S. Alphonse Rodriguez, confesseur.
BEAU ET CHAUD
Minimum 50
Maximum 65

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOL. XLI — No 251 — MONTREAL, LUNDI, 30 OCTOBRE 1950 — Cinq sous le numéro

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."

Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada

EN COREE

Les Alliés subissent leur première défaite en 7 semaines

Le tiers de la 6e division sudiste massacré à Onjong — Les Américains confirment la présence de soldats chinois

Séoul, 30 (A.P.) — Dans un ralliement désespéré de leurs forces, les nordistes coréens ont réussi à tailler en pièces une division sudiste et à la forcer à fuir en désordre. Les Américains ont dû dépêcher d'urgence des chars d'assaut et de l'artillerie de campagne en ce point, à Onjong, au nord-ouest de la Corée, à 45 milles au sud de la frontière mandchoue.

Plus de 10,000 ennemis, dont quelques Chinois à ce qu'on croit, y ont massacré le tiers de la 6e division sudiste. C'est la première défaite d'importance des Alliés en 7 semaines de combat, depuis le début de l'avance vers la frontière de Chine. L'adversaire aurait aussi recours aux femmes comme soldats de première ligne.

La résistance communiste se fait sans cesse plus violente; et l'on en voit une indication dans son emploi de ses engins les plus lourds et les plus puissants, tels que chars d'assaut et canons autopropulsés sur chenillettes. L'aviation alliée a ainsi détruit 18 de ces chars et 7 canons depuis hier.

Le grand quartier général de Tokyo continue toutefois d'affirmer que l'ennemi se trouve dans une situation désespérée et qu'il ne peut soutenir à fond aucune de ses contre-attaques.

La 6e division sudiste est celle qui la première avait atteint la frontière de Chine; mais elle avait dû ensuite retirer son avant-garde à 30 milles plus au sud. Cette avance était peut-être trop considérable, puisque son 2e régiment a été annihilé à Onjong et que les 10e et 19e régiments ont durement souffert en tentant de le tirer de sa mauvaise position.

Les chefs susdistes affirment que des officiers chinois ont conduit la contre-offensive nordiste à Onjong. A Tokio, le service de contre-espionnage continue cependant de soutenir qu'il n'y a aucune preuve évidente d'une intervention chinoise en Corée.

Mais, par ailleurs, à Wonsan, un porte-parole du 10e corps d'armée américain révèle que des Chinois se trouvaient au nombre des prisonniers faits lors du débarquement d'Inchon, sur la côte ouest, à la mi-septembre. Ce porte-parole assure qu'il ne s'agit là que de la lie de l'armée chinoise et que ces soldats ont été envoyés individuellement comme renforts en Corée. Une intervention chinoise en masse devait, d'après lui, être forcément précédée de l'action de son aviation.

Au nord-ouest, le 5e régiment de la 24e division américaine s'est approché à 35 milles de la frontière soit au plus près qu'y ait atteint une unité de nos voisins jusqu'ici.

Sur la côte est, la 7e division américaine a complété son débarquement à Iwon, ce qui constitue le plus imposant débarquement allié en 4 jours dans ce pays. Iwon est à 168 milles de la frontière de Sibérie.

L'aviation alliée rapporte avoir, depuis le début du conflit, répandu 100,000,000 feuillets de propagande sur les lignes ennemies. Ces feuillets peuvent servir aux nordistes de passeport pour se rendre aux Alliés.

* * *

Quartier général du 10e corps d'armée américain en Corée, 30 (A.P.) — Un porte-parole du 10e corps d'armée américain affirme aujourd'hui qu'on a identifié pleinement comme tel un régiment communiste chinois au combat en Corée. Il ajoute que ce régiment affronte en ce moment des forces sudistes près du réservoir de Chosan, à 40 milles au sud de la frontière de Chine.

Le même porte-parole refuse pour le moment de discuter la présence possible d'autres troupes chinoises au nord-est de ce pays. Il ajoute que son quartier général ne publiera de communiqué à ce sujet que lorsqu'on aura identifié positivement ces nouvelles unités ennemies.

* * *

Hamhoung, Corée du Nord, 30 (A.P.) — Deux divisions communistes, qu'on dit constituées en forte partie de Chinois, marchent aujourd'hui contre le port de Hamhoung, sur la côte est de la Corée du Nord, et s'en trouvent présentement à 30 milles au nord-ouest.

On ajoute que le 26e régiment sudiste, qui défend la place de ce côté, doit faire face à 2,000 Chinois sur sa droite, à un régiment nordiste sur son front principal, et à 8,000 autres Chinois sur sa gauche et son arrière. D'après les sudistes, il n'y a plus de doute maintenant sur la présence de soldats communistes chinois en Corée.

Le roi Gustave V est décédé hier matin, à l'âge de 92 ans

Le vieux monarque a succombé à une crise de bronchite chronique à son palais de Drottningholm — Le prince héritier, Gustave VI, sera assermenté aujourd'hui et choisira son cabinet — Message de sympathie du premier ministre Louis Saint-Laurent et du gouverneur général du Canada

Stockholm, 30 (A.P.) — Le plus vieux monarque d'Europe, le roi Gustave V de Suède, est décédé hier matin au palais de Drottningholm, à l'âge de 92 ans, terminant un règne pacifique qui avait duré près de 43 ans.

Par suite de sa mort, son fils aîné, le prince héritier Gustave-Adolphe, âgé de 67 ans, devient le nouveau roi des Suédois. Son épouse, d'origine britannique, la princesse Louise, arrière petite-fille de la reine Victoria et soeur de lord Louis Mountbatten, devient la nouvelle reine des Suédois. Le prince Carl-Gustave, arrière-petit-fils du roi défunt, est le nouveau prince héritier. Il est âgé de 4 ans.

Le nouveau roi sera assermenté au cours d'une cérémonie officielle qui aura lieu à midi aujourd'hui au palais royal. Au cours de la cérémonie, le gouvernement du premier ministre Tage Erlander donnera sa démission afin de permettre au nouveau monarque d'en former un de son choix. On croit cependant qu'aucun changement ne sera effectué dans le cabinet.

Un règne paisible

Le vieux monarque, qui avait réussi au cours de son long règne à conserver pour son pays la neutralité pendant les deux plus grandes guerres qu'ait connues l'humanité, est mort à 8 h. 34, hier matin. La bronchite chronique, dont souffrait le mince vieillard depuis plusieurs années, s'était agravée vendredi dernier et ses forces avaient constamment diminué depuis. Il garda sa lucidité presque jusqu'à la dernière minute. La princesse Sybilla était à son chevet au moment de sa mort. Peu de temps après le prince Guillaume, son second fils, et le prince Bertil, troisième à la succession au trône, arrivèrent au palais royal. La princesse Sybilla est la mère du nouveau prince héritier.

Grand deuil national

Le peuple suédois apprit avec émotion la mort de son roi. Le comte-maréchal de Suède, Girgea Ekelberg, le plus haut officier judiciaire du pays, fit lecture à la radio d'une déclaration officielle. "Sa Majesté le roi Gustave V des Suédois, des Goths et des Wendes, s'est éteint calmement ce matin au palais de Drottningholm, le 29 octobre 1950, à l'âge de 92 ans et dans la 43e année de son règne. Le pays est plongé dans un deuil profond car grande est la gratitude pour le chef du pays dont la conduite fut inspirée par la chevalerie, la sagesse et l'amour du devoir".

Il est probable que le service funèbre aura lieu à Riddarholm Church, où les restes du monarque seront déposés dans la crypte de la famille Bernadotte

Message de M. St-Laurent

Le premier ministre du Canada, Louis Saint-Laurent, a fait parvenir hier un message de condoléances à la famille royale suédoise. Dans un télégramme qu'il a fait parvenir au ministère des affaires extérieures de la Suède, le premier ministre exprime le profond regret éprouvé par le cabinet canadien et tous les membres du Parlement en apprenant la mort du roi de Suède.

Le gouverneur général du Canada, le vicomte Alexander, a fait parvenir un message de condoléances au palais royal. En Grande-Bretagne, le roi Georges VI a ordonné un deuil de deux semaines à la cour royale.

Il est rumeur que M. Saint-Laurent remanie bientôt son cabinet

MM. George McIlraith et George Prudham deviendraient ministres — Vacances à combler au Sénat

Ottawa, 30 (C. P.) — Il a été rumeur, en fin de semaine, d'un remaniement ministériel au sein du cabinet fédéral. On dit que M. Saint-Laurent veut effectuer certains changements d'ici le début de la session, en février prochain.

Les deux personnalités en qui la rumeur veut voir de futurs ministres sont MM. George McIlraith, 42 ans, et George Prudham, 46 ans. Le premier est l'assistant-parlementaire de M. C. D. Howe; le second est l'assistant-parlementaire de M. Robert Winters.

On prête également des chances à MM. Leslie Mutch, 53 ans: Ralph Maybank, 60 ans, et James Sinclair, 42 ans. Ce sont les assistants-parlementaires du ministre des Affaires des anciens combattants, du ministre des mines et du ministre des finances.

Le dernier remaniement ministériel a eu lieu en août dernier, lorsque M. Milton Gregg s'est vu confier le portefeuille de feu M. Humphrey Mitchell, ministre du travail. M. St-Laurent avait alors déclaré qu'il n'entrevoyait pas pour l'avenir immédiat d'autres changements dans la composition du ministère.

Certains rappellent maintenant que plusieurs vacances doivent être comblées au Sénat et que quelques ministères pourraient être subdivisés. On dit aussi que l'Ontario devrait posséder un ministre de plus dans le cabinet actuel de M. Saint-Laurent.

Le vicomte Alexander prolongera d'un an son séjour au pays

Ottawa, 30 (C.P.) — Le premier ministre Louis Saint-Laurent a annoncé samedi dernier que le vicomte Alexander demeurerait gouverneur général du Canada jusqu'au mois d'avril 1952, prolongeant ainsi d'un an son mandat officiel.

Le vicomte Alexander est maintenant bien connu au Canada par suite des nombreux voyages qu'il a faits dans toutes les régions du pays et par la part active qu'il a prise à la vie canadienne même. On dit qu'aucun de ses prédécesseurs n'a jamais autant voyagé que lui à travers notre pays.

Voyages aériens à prix modiques

Toronto, 30. (C.P.) — Les fermiers de l'Ile du Prinie-Edouard pourront se rendre à l'exposition d'hiver de Toronto en avion, pour la modique somme de $50 aller et retour.

VENTES A CREDIT

Le versement initial est porté à 20% et à 33 1/3% – 18 mois pour payer la différence

M. Abbott impose de nouveaux règlements — Ils seront mis en vigueur le 1er novembre — Mesure qui vise à enrayer l'inflation — Clauses principales — Exceptions — Comparaison avec les Etats-Unis

Ottawa, 30 (C.P.) — Le ministre des finances, M. Douglas Abbott, a imposé hier certaines restrictions sur les ventes à crédit au Canada.

Cherchant, dit-il, à combattre l'inflation, le ministre a ordonné l'augmentation du paiement initial et a fixé une limite de 18 mois pour le paiement complet d'un achat.

Les nouveaux règlements entreront en vigueur dès le 1er novembre prochain. Ils seront soumis au contrôle d'une administration spéciale dirigée par M. J.-G. Bertrand, autrefois attaché à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Ces règlements ressemblent beaucoup à ceux qui sont en vigueur aux Etats-Unis. Ils sont moins sévères, toutefois, que ceux qui existaient chez nous pendant la dernière guerre. Voici les passages les plus importants des nouveaux règlements:

Clauses principales

1) Les acheteurs d'automobiles, de motocyclettes et d'autres véhicules-moteurs à l'exception de camions et d'autobus, devront verser 33⅓% du prix de l'achat au moment de la livraison. Le prix d'une auto donnée en échange sera compté comme faisant partie du paiement initial.

2) Sur les autres articles achetés à crédit, exception faite pour des propriétés immobilières, des valeurs, des articles destinés à un usage professionnel, l'acheteur devra verser un paiement initial d'au moins 20% et de pas moins de $5. La valeur des marchandises données en échange sera déduite du prix d'achat et le versement initial de 20% sera appliqué à la balance de ce prix.

3) Les contrats d'achat pour toutes les catégories de marchandises doivent spécifier le paiement complet, par versements réguliers, en deça de 18 mois. Dans aucun cas, ces versements ne devront être moins que $5 par mois ou $1.25 par semaine. Des exceptions ont été prévues au sujet des cultivateurs, des pêcheurs et d'autres personnes à revenus saisonniers.

4) Les mêmes règlements s'appliquent aux prêts consentis par les banques ou les autres institutions prêteuses pour l'achat de marchandises. Par exemple, un prêt visant l'achat d'une automobile ne pourra plus, après le 1er novembre prochain, dépasser 66 et 2/3% du prix d'achat; de plus, il devra être remboursé en 18 mois, par versements égaux.

Comptes courants et autres

M. Abbott a précisé que les comptes courants ne seront pas touchés pour l'instant par les nouveaux règlements. Mais ils pourront l'être si la chose devient nécessaire.

Par contre, les comptes budgétaires, grâce auxquels l'acheteur obtient un crédit continuel moyennant des versements réguliers, tombent sous le coup des nouveaux règlements. Après le 1er novembre prochain, les personnes qui font usage de tels comptes devront payer chaque mois le sixième, au moins, du chiffre de crédit le plus élevé, ou bien le 1/26ème de ce chiffre, toutes les semaines.

De plus, le premier versement devra être effectué au moment de l'ouverture du compte. Actuellement, les conditions d'un tel compte sont décidées uniquement par les compagnies qui accordent le crédit; la plupart d'entre elles ne requièrent aucun versement avec l'ouverture du compte.

Nous nous endettons

M. Abbott a déclaré que le gouvernement avait décidé d'imposer des mesures "modérées" de restriction sur l'achat à crédit d'articles de consommation courante parce que les Canadiens "s'endettent de plus en plus afin de se procurer de tels articles, contribuant ainsi à la montée des prix".

Les règlements, a-t-il ajouté, seront modifiés dans la mesure où les circonstances changeront.

Quelques chiffres

Le ministre a accompagné ses déclarations d'un tableau montrant que les achats à crédit avaient augmenté de 17.9% entre le deuxième trimestre de 1949 et le deuxième trimestre de 1950.

Le financement des achats à crédit par les institutions de prêt a augmenté de 55% durant l'année dernière, comparativement à 1948. Ces achats ont atteint le total de $190,574,000. Le solde des versements qui restent à être effectués a augmenté de 64.6% durant la même période de temps; elle a atteint le total de $115,977,000.

Durant les huit premiers mois de cette année, on a acheté au Canada 91,592 nouvelles automobiles, qui ont été financées au prix de $127,389,276. Pendant ce temps-là, 155,527 automobiles de seconde main ont été vendues au Canada; elles ont été financées au prix de $115,977,000.

Les nouveaux règlements n'imposent pas de restrictions sur les achats relatifs à des réparations, des altérations, des améliorations apportées à des résidences — ni sur les prêts relatifs à l'achat d'articles qui ne sont pas de consommation courante.

Aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, les acheteurs d'automobile doivent verser en paiement initial 33 et 1-3% du prix d'achat — le gouvernement canadien a imité cet exemple.

Sur des articles durables, tels que les poêles, les réfrigérateurs et les radios, le versement initial est, aux Etats-Unis, de 25% ; il est de 15% sur les meubles. Au Canada, tous ces articles peuvent être achetés avec un versement initial de 20%.

Comparativement aux 18 mois qui sont alloués aux Canadiens pour finir de payer entièrement un article, les Américains n'ont que 15 mois. Encore ceux-ci ne s'appliquent qu'aux articles durables et aux meubles. Car les Américains doivent aussi payer en 30 mois les achats relatifs aux travaux à effectuer sur les maisons ; une restriction qui n'existe pas au Canada.

Par contre, d'autres articles de consommation courante, tels que les vêtements, les bijoux, les articles de ménage et la quincaillerie, ne sont aucunement affectés par les règlements américains sur les ventes à crédit — tandis qu'au Canada, ils tombent sous le coup des nouvelles restrictions.

En ce qui concerne le chiffre des versements mensuels ou hebdomadaires, il est exactement le même aux Etats-Unis qu'au Canada.

Exceptions

Parmi les articles qui ne sont pas affectés par les nouveaux règlements, on note les livres d'école; ceux qui servent aux collèges, universités, aux diverses institutions de culture ainsi que dans les cérémonies religieuses. On compte également les encyclopédies et les dictionnaires.

Les articles suivants ne seront pas soumis à la limite des 18 mois pour solder un achat: les combustibles de tout genre employés dans le chauffage; les aides mécaniques ou artificiels pour le traitement des infirmes, exception faite des drogues; les cercueils et les pierres tombales; les uniformes des forces armées de Sa Majesté.

Ajoutons aussi les articles achetés pour servir exclusivement à l'exercice d'une profession, d'un commerce, d'un métier ou d'une occupation quelconque; ainsi que ceux qui doivent servir dans un hôpital ou une institution religieuse, charitable ou éducative.

Les biens qui sont la propriété personnelle de celui qui les vend ne tombent pas sous le coup des nouveaux règlements. Il en est ainsi également pour les matériaux de construction et les bien achetés d'un fiduciaire, d'un syndic, d'un liquidateur, d'un officier de la Cour ou d'une autre personne agissant au nom d'une succession.

UN GRAND REPORTAGE DE JACQUES HEBERT

(Ecrit spécialement pour "Le Devoir" par Jacques Hébert, auteur de "Autour des trois Amériques" et "Autour de l'Afrique", qui fait le tour du monde en auto accompagné de son camarade Jean Phaneuf).

ARTICLE 103

LA DOUCEUR DE PNOM-PENH, CAPITALE ROYALE

Les mille odeurs du marché—Dans le prestigieux palais royal — L'Asie est imperméable — L'intéressante architecture des Khmers — Le cadeau de Louis-Philippe — Les bonzes aux parapluies jaune orange

Après l'animation et le cosmopolitisme de Saïgon, capitale du Viet-Nam, la capitale du Cambodge ressemble à un gros village, une toute petite ville de province. Tranquille, si tranquille... A certaines heures, des rues entières sont désertes. Mais il existe à Pnom-Penh des endroits bruyants et colorés, comme ce vaste marché qui fleure les épices, les bons fruits, le coton imprimé, le cuir. Dans certains cas, toutefois, il y a d'insupportables odeurs de graisse, de fruits pourris, de viandes, de poissons, et, ma foi! de bien d'autres choses encore...

36 kilos d'or

Jeudi, le 12.

Vers onze heures, sous un soleil dardant, nous nous engageons dans l'enceinte du fameux palais de Sa Majesté le roi du Cambodge.

Nous quittons un instant notre siècle réaliste et nous nous laissons doucement griser par la fantaisie de ce beau palais.

Un guide cambodgien nous conduit par les allées qui relient tous les pavillons dans un ensemble harmonieux et fascinant.

Visitons la salle du trône où, comme cela arrive souvent chez les boudhistes, sont rassemblés des objets de grand art et du toc de grand bazar. Avec l'air suprêmement hautain et ennuyé que prennent souvent les guides, le nôtre nous indique, sans y faire de différence, des choses fort belles et "un bouddha, messieurs, un bouddha qui pèse 36 kilos d'or. Oui, messieurs, 36 kilos..."

Il suffirait d'admirer en silence cette salle fastueuse qui abrite des traditions millénaires et si éloignées des nôtres, qu'elles nous laissent songeurs et inquiets. L'influence de la formidable civilisation française n'y a rien changé. L'Asie est imperméable.

"Et voici le trône, messieurs, avec les parasols d'or pur, messieurs, lesquels sont les insignes du roi. Mais le roi ne s'assoit ici qu'au moment du couronnement."

Toutes ces magnifiques décorations, ce palais extraordinaire ne servent donc qu'une fois dans la vie de chaque roi!

Gâteau de noce

Et nous allons voir la fameuse pagode d'argent qui doit son nom à l'extravagance du prince qui l'a construite: le plancher en est d'argent massif. Du moins c'est ce que l'on prétend et nous voulons bien le croire. Ne serait-il pas infiniment décevant qu'un technologiste sans fantaisie s'avise de déclarer que ce beau plancher est en fer ou en zinc.

Quoi qu'il en soit, nous devons enlever nos souliers avant d'être admis dans la pagode. Et silencieux, nous glissons sur les dalles d'argent dans cet étrange lieu de prière où il y a bien autant de merveilles et autant d'horreurs que dans une cathédrale d'Espagne ou d'Amérique du Sud.

Des bouddhas en jade, en or, en argent, en bois précieux qui pèsent un nombre impressionnant de kilos que le guide connaît par coeur. Il en a de la chance!

Mais plus que les intérieurs, nous plaît l'architecture extérieure de ces petits bijoux de l'architecture khmère. (Les Cambodgiens s'appelaient autrefois les Khmers). Ils révèlent un sens de l'harmonie qui nous procure une joie très pure et, d'une certaine manière, nous repose l'âme.

Soudain, nous arrivons devant un étrange pavillon qui ressemble à ces misérables gâteaux de noces, tout jaunes, qui dorment sous des globes de verre. Mais le gâteau, quelle inconvenance! porte à son sommet une horloge qui, d'ailleurs, n'est pas à l'heure. "Voilà un cadeau de Louis-Philippe, roi de France, nous déclare le guide. C'est démontable et tout en fer." Mon cher ami, c'est surtout affreux...

Merveilleux Pnom-Penh!

D'un pavillon de danses sans doute sacrées, s'échappe une frêle musique. Les musiciens sont d'une discrétion infinie et l'on ne pince qu'une corde à la fois. A moins que les instruments ne soient monocordes! Comme cette musique ajoute à la féerie du moment! Comme ces airs lointains, à la fois très simples et très tristes, nous aident à deviner d'obscurs secrets de l'Orient!

Tous les efforts de l'Europe en Asie, pour le bien ou pour le mal, n'ont à peu près rien changé. Et je suis toujours d'avis que seuls ont fait oeuvre durable les missionnaires qui ont ajouté à la belle civilisation orientale, le couronnement du christianisme.

—Ah! la douceur de Pnom-Penh! Son palais des mille et une nuits. Ses monuments fantasmagoriques. Son Mékong aux eaux brunes. Ses bonzes en toge arborant un vaste parapluie jaune orange pour protéger leur crâne nu, fraîchement rasé. Ses vibrations de gong qui semblent nous arriver des profondeurs des temps. Son parfum d'encens. Douceur de Pnom-Penh!

N. B. — On rejoint les deux voyageurs par lettre-avion à: Poste restante, Bénarès, Indes, Asie.

L'invasion du Tibet

Les communistes chinois ne sont plus qu'à 200 milles de la capitale

Nouvelle-Delhi, 30 (A. P.) — L'armée tibétaine a dû retraiter devant l'invasion communiste chinoise en son pays et installer ses nouvelles lignes de défense à moins de 200 milles à l'est de sa capitale, Lhassa. De sa nouvelle position de Pemba-Go, il faut ordinairement un mois jusqu'à Lhassa par la route des caravanes ; mais ce trajet peut s'accomplir au besoin en 2 semaines seulement.

Le représentant de l'Inde au Tibet signale la chute de Lho-Dzong le 22 octobre dernier et de Chochado le 27. Et le correspondant à Kalimpong du journal *The Statesman*, de Calcutta, ajoute que les Chinois préparent une triple poussée sur la capitale tibétaine, par le sud-est, le nord-est et le nord.

Au dire de ce même représentant de l'Inde, le Tibet a demandé à son pays de lui continuer son aide diplomatique. Il nie que les Tibétains aient réclamé de la Nouvelle-Delhi une aide militaire ou encore qu'ils songent à envoyer à l'O.N.U. une plainte contre l'invasion chinoise.

Toujours selon le même informateur, il se fait une nombreuse infiltration communiste au Tibet. On y distribue largement des feuillets, dans l'espoir d'en arriver à détacher les Tibétains de la cause de leur gouvernement.

Admirable résistance des Canadiens français de l'Ouest

Un jeune Français rend témoignage à leur héroïsme dans leur combat contre l'assimilation

"Ce qui m'a le plus ému et étonné en tant que Français, au cours de mon voyage à travers le Canada, c'est l'héroïque résistance des Canadiens français de l'ouest à l'assimilation. Je veux parler de ceux du Manitoba surtout, et de St-Boniface en particulier, qui défraient le coût d'un journal et d'un poste de radio qui ne rapportent rien à même leurs propres salaires... qui ne sont pas toujours très élevés. On ne dira jamais assez le travail formidable, l'activité extraordinaire que déploient ces gens pour conserver leur langue et leur religion. Je n'ai jamais vu, dans une communauté de descendance française, une telle fierté du patrimoine national, une conscience aussi aiguë de sa valeur."

Voilà ce que déclarait ce matin le jeune Victor Franco lors d'une conférence de presse qui se déroulait au bureau de l'attaché commercial français au Canada, M. Jean Phisel. Cette conférence de presse marquait la fin du voyage historique qu'entreprenait, le 6 juin dernier, M. Franco et au cours duquel il refaisait à bicyclette le chemin parcouru il y a longtemps déjà par LaVérendrye, et qui s'étend de Québec à San-Francisco, via Winnipeg.

Cette distance représente quelques 5,000 milles à pédaler... Le jeune Franco a toujours refusé, en effet, d'installer son vélo à bord d'un camion et de poursuivre ainsi aisément un voyage que l'effort rendait difficile sans doute, mais, comme il l'avoue lui-même, "d'autant plus agréable qu'il était difficile".

De Québec à San-Francisco, il a connu toutes les aventures. Il s'est fait voler, il a été témoin d'un meurtre et d'un suicide, il a dû s'acheter un révolver au moment de traverser les Rocheuses afin de s'assurer un minimum de sécurité, et, aux Etats-Unis, il a dû vaincre sa répugnance naturelle avant de se résigner à manger des "hot-dogs", car il était fermement convaincu qu'ils étaient faits de viande de chien!

M. Franco est membre de la Fédération française du cyclo-tourisme. A ce titre, il a même une mission officielle : celle d'amorcer les débuts d'un échange entre les clubs cyclistes français et canadiens. M. Franco affirme que les Canadiens français surtout seraient reçus dans son pays avec beaucoup de joie et que le coût de leurs séjours là-bas serait fort réduit grâce à des organismes comme les Auberges de la Jeunesse qui offrent aux cyclistes amateurs l'hospitalité à des prix plus que modestes.

M. Franco, qui, à peine sorti du lycée, se propose d'entrer à l'académie militaire de Saint-Cyr, doit s'embarquer pour la France dès demain. Il se propose de donner à Paris quelques conférences sur le Canada et d'écrire un volume qui relatera son voyage.

Au moment de le quitter, il nous confia qu'il reviendrait probablement au pays l'an prochain.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

L'ACCORD ECONOMICO-MILITAIRE AVEC LES ETATS-UNIS

par Pierre VIGEANT

Le Consistoire appuie le Saint-Père dans la définition du dogme de l'Assomption

500 cardinaux et évêques assistent à une impressionnante cérémonie — Pie XII invoque la protection de la Sainte-Vierge dans la défense de l'Eglise — Il souhaite, encore une fois, le retour des hérétiques

Cité du Vatican, 30 (A.P.) — Plus de 500 cardinaux et évêques ont aujourd'hui approuvé la décision du Saint-Père de proclamer l'assomption de la Sainte-Vierge comme un dogme de foi de l'Eglise catholique romaine.

Trente-cinq cardinaux, parmi lesquels se trouvaient l'archevêque de Toronto, et plus de 500 évêques venant de toutes les parties du monde, ont signifié leur accord au cours d'un consistoire durant lequel le Pape a donné les motifs de la proclamation de ce dogme.

Pie XII a déclaré devant cette auguste assemblée que la définition de ce dogme, qui aura lieu mercredi, "remplira d'une joie sans limite le monde catholique".

Après la cérémonie, qui sera la plus importante de l'Année sainte, il deviendra obligatoire à tout catholique, sous peine d'hérésie, de croire en l'assomption de la Sainte-Vierge.

S'adressant en latin aux membres du Consistoire, le pape a exprimé l'espoir que la mère du Christ voudra "conduire vers la lumière divine toute la race humaine qui, en plusieurs endroits, est encore plongée dans les ténèbres de l'erreur, tourmentée par de cruels châtiments et menacée de graves dangers".

Le pape a déclaré que sa décision de prononcer le dogme de l'assomption avait été prise à la suite de longs travaux poursuivis par des experts. Une lettre circulaire avait été adressée ensuite à tous les évêques, leur demandant leur opinion sur le sujet.

"D'une voix unanime, a dit le pape, les pasteurs et les fidèles de toutes les parties du monde nous ont demandé de poser le geste qui était désiré par tous. Nous avons alors jugé qu'il n'y avait plus motif d'attendre plus longtemps et nous avons décidé de procéder à la définition du dogme".

Néanmoins, le pontife a posé la question suivante aux membres du consistoire: "Est-il votre bon plaisir, vénérables frères, que nous proclamions et définissions comme un dogme révélé par Dieu l'assomption corporelle de la Sainte-Vierge dans les cieux?"

Les prélats se sont alors levés, un par un, et ont donné leur réponse par le mot "Placet" (il me plaît) dans l'affirmative et par les mots "Non placet" (il ne me plaît pas) dans la négative.

On n'a pas fait connaître le résultat de ce vote mais, selon des sources bien renseignées, il est probable que le vote a été unanimement favorable. C'est d'ailleurs ce que le Pape lui-même a laissé entendre dans l'allocution qu'il a prononcée par la suite:

"Nous nous réjouissons profondément, a-t-il dit, que vous tous, d'une seule pensée et d'un même coeur, ayez approuvé ce que nous pensons nous-mêmes être juste et désirable. Cet accord admirable des cardinaux et des évêques avec le Souverain Pontife met en lumière plus clairement ce que la Sainte Eglise enseigne, désire et croit en la matière."

Le pape a ensuite invoqué le patronage de la Sainte-Vierge pour la défense de l'Eglise catholique, laquelle, "dans plusieurs pays du monde est fort peu connue, ou bien chargée de fausses accusations, de calomnies, ou encore oppressée sous d'injustes persécutions."

"Puisse la Sainte-Vierge, a dit le pape, ramener dans l'unité de l'Eglise ceux qui errent hors de son sein."

Incendie aux Editions Marquis

Montmagny, 30 (C.P.) — Un incendie a causé des dommages évalués à $35,000, hier, ici, alors que le feu a ravagé en grande partie le sous-sol de l'édifice occupé par les Editions Marquis, qui impriment plusieurs journaux de la rive sud du Saint-Laurent.

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Comment les faire obéir

Q. — J'ai quatre enfants dont les âges s'échelonnent de deux à treize ans. J'ai souvent de la difficulté à les faire obéir. Devant un commandement, ils répondent quelquefois par une opposition catégorique ou par une attitude passive. Ils me donnent l'impression qu'ils obéissent lorsque cela leur fait plaisir. Je voudrais leur donner une bonne éducation et leur inculquer le sens de l'obéissance. C'est pourquoi je viens demander vos conseils sur ce sujet. Je crois qu'ils aideront en même temps un grand nombre de mamans aux prises avec les mêmes difficultés.

MAMAN HEUREUSE

R. — Chère maman. Nous comprenons très bien votre embarras et nous louons votre souci de donner à vos enfants une belle formation chrétienne. Le problème de l'obéissance est un des plus complexes dans l'éducation. D'abord il faut bien se dire que l'obéissance n'est pas une fin en soi. C'est un moyen d'éducation, rien de plus. Le problème est donc de savoir ce que nous devons exiger de l'enfant ou lui défendre, et de quelle manière il nous faut formuler nos commandements et nos défenses. Si nous arrivons à savoir exactement ce qu'il faut exiger de l'enfant et comment il faut le faire, nous ne rencontrerons chez ce dernier aucune opposition systématique

Il faut bien se convaincre que lorsque nous affirmons que l'enfant doit obéir, nous ne voulons pas sous-entendre par là qu'il ne doit rien faire d'autre que ce qui lui est demandé. En d'autres termes, l'obéissance ne tend aucunement à nier toute initiative chez l'enfant. Au contraire, nous affirmons qu'il est utile pour lui d'exécuter nos ordres lorsqu'ils sont raisonnables. Mais, sommes-nous certains de ne jamais faire d'erreur ? Demandons-nous à nos enfants seulement ce qui est bon pour eux à tel moment de leur développement ? Pensons-nous quelquefois, lorsque nous formulons un ordre, comme il est difficile pour l'enfant de se faire une idée juste et précise du bien et du mal, du passé et du futur. En effet, pour l'enfant, tout est présent. actuel, et par conséquent ses désirs sont beaucoup plus urgents que les nôtres. Par conséquent, il est difficile pour lui, par exemple, d'interrompre un jeu pour se plier à notre désir, pour aller dîner ou étudier, etc... Pour remédier à cela, nous conseillons aux mamans d'éviter toute interruption brusque. Il serait plus diplomate de laisser à l'enfant quelques minutes pour se préparer à obéir à un ordre et au changement d'occupation qu'il doit effectuer. Nous pourrons lui dire, par exemple : "Dans quelques minutes, le dîner sera prêt" ou "dans dix minutes, il faudra que tu étudies tes leçons", etc...

De plus, si nous commandons ou défendons avec une attitude calme et bienveillante, l'enfant sera plus enclin à se plier à nos demandes d'une façon calme et prompte. Mais nous ne pourrons être calme que si nous sommes certains que nous exigeons une chose raisonnable. Il est important d'être bien fixé sur ce point parce que dans nos commandements il faut en même temps faire sentir à l'enfant que nous sommes fermes et résolus. Et comment être constants dans nos demandes si ce que nous exigeons n'est pas raisonnable pour l'enfant ? Et alors celui-ci sent dans l'attitude de ses parents qu'une légère opposition de sa part les fera plier à ses caprices. Et les enfants sont très prompts à saisir les faiblesse de leurs parent et à en tirer le plus de profit posssible.

Ce sont là quelques conseils que nous vous donnons, chère maman, en espérant qu'ils vous aideront un peu à résoudre vos problèmes et vos difficultés. Si vous désirez des solutions plus concrètes, n'hésitez pas à nous écrire de nouveau en nous détaillant certaines situations particulières où vos difficultés sont plus grandes.

Car nous comprenons aisément le désarroi qui peut s'emparer de la maman devant un refus catégorique et systématique de la part de son enfant. Malgré ce refus, il faut tenir à vos ordres lorsque vous êtes certaine qu'ils sont justes. L'enfant accepte vite les conditions lorsqu'il sent clairement que ses parents ne plieront pas. En d'autres termes, il faut être fermes tout en agissant avec douceur et compréhension pour l'âge de l'enfant. Mais avant de donner un ordre et d'afficher une attitude résolue, les parents doivent être certains que leurs demandes sont justes et pour le plus grand bien de leur enfant. Bonne chance donc, chère maman, dans votre oeuvre d'éducatrice et nous seront toujours à votre disposition pour des conseils supplémenaires.

Docteur et Madame JUSTIN

Carnet mondain

SOCIETE D'ETUDE ET D ECONFERENCES

La Société d'étude et de conférences commémorera demain après-midi le deuxième centenaire de Bach par une conférence-concert. M. Marcel Clément prononcera une causerie intitulée "Le réalisme de Jean-Sébastien Bach"; M. Jean-Paul Jeannotte et Mlle Jeanne Landry exécuteront quelques pièces. La réunion aura lieu à l'hôtel Windsor, à 3 h., et le public est admis.

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Marie-Marthe Trudeau, fille de M. et de Mme T.-R. Trudeau, de Notre-Dame de Grâce, avec M. Pierre Camu, d'Ottawa, fils de M. et de Mme Pierre Camu, de la Côte-des-Neiges, sera célébré à l'église Notre-Dame de Grâce, le 4 novembre.

DANSE AU COMMUNITY HALL

La soirée dansante annuelle des anciens du collège André-Grasset aura lieu mardi, 31 octobre, au Community-Hall, de Ville Mont-Royal, sous la présidence d'honneur de M. et de Mme Roger Sigouin. L'organisation générale de cet événement mondain a été confiée à MM. Jean-Marc Fontaine et Almer Neveu. La publicité est dirigée par MM. Maurice Dagenais et François Péladeau. Le comité féminin pour la vente des billets est composé de Mmes Jean-Léon Desrochers, Yvon Jasmin, Roger Hamelin, Jean-Marc Fontaine, Jacques Richer, Raymond Laporte, Arthur Gagnon, Henry Bertrand, Bernard Séguin, Benoit Duchesne, Viateur Lapierre, Albert Gougoux, Armand Bastien et Yvon Normandin. Le comité de réception est présidé par MM. Jacques Richer, André Leclerc et Roger Hamelin. Mlles Madeleine Pagé et Denise Vinet sont les présidentes du comité du souper et le programme de musique de danse sera dirigé par M. Roméo Duhamel.

CINQUANTENAIRE CHEZ LES INFIRMIERES

A l'occasion du cinquantenaire de la fondation de l'Ecole des infirmières de l'Hôtel-Dieu, de grandes fêtes sont en voie d'organisation. On demande à toutes les anciennes élèves de l'Ecole, graduées et non graduées, de bien vouloir communiquer avec Mme Rolland Blais, EXdale 9221; Mlle Anysie Deland, CL. 4719; Mlle Gabrielle Brossard, CR. 5738.

Le soin des malades en mission

La situation effroyable des malades et des accidentés en Asie—Un médecin par 10,000 habitants; un lit d'hôpital par 5,000 habitants — Des régions entières n'ont ni médecins, ni infirmières, ni hôpital — Le soin des malades en mission: intention missionnaire du Souverain Pontife pour le mois du Rosaire

Une coïncidence — oui — qui est vraiment providentielle. Alors que nous célébrions, le 30 septembre, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société catholique médicale missionnaire (Medical Mission Sisters, Philadelphia, Pa.) plus de trente millions de membres de l'Apostolat de la prière commençaient déjà à élever leurs mains et leurs coeurs vers Dieu, pour le *soin des malades en mission*. C'est l'intention missionnaire du Souverain Pontife pour le mois du Rosaire.

Ce sujet offre un vaste champ à la réflexion. Nous ne pouvons plus plaider l'ignorance ou excuser l'indifférence et l'apathie de l'existence inhumaine et sous-humaine, la souffrance demeurée sans secours, les pertes de vie, évitables, d'un large pourcentage du genre humain, en disant que la moitié du monde ignore comment vit l'autre moitié. Il y a peu de coins inexplorés sur notre globe. Durant ces dernières décades, un mélange sans précédent de peuples et de races a pris place, donnant la chance, même aux habitants les plus reculés de la jungle, de voir plusieurs choses nouvelles sous le soleil. Résultat inévitable: ce qui paraît bon et utile ou ce qui semble rendre la vie plus facile et plus heureuse devient naturellement objet de désir.

Dans l'état actuel des choses, cette tendance est accompagnée de demandes incessantes en faveur d'un minimum de bien-être. Au nombre de ces demandes, la santé se range en premier lieu, ainsi que l'atteste, par exemple, la formation de l'Organisation mondiale de la santé (W.H.O.) En comparaison de l'hémisphère occidental, les conditions de santé en Orient et en Afrique sont à un niveau affreusement bas. La moyenne de vie dans ces contrées est la moitié seulement, et moins que la moitié, de la moyenne de vie en Occident; les masses sont si pauvres qu'elles ignorent ce que c'est que d'avoir suffisamment à manger; les gens sont ignorants, ce qui les rend impuissants et ils ont encore très peu ou nul accès au progrès de la science. L'Amérique et l'Europe sont couvertes d'un dense réseau d'institutions médicales; des institutions nouvelles paraissent chaque année, au coût de millions de dollars. Ces pays possèdent un énorme personnel de gens qualifiés, à formation professionnelle, en sorte qu'il y a, au moins, un médecin par 1,000 habitants, une infirmière par 500 habitants, et un lit d'hôpital par 100 membres de population. Quelle différence en Asie ! Prenez l'Inde avec une incidence beaucoup plus élevée pour la maladie. Il y a un médecin par 10,000 habitants, une infirmière diplômée par 50,000 habitants, et un lit d'hôpital par 5,000 habitants. Dans plusieurs régions de l'Afrique, il n'y a ni médecin, ni dispensaire sur des milles à la ronde. Un accident majeur signifie la mort ou une longue vie d'infirmité; une complication d'obstétrique est fatale pour la mère ou pour l'enfant, ou pour les deux, comme me le disait un chef africain implorant les services d'un médecin.

●

Des événements historiques récents ont précipité l'intérêt des gouvernements dans les problèmes sociaux du peuple, spécialement parmi les nations nouvellement constituées. La santé prend des proportions considérables et se range au premier rang. On la considère une ressource nationale; de là, la préoccupation des gouvernements. Le souci de la préservation de la vie est, évidemment, aussi vieux que le genre humain. Cet instinct a été écrit dans la conscience des hommes avant d'être inscrit sur les tables de pierre. Et dans la plénitude du temps, Dieu envoya Son Fils dont la compassion pour tout genre de maladie a adouci la froideur et la dureté qui régnaient dans le monde païen, à l'égard des affligés. De plus, s'étant fait chair, Il l'a contrainte à subir toutes sortes de maux, en sorte qu'Il réclamera la sympathie et le secours des générations futures et leur dira: "Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à Moi que vous l'avez fait".

Cette invitation au service personnel du Christ, cette assurance qu'Il accepterait comme destiné à lui-même, ce qui serait fait aux plus simples et aux plus pauvres de nos frères, furent les générateurs de cet amour et de cet héroïsme qui poussèrent des femmes et des hommes, légions après légions, à travers les siècles, à soigner toutes sortes de malades.

Ce service aux malades a été si intimement et si nécessairement lié à la civilisation chrétienne, que même aujourd'hui dans une société sécularisée, il continue à être au moins un pouvoir humanitaire, s'il a beaucoup perdu de sa force spirituelle. C'est précisément ce pouvoir humanitaire que le monde chrétien considère aujourd'hui et vers lequel il se tourne, sans réaliser probablement que là où ce pouvoir existe, il repose sur la fondation morale et spirituelle d'une civilisation chrétienne. Un haut personnage asiatique, en nous demandant d'établir un hôpital dans son pays, nous disait: "Ce pourquoi nous voulons *vous* avoir, c'est pour que vous instauriez chez nos gens de hauts standards". Il voulait dire, sans doute, un service aux malades, dévoué, honnête et qualifié: le concours de qualités morales et de capacités techniques.

L'apport d'un secours physique et d'un progrès technique non intégrés avec les lois divines, ne serait pas un service à rendre à l'homme. De là notre responsabilité de chrétiens, à prendre l'initiative, à travailler de toutes nos forces, à faire de gros sacrifices, à mettre toutes nos ressources spirituelles, morales, intellectuelles et physiques pour obtenir une distribution plus égale et plus juste des biens matériels et physiques, à créer des standards de vie qui tiennent compte de la dignité de l'homme, afin d'aider sincèrement et honnêtement à jeter, dans toutes les parties du monde, les bases nécessaires — si éloignées qu'elles soient — à l'unification morale et spirituelle du genre humain. N'est-ce pas là, le but à atteindre: "Que tous soient un".

●

Que les prières de ce mois, réservées au soin des malades en mission, nous fassent prendre conscience de nos responsabilités, durant une période de changements sociaux, révolutionnaires, dans des continents entiers, qui sont non chrétiens. Qu'elles nous donnent le courage et la grâce d'entreprendre et de faire ce qu'ont fait avant nous les chrétiens en des temps de crise.

Que ces prières ouvrent nos coeurs à une véritable compassion pour la Passion des souffrances endurées sans espoir de guérison par tant de milliers de nos frères, qui sont aimés et sont rachetés par le Christ, comme nous le sommes nous-mêmes.

Que ces prières touchent le coeur de ceux qui bénéficient de la foi et de la santé, afin qu'ils partagent ces bienfaits avec d'autres, par leurs prières et leurs aumônes, réalisant ainsi qu'il est plus agréable de donner que de recevoir.

Que ces prières soient une rosée féconde sur l'idéal et la générosité de la jeunesse actuelle, afin qu'elle soit empressée à se dévouer et à se consacrer entièrement au soin des malades en mission, jouant le rôle du divin Physicien, allant faisant le bien, franchissant même de nouvelles frontières, afin que le Christ soit connu et aimé.

Enfin, que ces prières soient comme les prières d'Amalec pour Moïse le soutien des bras actifs et souvent fatigués des médecins et des infirmières, des religieuses, des frères, des missionnaires laïques qui sont à la tâche dans l'hôpital missionnaire d'une ville populeuse ou dans le dispensaire perdu dans une éclaircie de la brousse, ou qui vont de village en village. Des milliers de travailleurs demeurent vaillamment à ces postes, mais ils ne sont qu'une poignée en comparaison du nombre de besoins. Qu'ils se multiplient et que leur travail soit béni, afin que le service qu'ils rendent aux malades en mission soit pour la gloire de Dieu ,pour leur propre sanctification et pour le bienfait de ceux qui sont placés sous leurs soins.

(Mère) Anne DENGEL, M.D.,
Supérieure générale de la Société catholique médicale missionnaire.

Medical Mission Sisters, 8400 Pine Road, Fox Chase, Philadelphia, Pa., U.S.A.

Pensez-y...
C'est le même prix

Une prescription remplie chez Sarrazin & Choquette, spécialistes en ordonnances médicales, ne coûte pas plus cher qu'ailleurs...

Pourquoi alors vous en priver ?

LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE — TEL. : PL. 9622

Chapelle de Marie-Réparatrice

OUTREMONT

Les fidèles membre de l'Heure sainte sont convoqués de 8 h. à 9h., jeudi soir, en la veille du 1er vendredi du mois. Au cours de l'Heure sainte, réception annuelle des nouveaux zélateurs et zélatrices. Ceux-ci sont priés de se rendre au parloir avant la cérémonie à 7 h. 30.

Acte de consécration au Sacré-Coeur, réception et bénédiction du St-Sacrement.

A l'Equipe laurentienne

Une autre soirée est organisée par l'Equipe laurentienne, mardi, le 31 courant, à 8 h. 30, à l'école Baril (coin Adam et Chambly). Renseignements: CL. 7905.

LE FEUILLETON

On trouvera le feuilleton en page 8.

Heures d'affaires : lundi à vendredi, 9 h. 30 à 5 h. 30 — Le magasin ferme à 1 heure le samedi.

SPECIAL CHEZ EATON MARDI

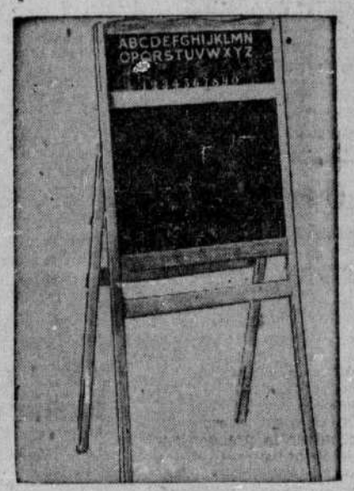

Tableaux d'ardoise

Prix spécial EATON **2.98**

Modèle sur le chevalet de bois dur. Ardoise d'environ 15" x 11"... Alphabet compris. Complet avec brosse et boîte de craie. Dimensions extérieures 38" x 18".

ARTICLES SUR ROUES (RAYON 527) AU QUATRIEME CHEZ EATON

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

EXCLUSIF aux LECTEURS du "DEVOIR"

$50

A chaque lecteur du "Devoir" nous déduirons $50 sur le prix d'achat de tout manteau de

RAT MUSQUÉ

DOS DU NORD

de $345 à $425

D'UN GROUPE DE 100 MANTEAUX

à quiconque en fera l'acquisition le 28, 30 ou 31 octobre en se réclamant du "Devoir".

EXCLUSIF aux LECTEURS du "DEVOIR"

Deux manufacturiers et spécialistes —qui ne vendent que des fourrures— et qui ne demandent qu'à se maintenir à la hauteur de leur réputation... en vous servant bien.

Reid Fourrures Furs Inc. — A. Pichet Fourrures Furs Inc.

DEUX MAGASINS A MONTREAL
1473, rue AMHERST — CH. 3181
1420, McGILL COLLEGE — PL. 4366

UN SEUL MAGASIN
2170 ouest, STE-CATHERINE
WI. 6111 — WE. 6686

TCA vous apporte l'été des Bermudes, des Antilles, de la Floride...

GRÂCE aux lignes TCA, l'été n'est qu'à quelques heures d'ici. Dans le confort le plus luxueux, à bord d'un de nos énormes paquebots aériens "North Star", vous serez bientôt sur une plage ensoleillée des Bermudes, des Antilles, de la Floride . . . et la brève durée du trajet vous permettra d'y rester plus longtemps. Les envolées rapides et régulières (de Montréal ou de Toronto) vous conduiront — par-dessus les perturbations atmosphériques — vers l'éternel été de ces lieux enchanteurs où vous attendent, à des prix convenant à toutes les bourses, tous les plaisirs des vacances. Dans ces avions, les plus beaux du Canada, l'ambiance vous charmera: garçons et hôtesses constamment à vos ordres — repas succulents et gratuits.

Organisez dès maintenant vos vacances d'hiver

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à votre agence de voyages. Et, pour recevoir la brochure illustrée de 12 pages, sur les Bermudes et les Antilles, écrivez à: Division O, Trans-Canada Air Lines, Montréal.

TRANS-CANADA Air Lines
Lignes transatlantiques, internationales, transcontinentales

La "Soupe", terme générique

Avec les années, les mots changent de définition et parfois un seul mot peint une image.

A Montréal, le mot "soupe" indique tout un repas et même des vêtements chauds pour l'hiver.

On dit bien parfois "casser une croûte" et il ne s'agit pas seulement de partager un peu de croûte de pain, mais, en outre de la mie, on va bien jusqu'au digestif en passant par le canard à l'orange.

Ici, rue Sainte-Catherine, angle Saint-Hubert, le mot "soupe" veut dire, tout un "snack", c'est qu'à l'Oeuvre de la Soupe, on ne se contente pas de servir des repas liquides, mais on donne aussi du solide. On y distrbue en plus de la soupe, des sandwiches à la viande ou au fromage et une autre à la confiture.

C'est pour cette oeuvre éminemment méritoire que les lundi et mardi 13 et 14 novembre, les dames patronnesses de l'Oeuvre de la Soupe, organisent un gala de deux jours à la salle des Fusiliers Mt-Royal, avenue des Pins, près de Henri-Julien.

Tous les jours, de 2 h. 30 à minuit, il y aura des artistes de la radio qui participeront aux parties de cartes, serviront aux divers kiosques et se mêleront aux visiteurs.

Le kiosque de vêtements pour bébés, de la naissance à deux ans, promet par la variété des articles.

Voilà qu'en vêtant ces enfants, on procurera aux pauvres, non seulement de la soupe, mais aussi du pain avec quelque chose dessus.

—La malpropreté n'est pas profitable. Tout le monde sait que la propreté est un des meilleurs moyens de prévenir la maladie.

Pour servir votre santé

Plus grande que vous

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE

Votre petite fille ne grandit pas comme elle le devrait. C'est exact. Vous l'avez conduite chez un grand spécialiste qui l'a examinée avec soin. Et il a conclu que votre enfant est en parfaite santé. C'est la vérité même. Elle est pleine de vie, enjouée, bref, elle respire la santé. Le médecin a prescrit des vitamines, mais il vous a dit que vous ne deviez pas vous mettre martel en tête et il a absolument raison.

En allant voir le médecin, vous avez agi avec toute la sollicitude désirable. Maintenant, vous n'avez qu'à attendre que la croissance de votre enfant reprenne sa marche ascendante. Et cela viendra. Certains enfants ne grandissent pas comme les autres, mais vers cinq ans, parfois un peu plus tard, ils rattrapent le temps perdu.

Un de mes amis, un type très fort et très grand, me racontait que jusqu'à l'âge de douze ans, il était plutôt petit. Puis, brusquement, il a commencé à grandir et il est devenu un homme dont la taille est au-dessus de l'ordinaire.

Surveillez, madame, l'alimentation de votre enfant. Si elle mange bien et si elle prend les vitamines que le médecin lui a prescrites, sa croissance cessera d'être stationnaire et votre petit diable si vivant deviendra aussi grand que ses frères et soeurs. Votre poupée d'aujourd'hui dépassera peut-être vos autres enfants.

En tout cas, vous ne devez pas vous inquiéter. Vous avez une enfant en excellente santé. Pour le moment, n'est-ce pas le principal?

L'hygiéniste ne vous tiendrait pas le même langage, si votre petite bonne femme avait mauvaise mine, si elle était maigre à faire peur, mais regardez-moi ces joues roses! Pensez à cette gosse qui passe son temps à jouer, à sauter, à danser et à chanter! Est-ce une enfant malade? Non, au contraire, c'est la santé en personne qui fleurit dans ce jeune organisme et vous auriez bien tort d'éprouver de l'ennui à ce sujet. "Tout vient à point à qui sait attendre." Ce conseil de La Fontaine est marqué au coin de la plus haute sagesse. Attendez et votre enfant grandira un peu plus tard, parce qu'elle est en bonne santé.

En face, voici un petit garçon qui a grandi trop vite. Il a l'air malade. Regardez cette mine chiffonnée. Certes, il est très grand, mais il est affecté d'une nutrition en mauvais état. Il ne digère rien, il n'assimile rien. Il est maigre. Voilà un cas qui doit susciter de l'inquiétude à sa maman. Voilà un cas qui nécessite les soins du médecin de famille. Or, sa maman, avec une insouciance regrettable, attend pour consulter le docteur! C'est cette maman qui devrait être assiégée de soucis. Elle est négligente, inconsciente peut-être. Elle a tort.

Reprenez donc votre sourire, madame. Votre sollicitude vous honore, mais ayez la sagesse d'attendre avec patience le moment où la nature, cette excellente maman, déclenchera chez votre enfant le mécanisme de la croissance désirée. *Et, à l'âge de vingt ans, votre petite bonne femme sera peut-être plus grande que vous.*

Activités chez les écrivains pour la jeunesse

LANCEMENT DE DEUX NOUVEAUX LIVRES AUX EDITIONS JEUNESSE

Toujours soucieux d'améliorer la situation de la littérature pour nos jeunes Canadiens, les Ecrivains pour la Jeunesse se réunissaient de nouveau ces jours derniers, à la bibliothèque municipale.

"Il faut faire connaître les livres de nos auteurs canadiens," rappelle M. André Dagenais, en annonçant le lancement, aux Editions Jeunesse, 3703 rue Dupuis, coin Côte-des-Neiges, d'un ouvrage de Claude Melançon. *Par terre et par eau;* et de celui de Mme Valiquette: *Gros pin en balade.* Il faut nécessairement détruire ce préjugé qui fait qu'on admire tout ce qui est production américaine, et qu'on n'apprécie pas à leur juste valeur les publications canadiennes. Le but des Ecrivains pour la Jeunesse est d'abord de présenter des textes de qualité, tant au point de vue du français que de l'intérêt du récit.

Plusieurs films ont été projetés au cours de la séance. Grâce à l'un d'eux, l'auditoire a visité plusieurs bibliothèques enfantines de Montréal, et a constaté l'effort considérable accompli par ces dernières dans l'expansion du goût pour la lecture.

Un deuxième film a permis de suivre avec intérêt l'histoire du livre, depuis la fabrication du papier, en passant par l'imprimerie, pour arriver ensuite à la reliure.

Enfin, les bibliothèques circulantes, en usage dans plusieurs centres ruraux de l'Ouest canadien, ont fait l'objet d'une troisième projection cinématographiques.

Suivez ce conseil de grand-maman

"Quand un des vôtres a besoin d'un laxatif, donnez-lui du **SAL HEPATICA**

... moi, je m'en sers depuis 50 ans!"

Grand-maman s'y connaît en fait de laxatif! Elle sait que SAL HEPATICA est un laxatif familial fiable... efficace... et voici pourquoi:

1 SAL HEPATICA soulage intégralement, rapidement... et il est facile d'en régler la dose.

2 Contrairement à certains laxatifs ordinaires, il ne provoque pas de crampes ni de douleurs. Son action est *PLUS DOUCE!*

3 Il soulage l'aigreur d'estomac —c'est un ANTIACIDE.

Voilà pourquoi VOUS devriez, vous aussi, employer

SAL HEPATICA

pour soulager la constipation ou vous remettre d'aplomb au réveil.

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI 30 OCTOBRE 1950

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

POUR LE TRANSPORT DES FRUITS — Le premier ministre du Canada, Louis St-Laurent, s'est rendu dernièrement en Ontario où il fait aux chantiers maritimes de Catharines, l'inspection d'un navire qui sera affecté au transport des fruits sur les Grands Lacs. On voit ici M. St-Laurent en compagnie de M. Charles Ansell, gérant de ce chantier et de M. Harry-P. Cavers, député fédéral de Lincoln. (Photo C.P.)

Accueil triomphal de Québec au 2e bataillon du 22e Régiment

Le premier ministre du Canada, l'hon. Louis Saint-Laurent, remet les couleurs du bataillon au commandant, le colonel J.-A. Dextraze

Québec, 30 (D.N.C.) — Québec a fait hier après-midi un accueil triomphal au 2e bataillon du 22e, seule unité de langue française destinée à servir avec le contingent spécial canadien des Nations Unies. Des milliers de Québécois ont acclamé l'unité qui a paradé, escortée du premier bataillon, de la fanfare régimentaire et avec tous les véhicules constituant son équipement motorisé. En outre, un détachement du second bataillon était équipé du fameux "Bazooka" américain, un lance-bombe antichars portatif, qui dans les rues de Québec faisait ainsi sa première apparition publique au Canada.

C'est la cérémonie de remise du fanion de campagne qui domina cette parade d'adieu. Le fanion venait en tête du défilé fixé à la baïonnette d'un soldat du premier bataillon. Lorsque la fanfare régimentaire en grande tenue ainsi que la garde d'honneur et l'escorte aux drapeaux royal et régimentaire eurent pris place devant l'estrade d'honneur et que le salut général fut exécuté, la brève cérémonie de présentation du fanion se déroula.

Toute la glorieuse épopée du Royal 22e régiment se trouvait symbolisée dans ce petit fanion d'environ un pied de long aux couleurs régimentaires de bleu, jaune-or et rouge et orné au centre du célèbre "castor" que le premier ministre du Canada, le T. H. Louis Saint-Laurent remit au commandant du second bataillon du 22e, le colonel J.-A. Dextraze, au cours de la parade d'adieu de cette unité.

Le chef de la nation canadienne, qui annonçait il y a trois mois, la nouvelle politique militaire défensive du Canada de concert avec les Nations Unies, s'est exprimé d'une voix tremblante d'émotion lorsqu'il un privilège et un honneur pour un privilègeet un honneur pour moi de vous remettre ce fanion dans un geste symbolique envers le 2e bataillon, qui, j'en suis certain, consacrera le même dévouement à la cause de son pays que ses autres devanciers du 22e."

Le second bataillon, qui avait assisté en ordre de parade à quelque distance de l'estrade d'honneur défila ensuite devant le premier ministre qui reçut leur salut tandis que des applaudissements crepitaient chez les invités, les parents et dans la foule massée sur le boulevard Charest, aux abords de l'édifice de la Dominion Corset, devant lequel s'est déroulée la cérémonie.

Portant l'uniforme de campagne et le casque d'acier, près de 800 hommes du 2e bataillon ont défilé, marchant six de front, tandis que les quelque 200 autres avaient pris place dans les véhicules, jeeps, camions et chars d'assaut légers, formant l'équipement motorisé d'une unité d'infanterie. Parmi ces armes motorisées se trouvaient deux gros canons antichars. Les véhicules paradèrent trois de front et dans l'un des premiers jeeps se trouvait le plus fier participant de toute la parade, le petit Franklin Aubé, âgé de 6 ans.

VINGT MORTS VIOLENTES DANS L'EST DU CANADA EN FIN DE SEMAINE

Divers accidents font six victimes dans le Québec

(Par la Canadian Press)

Un mort, trois blessés

Hull, 30 (C.P.) — Une femme a été tuée et trois personnes gravement blessées quand une automobile entra en collision avec une locomotive à Gatineau Mills, à 4 milles au nord-est de Hull.

La victime est Mme Jean Carabre, 29 ans, de Notre-Dame de la Salette, Québec, et les blessés sont M. Jean Carabre, Gérald Bradley, 30, et Margeret Somers, ces deux derniers d'Ottawa.

Accident de chasse

Un adolescent de 13 ans, Henri Foisy, de Ste-Marguerite, dans les Laurentides, a été tué accidentellement d'un coup de feu, au début de l'après-midi d'hier, au cours d'une partie de chasse dans les bois de Ste-Marguerite du Lac Masson.

Un jeune compagnon de son âge, Richard Pilon, ayant en main une carabine de calibre .22, s'en allait dans les bois, quand la détente de son arme se déclencha en s'accrochant dans son coupe-vent. Henri Foisy, qui marchait en arrière, reçut le projectile en plein coeur et mourut instantanément.

Cet accident porte à sept le nombre des victimes qui ont déjà perdu la vie dans des tragédies semblables, depuis l'ouverture de la saison de chasse.

Tué par une auto

Un homme de 50 ans, M Frank Masserelo, domicilié à 1257 rue Lafontaine, a succombé, hier matin, à l'hôpital Saint-Luc, aux blessures qu'il avait subies vers 7 heures samedi soir, lorsqu'il fut heurté par une automobile. La victime traversait la chaussée rue Ontario est, près de Wolfe, lorsque l'accident survint Il fut conduit à l'hôpital Saint-Luc où il succomba.

Frappé par une auto

M. Joseph L. Presner, 55 ans, qui habitait au numéro 118 ouest, rue Sainte-Catherine, est mort, hier midi, à l'hôpital Saint-Luc, où on l'avait transporté, inanimé, vers 1 h. 30 samedi matin, à la suite d'un accident survenu à l'angle des rues Notre-Dame et Bonsecours. En traversant la chaussée vers le nord, à l'endroit cité, il fut projeté sur le sol après avoir donné contre la poignée de porte d'une auto filant alors vers l'est, rue Notre-Dame, et conduite par M. James Duncan, 22 ans, 1666, rue Ville-Marie. Ce dernier arrêta promptement à la suite de l'accident, et le piéton fut transporté d'urgence à l'institution mentionnée où les médecins tentèrent vainement de lui conserver la vie.

Le cadavre fut transporté à la morgue, à 1 h., hier après-midi, pour fins d'enquête du coroner.

Les constatations d'usage furent faites par le sergent P Bouchard, du poste central, et les agents Léo Brisson et Paul Chrétien, de radio-police.

Tué par un tramway

Un tramway du circuit 25 frappa et tua instantanément, vers 6 h. 30 hier soir, un Ukrainien de 60 ans, M. Michael Gelezhko, qui habitait au numéro 196a, rue Devienne. L'accident est survenu à l'angle des rues Notre-Dame et Saint-David.

Le Dr Hunt, interne de l'hôpital Victoria, constata le décès de la victime, qui fut transportée à la morgue de la rue Saint-Vincent, où une enquête sera tenue au cours de la journée, sous la présidence du coroner du district de Montréal.

Le sergent Roland Dufort, du poste no 6 (rue Montfort), et les agents Roland Paquin et Henri Cuillierrier, de la Radio-Police, firent les constatations d'usage.

Chute mortelle

Un homme de 47 ans, M. Alfred Lefebvre, domicilié à 1272, rue Ste-Elisabeth, a succombé, vendredi soir, à l'hôpital Saint-Luc, aux blessures qu'il avait subies vers 7 h. 45 après avoir fait une chute du haut de la plateforme d'une remorque, rue Berri, au sud d'Ontario.

M. Lefebvre était à l'emploi de la compagnie J. J. B. Motor Express, Limited, depuis trente ans. Il était depuis nombre d'années président de l'Association des employés de J. B. Baillargeon Express, Limited, et président de l'Association des employés de J. B. B. Motor Express, Limited.

En Ontario et en Nouvelle-Ecosse

En Ontario

Neuf personnes, en Ontorio, ont été victimes de tragédies de la route. Le pire accident est survenu près de Pickering, à 20 milles à l'ouest de Toronto, alors que trois hommes perdirent la vie. Brian O'Boyle, 19 ans, et Norman Scherb, du même âge, furent tués alors que leur automobile entra en collision avec un camion conduit par Earl Kirk, 53 ans. Comme ce dernier descendait de son véhicule pour constater les méfaits de la collision il fut frappé mortellement par une automobile.

Deux collisions semblables à Kingston et à Courtland causèrent la mort de trois personnes: Ernest Gordon, Mary Nichoveau et Henry Ferber.

Les autres victimes de la route sont: Laird Ross, 8 ans; Steve Sysburg, de Conway, P.Q.

En Nouvelle-Ecosse

Roland Scott, 23 ans; Roman Smith, 24 ans, et Douglas MacQuarrie, 17 ans, perdirent la vie à Pleasant-River, N.-E., alors que leur automobile capota.

Une automobile frappa mortellement Mme Sabra Hines, 74 ans, de Lantz-Siding, à 30 milles au nord de Halifax.

Au Nouveau-Brunswick, Earl Gill fut victime d'un accident de chasse.

A Porto-Rico

64 criminels encore au large

San Juan, Porto Rico, 30 (A.P.) — Soixante-quatre criminels sont encore au large aujourd'hui après une évasion massive à laquelle participèrent 111 prisonniers. Ces derniers profitèrent des heures de visite pour assommer un gardien, s'emparer de son fusil et faire une descente dans l'arsenal de la prison. Après avoir tué le gardien de la porte principale, ils tentèrent vainement d'ouvrir cette dernière. Ils durent fuir par la cuisine.

Les autorités de la prison déclarent qu'on a réussi à capturer 47 des fuyards, tandis que les deux chefs de bande et plusieurs prisonniers armés sont encore au large.

Cette prison est située à 10 milles de San Juan.

Des pluies torrentielles inondent les vallées au sud de l'Oregon

Deux noyés et 2,000 sans-foyers — Plusieurs villes isolées sur la frontière Oregon-Californie

Portland, Orégon, 30. (A.P.) — Deux personnes se sont noyées, une autre manque à l'appel et 2,000 sont privées de leurs foyers, à la suite d'une inondation dans les régions montagneuses du sud de l'Orégon.

Quatre jours de pluies torrentielles ont fait déborder les rivières inondant villages et vallées et isolant plusieurs villes situées sur la frontière de l'Orégon et de la Californie.

La Croix-Rouge a dépêché 1,000 volontaires dans la région d'Eugène que le chef de police ordonna d'évacuer. 1,000 autres volontaires se dirigent vers la vallée de la rivière Umpqua.

La ville de Grant's Pass est pratiquement isolée. On n'a donné encore aucun ordre d'évacuer, mais l'ingénieur des routes d'Etat déclare que l'inondation est la pire depuis 1927.

Quant à la ville de Crescent, Californie, elle fut complètement isolée hier, et les voyageurs de quatre autobus et de plus de cent automobiles n'ont pu en sortir.

On propose aujourd'hui de parachuter des aliments à plus de cinquante familles isolées à Douglas-Park.

Sur les grandes routes les eaux emportent les ponts et déracinent les arbres.

Un corps d'ingénieurs de l'Armée s'est rendu dans la vallée de la rivière Willamette, entre Eugène et Portland.

Un expert, Elmer Fisher, a déclaré que le niveau des eaux augmentera de 10 à 12 pieds dans les régions d'Albany, de Corvallis et Salem, la capitale de l'Oregon.

M. A. H. Menzies nommé au Japon

M. Arthur H. Menzies vient d'être promu à la direction de la mission canadienne de liaison au Japon. M. Menzies était auparavant chef de la division américaine et de celle de l'Extrême-Orient au ministère des affaires extérieures.

Le collège Sainte-Marie reçoit officiellement l'hon. G. Fauteux, ancien élève de cette institution

Il visite son Alma Mater à l'occasion du conventum de la promotion 1900

Samedi, vers la fin de l'après-midi, les Anciens du Collège Ste-Marie recevaient le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. Gaspard Fauteux, à l'occasion du conventum de la promotion 1900. Le R. P. Joseph Paré, s.j., recteur du collège, souhaita la bienvenue au distingué visiteur. "A titre de recteur de cette maison, dit-il, je suis à la fois heureux et flatté de me faire l'interprète de tous pour souhaiter la bienvenue au lieutenant-gouverneur au nom de mes élèves et de leurs maîtres anciens et actuels. Excellence, votre présence parmi nous est plus qu'un honneur, mieux qu'une fierté. Elle est une leçon, un exemple. Nos jeunes ont devant les yeux un modèle qu'ils devraient s'efforcer d'imiter."

Le R. P. Paré, après avoir signalé la présence du R. P. I. d'Orsonnens, représentant du provincial des Jésuites, et du R. P. John S. McCaffrey, s.j., recteur du Collège Loyola, termina en disant qu'ils avaient tenu à assister à cette manifestation afin de prouver au lieutenant-gouverneur que "les deux principales nationalités de son vice-royaume sont heureuses d'unir leurs hommages dans un collège où les deux races vécurent longtemps côte à côte."

M. Charles Munn, philosophe finissant et président de son conventum, lut ensuite une adresse à l'hon. Fauteux. "Si l'honneur est très grand de recevoir une telle personnaiité, dit M. Munn, une joie plus grande encore l'accompagne quand le lieutenant-gouverneur est en même temps un ancien de Sainte-Marie".

Au début de sa réponse, l'hon. Fauteux remercia les autorités du Collège de l'avoir invité officiellement à visiter son Alma Mater. Il rappela le souvenir du premier habitant du Château du Bois de Coulonge, monsieur d'Ailleboust. Puis il passa en revue les diverses visites qu'il avait faites, depuis quelque temps, dans plusieurs institutions.

"Grâce à elles, dit-il, j'ai pu refaire l'histoire de la province, car celle-ci et la leur se confondent étrangement."

"A ce compte, poursuivit le lieutenant-gouverneur, n'ai-je pas raison de me glorifier d'être le petit-fils de celui qui régla, dans la mesure où il fut possible de le faire, l'épineuse question des Jésuites de telles façon que justice fut faite? Le succès remarquable obtenu dans cette affaire par l'ancien premier ministre de la province fut certes apprécié par l'Ordre des Jésuites. Il le fut aussi, d'ailleurs, après quelques explications, par toutes les autorités religieuses du Canada, et, dès les débuts, par le Saint-Père lui-même, puisque Léon XIII daignait conférer à cette occasion à mon grand-père les insignes de Chevalier de St-Grégoire le Grand et même le titre de comte romain."

L'hon. Fauteux termina en disant qu'il ne pouvait pas ne pas garder un souvenir profond des bienfaits reçus alors qu'il était élève du Collège Ste-Marie. "Aussi est-ce pour moi une satisfaction sans pareille, dit-il, que de pouvoir dire ici à mes anciens professeurs le merci le plus filial et le plus reconnaissant."

Les discours terminés, on remit à Mme Fauteux une magnifique gerbe de fleurs. On procéda ensuite à la présentation du Conseil de l'association des anciens élèves du Collège et du Club des anciens de Ste-Marie, après quoi il y eut vin d'honneur et buffet.

Au nombre des principaux invités, on remarquait le colonel Maurice Forget, président de l'Association des anciens; le président du Club des anciens, le notaire Théo Legault; les membres de la famille du lieutenant-gouverneur, dont le juge Gérald Fauteux, de la Cour suprême du Canada; M. et Mme Roger Duhamel; le R.P. Brosseau, recteur du collège St-Ignace; le R.P. Bergeron, économe provincial; le R.P. Louis Bouchard, supérieur de la province des missions de Chine, etc...

Les Chambres de Commerce enverront une délégation

Elle sera à Ottawa le 6 novembre

La Chambre de Commerce canadienne a annoncé aujourd'hui qu'une délégation représentant des hommes d'affaires des dix provinces ira rencontrer le premier ministre Louis Saint-Laurent, et les membres de son cabinet, le 6 novembre, afin d'exposer au gouvernement la politique nationale des Chambres de Commerce.

La délégation, avec en tête le nouveau président-élu, M. Francis G. Winspear, d'Edmonton, soumettra les résolutions adoptées lors du récent congrès des Boards of Trade et des Chambres, à Banff, Alta.

Les résolutions couvrent des sujets tels que l'agriculture, la défense nationale, l'éducation, les relations entre patrons et employés, le communisme, les taxes, l'immigration et le développement des ressources naturelles.

Congrès de l'Institut des produits forestiers

Ottawa, 30 (C.P.) — L'Institut des produits forestiers du Canada a ouvert ce matin, ici, son congrès annuel. Des représentants de la plupart des industries forestières du pays, ainsi que des législatures fédérales et provinciales, assistent aux réunions, qui seront en grande partie consacrées à l'étude des nouvelles utilisations des produits de la forêt.

A l'ONU

Moscou cherche à retarder encore le choix de Lie

Lake Success, 30 (A.P.) — Le Conseil de sécurité des Nations Unies doit se réunir de nouveau cet après-midi pour débattre encore une fois si M. Trygve Lie doit être maintenu à son poste comme secrétaire général de l'O. N.U. ou si on doit lui donner un successeur.

Légalement, le Conseil est obligé, s'il ne peut s'entendre sur la question, de la référer à l'Assemblée générale. Et celle-ci ne dispose que du pouvoir de renouveler le terme d'office de M. Lie mais ne peut lui suggérer elle-même de successeur.

C'est le maintien de M. Lie à son poste que désirent les Etats-Unis. Mais c'est aussi ce que ne veut pas la Russie. Et voilà pourquoi son délégué au Conseil, Jacob Malik, a réclamé une nouvelle séance de cet organisme sur le sujet, afin d'empêcher l'Assemblée de prendre une décision immédiate.

De toute façon, les partisans de Lie disposent d'un nombre suffisant de votes, au Conseil comme à l'Assemblée, pour assurer sa victoire. On note surtout que l'Inde, jusqu'ici partisane des objections russes, a modifié son attitude et se déclare maintenant en faveur de Lie.

La messe doit être l'objet principal de la dévotion de tous les fidèles

Le Conseil diocésain des associations catholiques consacre sa 6e réunion annuelle à l'étude du Saint-Sacrifice — Nécessité d'une grande campagne en faveur d'une messe mieux comprise

A l'occasion de la fête du Christ-Roi, le Conseil diocésain des associations catholiques de Montréal a tenu, samedi et dimanche, sa sixième réunion annuelle, à l'Université de Montréal.

Le programme était très chargé, et, samedi après-midi, cinq sujets d'études ont été soumis à des commissions spéciales qui, hier, ont fait rapport de leurs conclusions. Le thème général de ces séances d'étude était la Messe. De façon toute particulière, cinq questions étaient posées, auxquelles devaient répondre les diverses commissions: votre mouvement, association, conseil, a-t-il déjà étudié la question de la messe? A cette première question, la réponse fut que les mouvements spécialisés d'action catholique s'étaient intéressés au Saint-Sacrifice principalement par la formation d'un service de liturgie au sein de la J.E.C., par de nouveaux cours de religion et des instructions données chaque jeudi à l'adoration nocturne.

A la deuxième question qui portait sur les idées les plus importantes à faire ressortir au cours de cette campagne en faveur de la messe, on a répondu qu'il fallait d'abord insister sur la similitude entre le sacrifice de la messe et celui du Calvaire indiquant que sur l'autel comme sur le Calvaire c'est le même Jésus-Christ qui s'immole. Ont aussi été indiqués comme sujets de grande importance pour cette campagne, les différents moyens mis à la disposition du chrétien pour une participation plus vécue au Saint-Sacrifice.

La troisième question avait trait à la nécessité d'une telle campagne. On a souligné que l'Année sainte est consacrée à un retour aux valeurs spirituelles et que la messe constitue l'une des plus importantes parmi ces valeurs. Le rapport de la commission chargée de faire l'étude de ce sujet note que l'assistance à la messe est de moins en moins nombreuse et que par son [illegible] il est urgent de rappeler aux [illegible] la valeur du saint office.

Comme [illegible] stations pratiques au cours de la campagne on a suggéré la célébration d'une messe de minuit au Forum, le jeu de la messe interprété par les Compagnons de Saint-Laurent ainsi que des messes dialoguées.

Lors de la séance d'hier après-midi, on présenta un long rapport sur les réalisations d'action catholique dans le diocèse. Ce rapport mentionne le travail fait pour la formation des chefs, l'étude du corps mystique et les diverses manifestations des mouvements spécialisés. Le rapport note ensuite que le service de préparation au mariage a été suivi par 3,136 jeunes gens et jeunes filles. Plusieurs résolutions ont été adoptées, grand nombre concernant la lutte à mener contre les magazines immoraux et les vêtements indécents.

Le R.P. Maurice Lafond, C.S.C., a prononcé le sermon à la messe dialoguée célébrée hier matin par Mgr Albert Valois. Le R.P. Lafond a parlé de la mission confiée par Jésus-Christ à ses apôtres. Cette mission a pour objet le royaume de Dieu et pour nature le témoignage en faveur du Fils de Dieu. "C'est avant tout par sa sainteté, son esprit de prière, son détachement, son amour des hommes que le militant chrétien transformera le monde", a conclu le prédicateur.

Faussaire du chèque qui attend sa sentence

Un garçon de table, Réal Trudel, âgé de 26 ans, devra attendre sous verrous le prononcé de sa sentence. Il s'est reconnu coupable d'avoir forgé 18 chèques pour une somme totale de $1,201.

Il comparaissait samedi matin devant le juge Gustave Marin, de la Cour des sessions de la paix. A la lecture des actes d'accusation, Trudel a immédiatement avoué sa culpabilité.

L'individu avait été coffré jeudi par le détective Armand Jutras, de la Sûreté provinciale. Il était recherché depuis quelques semaines. Il avait négocié ses faux chèques dans des hôtels de Montréal, Vaudreuil, Lachute, Saint-Jérôme et Chicoutimi.

Le départ de notre brigade spéciale pour la Corée serait très prochain

Notre brigade spéciale aurait toujours pour but d'aller aider les troupes des Nations Unies en Corée, a déclaré hier, lors de son passage à Montréal, son commandant, le brigadier J. M. Rockingham. De passage ici pour faire l'inspection du 2e bataillon du Royal 22e, qui fait partie de la brigade spéciale et qui est actuellement à l'entraînement à Valcartier, le brigadier Rockingham, a précisé qu'il n'y avait pas encore eu de changement dans la mission que l'on avait confiée à cette brigade et qu'il n'y avait pas lieu non plus de s'inquiéter outre mesure des absences qui ont été enregistrées aux camps d'entraînement depuis quelques semaines.

Le brigadier a aussi déclaré que les ordres donnés pour que toutes les forces composant notre brigade se réunissent à Fort Lewis pour un entraînement général étaient encore en vigueur. Il a aussi précisé que cette réunion à Fort Lewis de tous les groupes à l'entraînement au pays se ferait sous peu. Il a cependant noté que l'entraînement final de notre brigade serait probablement faite en Corée même.

Une prescription contre la Couronne

Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — Il n'y a pas de prescription contre la couronne et celle-ci est en droit de réclamer le remboursement des dépenses qu'elle a dû faire pour payer à un officier de l'armée blessé et incapable d'exercer sa solde quotidienne ainsi que les traitements médicaux et l'hospitalisation, vient de déclarer l'honorable juge J. Angers, de la Cour de l'échiquier du Canada, dans un jugement où il condamne deux Trifluviens à payer au gouvernement fédéral la solde de $4,232.06 avec intérêt depuis le 27 février 1948, à la suite d'un accident survenu le 5 août 1944, à Montréal.

Il s'agit d'une réclamation du gouvernement pour le recouvrement de solde et frais d'hospitalisation déboursés par le lieutenant Thomas Stanley Fluck, des forces militaires du Canada, à la suite d'une collision entre sa motocyclette lui appartenant et un camion appartenant à l'un des défendeurs et conduit par l'autre.

Celler refuse l'invitation

Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — Emmanuel Celler, membre de la Chambre des Représentants à Washington, et président du sous-comité d'enquête sur les monopoles, vient de décliner l'invitation du maire J.-A. Mongrain le conviant à venir visiter nos usines à papier et à constater sur place que ses accusations sont sans fondement.

Dans sa lettre d'invitation, le maire Mongrain soulignait que Trois-Rivières est le plus important centre de fabrication de papier au monde entier.

Celler expose dans sa réponse au maire Mongrain qu'il a actuellement trop de travail pour trouver le temps de venir aux Trois-Rivières.

Grand congrès de l'aviation canadienne

Seigniry Club, 30 (C.P.) — Environ deux cents représentants de l'aviation canadienne se réuniront ici cette semaine pour un congrès de deux jours. Les délégués feront l'étude des principaux problèmes actuellement rencontrés dans cette industrie un peu nouvelle du transport par air. Le ministre Chevrier sera le principal conférencier invité au banquet de mercredi soir.

On prévoit que les délégués proposeront comme résolution principale, un amendement à la charte de la Banque industrielle du Canada de manière à ce que celle-ci puisse consentir des prêts à longs termes aux compagnies engagées dans le transport par air.

Décès de M. Gruninger

Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — M. G. A. Gruninger, entrepreneur trifluvien connu, est décédé à l'âge de 74 ans et 5 mois après une longue maladie. D'origine allemande, M. Gruninger était ingénieur, gradué de la faculté de génie civil de l'université Karlsruhe, à Bade. Il était venu au Canada en 1907 après un stage au Congo belge, puis en Afrique orientale et en Argentine. Il devait se rendre au Japon quand il opta pour le Canada. Il avait épousé une Trifluvienne, Mlle Cécile Bellefeuille. Elle lui survit ainsi que plusieurs enfants

AGENOUILLOIRS
Spécialistes en rembourrages
(Coussinement caoutchouté et plastique)
Camille Longpré
432 ouest, rue Ontario Montréal LA. 8214

● Un grand choix de
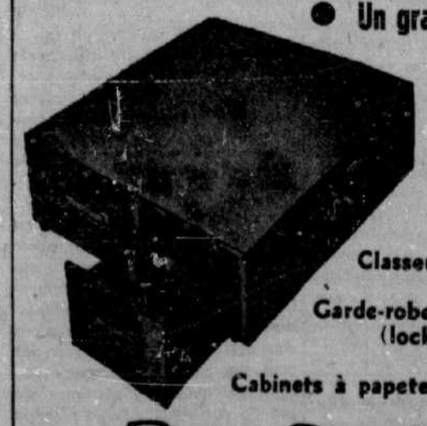
Tables
Chaises
Pupitres
Classeurs en acier
Garde-robes en acier (lockers)
Cabinets à papeterie en acier
Norman Specialties
N. & R. DESNOYERS, props.
21 Notre-Dame est — Montréal — BE. 8677
● Attention spéciale aux institutions religieuses ●

Radio prêté GRATIS
ESTIMATION AVANT REPARATION SERVICE $1.00
SAMSON 470 RACHEL EST PL. 8618

Il faut lire
"LA PUISSANCE OCCULTE"
par
STANISLAS VACHON
"Un précieux instrument de travail" — F.-A. Angers.
"Exposé clair, logique, solidement étayé et documenté" — Revue "Vie Française".
"Complément naturel de l'ouvrage classique de M. Henri Bourassa : Que devons-nous à l'Angleterre ?" — Omer Héroux, dans "Le Devoir".
"Tous ceux que la politique canadienne intéresse voudront lire cet ouvrage". — Chanoine Lionel Groulx.
En vente chez l'auteur à Charlesbourg et à
L'ACTION NATIONALE
422 est, rue Notre-Dame, MONTREAL, P.Q.
Prix $1.75, livré par la poste $1.85
Relié toile rouge vin, vert ou bleu $2.50
Franco $2.60

Philippe Beaubien & Cie
ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros
5632, ave. du Parc MONTREAL Ca. 5731

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant : Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour reimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue), $8.00; Montréal et banlieue, $11.00; Etats-Unis et Empire britannique, $10.00; Union postale, $12.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, $3.00; Etats-Unis et Union postale, $4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BElair 3361*

LUNDI, 30 OCTOBRE 1950

L'accord économico-militaire avec les Etats-Unis

Le Canada s'éloigne encore de Londres pour se rapprocher de Washington

Le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis ont signé jeudi dernier une entente qui a pour but de faciliter la mobilisation industrielle dans les deux pays, en permettant l'échange d'armes, de munitions, de matières premières, de procédés de fabrication et de techniciens. C'est un accord économique, mais sur le plan militaire. Il ne s'agit en aucune façon d'une entente commerciale ordinaire, de l'un de ces traités de réciprocité dont il a été si souvent question.

L'accord conclu la semaine dernière reprend la fameuse Déclaration de Hyde-Park. Cette formule de collaboration élaborée par l'ancien premier ministre Mackenzie King et l'ancien président Roosevelt en 1941 était une mesure de guerre. La conclusion d'une nouvelle entente de même nature vient nous rappeler éloquemment que nous nous engageons rapidement sur la voie de la guerre si nous n'en sommes pas déjà à la première phase d'un troisième conflit mondial.

•

Le nouvel accord économico-militaire est-il avantageux pour le Canada? Vraisemblablement très avantageux... si l'on prend pour acquis que notre politique actuelle d'intervention militaire dans tous les coins du monde est préférable à une politique de neutralité ou tout au plus de collaboration prudente à l'Organisation des Nations Unies.

Le Canada ne saurait s'armer sans recourir à l'industrie américaine. Il lui faut de toute nécessité importer certaines armes, certains appareils, de grandes quantités de matières premières. Il peut en échange exporter d'autres matières premières. Cela n'est cependant pas suffisant pour compenser et le réarmement risque d'affaiblir notre position monétaire en nous imposant une lourde balance commerciale défavorable. Pour équilibrer les échanges, il faut que le gouvernement des Etats-Unis place des contrats de fabrication d'armes et de munitions au Canada. Tel sera pour nous le principal avantage de l'accord qui vient d'être conclu.

Il devrait s'avérer fort avantageux—toujours dans l'hypothèse qu'une politique de guerre soit désirable — s'il fonctionne aussi bien que celui de Hyde-Park. La dernière guerre avait permis au Canada d'accumuler une réserve considérable de dollars. Il a sacrifié le plus clair de cette réserve accumulée en consentant à la Grande-Bretagne le prêt-cadeau d'un milliard et quart qui ne sera jamais remboursé et qui n'a même pas suffi à nous conserver le marché anglais.

Les accords économico-militaires avec la Grande-Bretagne ont toujours été unilatéraux. Le plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth, par exemple, nous avait laissé à la fin de la guerre une créance de plusieurs centaines de millions contre la Grande-Bretagne, créance que nous avons généreusement effacée de nos livres. Il faut reconnaître que les offres que nous font les Etats-Unis comportent au moins des avantages pour les deux parties. Le dernier accord économico-militaire est en lui-même fort avantageux pour nous — à moins de l'envisager comme une prime à la collaboration militaire.

* * *

Cette collaboration militaire de plus en plus étroite entre les deux pays favorisera-t-elle la canadianisation de notre armée? Il ne faut pas oublier en effet que l'accord touchant la mobilisation industrielle vient s'ajouter à un autre déjà vieux de quelques années touchant l'uniformisation des armes et des méthodes d'entraînement. Cela veut dire que nos régiments, nos flottilles et nos escadrilles échapperont désormais à la tutelle du commandement impérial, que nos forces ne seront plus enrobées dans les armées impériales et utilisées plus ou moins anonymement pour la plus grande gloire de l'Empire. Il y aura sans doute encore des tentatives de collaboration impériale, mais elles devraient se faire de plus en plus limitées et de plus en plus rares. C'est ainsi qu'il existe actuellement une brigade du Commonwealth qui participe à la campagne de Corée, mais la dernière déclaration de M. Claxton semble bien indiquer que les troupes spéciales du Canada n'y seront pas incorporées et qu'elles subiront leur entraînement aux Etats-Unis au lieu de se rendre en Extrême-Orient.

Il ne faudrait évidemment pas que l'intégration de nos troupes soit trop intime avec l'armée des Etats-Unis. Il ne semble cependant pas à craindre que la tutelle militaire des Etats-Unis puisse jamais devenir aussi complète et aussi mesquine que le fut celle de l'Angleterre. Nos voisins voudront peut-être orienter notre politique militaire, mais cette intervention pour ne pas dire cette exploitation n'ira jamais jusqu'à annexer nos unités à des unités américaines plus considérables, à leur faire perdre leur identité et à réclamer le mérite de leurs succès et de leurs exploits.

La canadianisation de notre armée devrait se poursuivre en dépit de cette collaboration militaire étroite avec les Etats-Unis qui n'est pas sans offrir certains dangers. Elle pourrait même en recevoir une nouvelle impulsion du fait de l'émulation amicale entre soldats du Canada et soldats des Etats-Unis.

•

Le Canada continue à se détacher de Londres pour se rapprocher de Washington. C'est une évolution dont il y aura lieu de se réjouir à la condition de savoir garder un juste milieu. Il est très bien de continuer à trancher les liens impériaux, mais il ne faudrait pas se forger d'autres chaînes. Ce serait tomber de Charybde en Scylla.

Pierre VIGEANT

CHRONIQUE

Sur les guerres préventives

par Georges DUHAMEL

Environ l'année 1932, [illegible] que la menace allemande devenait de jour en jour plus alarmante, Charles Nicolle me disait parfois, en hochant la tête avec tristesse: "La pensée d'une guerre préventive est absurde et, pourtant, ce serait peut-être la seule façon d'éviter une catastrophe universelle." Sur quoi je répondais à l'illustre biologiste que les vaccinations, et autres méthodes en lesquelles il était maître, ne représentaient pas des guerres préventives, mais seulement une mise en ordre de défense, une préparation en vue de l'épreuve, et que cette préparation avait, dans un grand nombre de cas, des résultats satisfaisants.

Je ne peux pas ne pas évoquer ces entretiens d'autrefois en lisant, aujourd'hui, les ébouriffantes dépêches d'agences par lesquelles nous apprenons qu'un citoyen des Etats-Unis, nonobstant la douloureuse évolution de la guerre de Corée, demande à son pays de s'engager dans une guerre préventive contre le monde soviétique. Si je comprends bien, pour ce stratège en chambre, une guerre préventive, dans laquelle l'Amérique ferait jouer ses armes nouvelles, aurait l'avantage de surprendre les Russes et leurs satellites dans un moment où leur infériorité en armes atomiques est non pas certaine — qui le sait? mais probable. L'auteur de cette intéressante proposition ne semble même pas considérer que, de cette guerre préventive, la malheureuse Europe, déjà si rudement éprouvée, depuis le début du siècle, par onze années de guerre sans merci, serait le champ de bataille et la toute première victime. Ce n'est pas sans amertume que l'Europe occidentale envisage de jouer le rôle de cobaye dans une expérience de cette sorte. Que si l'on nous répond, à nous autres Européens, que c'est justement dans une opération telle que se trouve notre meilleure chance de salut, nous demandons avec insistance que le problème soit posé d'une autre façon.

Qui ne serait pas effrayé de la politique russe, des armements russes, des ambitions russes? La Russie, aujourd'hui, doit croire son heure arrivée et qu'elle va pouvoir, enfin, remplir sa mission, c'est-à-dire étendre sa domination sur le monde entier. Après quoi, tous les ennemis ayant été anéantis ou neutralisés, il n'y aura plus de guerre... La fièvre nationaliste qui soulève la Russie se trouve merveilleusement secondée, amplifiée, exaltée par une grande ferveur politique et sociale. Elle ne laisse, aux yeux de ses zélateurs étrangers, paraître que ce côté de sa personne: elle n'est pas la conquérante, elle est la libératrice. Nous connaissons déjà, nous autres, cette séduisante chanson.

En admettant même que la pensée impie d'une guerre préventive se trouve justifiée par les faits — ce qui est une vue de l'esprit — en comptant pour rien le martyre des nations européennes précipitées dans le brasier, a-t-on la moindre chance d'anéantir, avec des bombes H ou autres, l'esprit messianique de la nation propagatrice d'une nouvelle religion sociale? Non, sûrement non! On ne peut que l'exaspérer, lui donner la vigueur nécessaire aux revanches futures.

Il est au contraire possible et logique de préparer les nations européennes, par une opération comparable à une bonne vaccination, c'est-à-dire en développant leurs moyens de résistance, en les rendant aptes à produire en abondance ce que les médecins appellent des anticorps. Je suis sûr que si le délai nécessaire, le délai de ressaisissement est accordé à l'Europe occidentale, le grand malheur sera conjuré. Une Europe forte pourrait non seulement décourager l'esprit d'invasion, mais elle pourrait aussi tempérer les ardeurs des idéologues d'outre-Atlantique et travailler utilement à cette grande réforme sociale que nous voyons en train de s'opérer et qui rendra quelque jour toute révolution superflue.

Quant à la Russie, pour ivre de ses succès qu'elle paraisse aujourd'hui, elle est, dès maintenant, menacée, sans qu'il soit besoin de la moindre intervention armée, par un péril intérieur que connaissent bien les observateurs de la vie: le gigantisme. Dès maintenant, en effet, l'empire russe n'est plus à la mesure de l'homme, il excède les proportions d'un organisme viable. Il fait songer à ces animaux préhistoriques, dont nous retrouvons les squelettes et dont l'espèce même a disparu parce qu'ils ne pouvaient résister à l'offensive continuelle des êtres petits, des ennemis innombrables et invisibles. En admettant que la Russie remporte encore d'autres victoires, qu'elle vienne, par exemple, à bout de l'Europe occidentale, elle sera, tôt ou tard, "vaincue par sa conquête" et l'immense construction s'abîmera en poussière.

Le simple bon sens nous conseille donc de ne pas faire certaines démonstrations absurdes, de ne pas courir au-devant des catastrophes, mais de conjurer le malheur en nous préparant au malheur, de gagner du temps et, surtout, de rendre vain le nouvel évangile social, principale force de l'empire oriental, en travaillant sans relâche pour instaurer la justice, en retirant à l'adversaire des arguments plus puissants que des armes.

Georges DUHAMEL,
de l'Académie française.
(Le Figaro—16/9/50)

COURRIER DE FRANCE

Éléments de réflexion

— III —

Témoignages de savants — Donner, de bonne foi, notre opinion, ou "alerter l'opinion" ?

par Pierre de GRANDPRE

Ce sont les témoignages les plus élevés, les plus lucides, les plus purs, qui confirment ce journal dans les attitudes dont on ne manque pas de lui faire grief. Nous groupions vendredi quelques directives pontificales dont le sens ne peut faire de doute. Précédemment, nous rapportions quelques paroles clairvoyantes d'Einstein. Voici comment s'expriment d'autres savants:

"Les scientifiques américains sont divisés sur beaucoup de points, mais ils sont tous d'accord sur un seul but: notre pays doit s'écarter de la "fausse sécurité des bombes" et aller vers la lente et difficile tâche qui consiste à gagner la sécurité par une approche constructive de la paix par des accords mutuels, de la paix par le désarmement graduel, de la paix par la reconstruction économique et le développement à l'échelle mondiale." — ("Bulletin of Atomic Scientists", mars 1950.)

Dans la même publication, M. J. Robert Oppenheimer écrivait, le même mois: "Il y a pour nous un grave danger dans le fait que ces décisions (relatives au contrôle de la bombe atomique et de la bombe H et qui, précise ce texte, "touchent la base même de notre moralité") ont été prises d'après des faits restés secrets. Ceci n'est pas parce que les hommes qui doivent contribuer à ces décisions, ou qui doivent les prendre, manquent de sagesse; c'est parce que la sagesse elle-même ne peut fleurir ni la vérité être déterminée sans débats ou critique."

Retenons encore ces lignes dans cette revue (janvier 1950): "... A moins que nous acceptions d'être dans une moins bonne position stratégique pour pouvoir améliorer considérablement les chances de la paix, nous pourrions bien être incapables de faire le moindre progrès vers une paix possible."

Bienfaits d'une sage opinion publique

Et ne croyons pas que l'existence d'une opinion publique calme soit inutile. Une guerre ne peut être entreprise avec des chances de succès que lorsque la majorité populaire ressent l'impérieuse nécessité de se battre.

Or, il semble qu'en Russie aussi bien qu'aux Etats-Unis, l'opinion n'obéisse plus bien, cette fois, aux poussées de la politique. Des satisfactions ont été données au peuple récemment dans les deux pays. Le gouvernement soviétique, selon certains rapports, viendrait d'accorder la priorité, dans son "planning", à un immense plan de "transformation de la nature"?

Le 18 août dernier, nous apprend le nouvel hebdomadaire libre "Don Quichotte" (que nous citons sous toute réserve), le Conseil des ministres de l'U.R.S.S. décidait par décret d'installer un nouveau système d'irrigation sur une superficie allant de l'Ukraine jusqu'aux frontières de la Mandchourie. Les ministères du Machinisme agricole et du Transport des machines seraient invités à fournir à ceux de l'Agriculture et de la Production cotonnière, dès le mois de janvier 1951, 24,800 excavatrices et bulldozers pour la construction et l'entretien des canaux. L'on aurait décidé la construction de deux centrales électriques géantes, à Kouybychev et à Stalingrad. Enfin, quatrième projet capital, le percement d'un canal Amou-Daria-Caspienne, la construction d'un barrage sur l'Amou-Daria et la mise en culture et en pâturage de plus d'un million d'hectares du désert de Karakoum.

Aux Etats-Unis, M. Harold Stassen (qui tenait naguère un tout autre langage) vient de demander à Staline de lui accorder un entretien, afin de jeter les bases d'un accord pacifique. Qu'un homme politique appartenant au même parti que les apologistes de la "guerre préventive", prenne cette décision, un mois avant les élections, la chose est significative. Malgré les enrichissements du dernier conflit mondial, lequel, morts mis à part, a vraisemblablement laissé dans le public des souvenirs moins cuisants que la grande dépression, les Républicains paraissent s'être aperçus qu'il est d'un meilleur calcul de parler aux électeurs américains de paix plutôt que de guerre.

Dans une juste perspective

Soyons-en persuadés, même si l'horizon avait l'air parfois de se boucher devant nous, ce qui s'accomplit dans le sens de la paix ne peut pas être du travail irrémédiablement perdu. Plutôt que d'"alerter l'opinion", notre seule obligation civique reste encore d'exprimer une opinion. Si elle est libre et de bonne foi, au lieu de "saper le bon sens populaire", une telle opinion a quelque chance de lui donner une voix. Tant mieux s'il arrive qu'une position qu'il nous paraît naturel de prendre nous met d'accord avec les esprits les plus généreux et les plus clairvoyants; et tant pis si nous nous heurtons à beaucoup d'esprits fins et de personnages dignes.

Comme l'observe en psychologue M. Pradines, l'esprit humain, dont les essais sont tâtonnants, a pour fonction inouïe de dresser la bête: il est trop naturel qu'il en subisse les résistances butées. Mais, ou la "mutation", pour parler comme lui, s'opérera tôt ou tard (avant la catastrophe qui menace directement), ou tout sera compromis. Pour ou contre l'avenir de l'homme, voilà les vrais camps entre lesquels nous **devons** faire un choix. Un rédacteur de la revue "Esprit" témoigne des menues difficultés d'un combat pourtant inéluctable: "... Il est de fait, écrit-il, que le travail d'expression se complique singulièrement pour qui veut juger hors du manichéisme politique." Mais, ajoute-t-il, "le chemin de la paix passe d'abord par un effort d'élucidation, même s'il semble une moralisation attardée quand certains font déjà parler la poudre et d'autres se demandent s'ils feront parler l'atome". Et il ouvre au passage cette perspective rayonnante, qui contient en vérité une suggestion dynamique assez puissante pour inspirer le renoncement aux peurs imbéciles et la tension intrépide vers un but enfin digne des hommes: **"Vingt ans de paix, c'est l'espoir de nouvelles conquêtes du mouvement ouvrier en Occident, d'une démocratisation des régimes communistes à l'Orient."**

LETTRES AU DEVOIR

LE DROIT D'ASILE

M. le Premier Ministre,

Notre Comité a l'honneur de vous faire remarquer que les autorités politiques et administratives du Canada auraient dû depuis longtemps accorder à M. Jacques de Bernonville le visa définitif qu'il a demandé, il y a trois ans, en sa qualité de réfugié politique. La faiblesse dont le Canada a fait preuve sur ce point est inexplicable autant du point de vue des idées, censées libérales de notre pays, que du point de vue des sentiments, censés être chrétiens.

L'évolution des idées en France et dans le monde est tellement favorable à la bienveillance que le congrès des aumôniers de prisons, tenu à Rome ces jours derniers (voir les journaux du 7 octobre), vient de demander aux gouvernements intéressés de "prendre au plus tôt des mesures visant à effacer celles des lois exceptionnelles qui ont été inspirées uniquement par les passions politiques, sans fondement de justice véritable et qui entretiennent les conséquences de la guerre avec leur suite de haine et de division des esprits." Et, d'autre part, M. Hutin - Desgrées, député d'Ille-et-Vilaine à la Chambre française, vient de réclamer "un coin de terre plus humain" pour le maréchal Pétain, spécifiant: "qui oserait dire que le monde ne s'est pas demandé, dans le drame Pétain, si la justice n'avait pas laissé charger un seul plateau de la balance?" — voir les journaux du 21.

Plus le Canada met de temps à accorder le visa sollicité par l'opinion du Québec, plus il prend figure de timide dans l'heureuse évolution des idées mondiales.

Veuillez croire, M. le Premier Ministre, à nos sentiments dévoués.

Comité pour la défense
des réfugiés politiques Français

Le secrétaire:
(Signé) J. A. A. CHEVRIER

LA SOUFFRANCE

La tendance moderne, face à la souffrance, est de la considérer comme le mal absolu; les prétendus chrétiens du siècle tiennent que Dieu peut la permettre, mais qu'il ne peut la vouloir directement. C'est une manière de considérer les choses.

Cependant Dieu avait dit à Adam: "Tu mourras"; à Eve: "Tu enfanteras dans la douleur". Il a décrété la passion et la mort de Jésus pour racheter le monde — ce n'était pas une tolérance. Jésus pose comme condition de salut: prendre sa croix et le suivre. C'est bien: sans souffrance, pas de salut; une thèse qui scandalise si fort les enfants gâtés du siècle, catholiques de nom dont le jargon spirituel ne saurait exprimer la doctrine du Maître. Comme pour les Juifs de saint Paul, la croix leur est un scandale.

Je soupçonne fort qu'ils ne comprennent pas plus que les païens les beautés d'une mort chrétienne. Dieu l'a décrétée comme sacrifice à Dieu, copie fidèle du sacrifice de la croix. La confession, la communion, l'extrême-onction ont sanctifié la victime, elle devient divine par son union au crucifié. Quand les sens ne fonctionnent plus, à l'aube naissante de la vie nouvelle, l'âme prend conscience d'elle-même, voit l'imminence du sacrifice et s'écrie: "Seigneur, voici mon corps, mon âme... tous les trésors des grâces reçues de vous... acceptez mon sacrifice en union avec celui de la croix et pour les mêmes fins". C'est cela: Tu mourras". Aussi saint Pierre disait-il aux fidèles: "Vous êtes prêtres".

Pensez donc, en être rendu à faire le catéchisme aux enfants du Québec dans une lettre au *Devoir !* Mais vos écoles catholiques ! Nous n'avons pas ce privilège, grâce aux trahisons d'antan du Québec, du tout Québec... et cependant nos enfants savent cela, nous n'avons pas de nigauds pour crier: "Comment Dieu peut-il permettre la mort !" Insinuation de cruauté et partant blasphème !

Si c'est cela l'hérésie qui faisait trembler un enfant gâté, qu'on le renvoie au catéchisme, que diable. Sans souffrance, pas de salut !

A. ROUSSEAU,
Cadillac, Sask.

L'ACTUALITE

Avant de perdre la tête...

Devant toutes ces critiques contre l'analphabétisme supposé des ronds de cuir de l'Etat, le ministre de l'Intérieur du Venezuela a senti récemment la moutarde lui monter au nez et a voulu soumettre tous les fonctionnaires à un examen comportant lecture et écriture. Et savez-vous qu'on en a trouvé plusieurs qui ne savaient ni lire ni écrire ? Il y avait même parmi eux, à ce qu'il paraît, un juge qui s'est défendu d'une façon plutôt paradoxale et avec une clarté sibylline, en déclarant : "Si je savais lire et écrire, je ne serais certainement plus juge".

Vous donnerez le sens que vous voudrez à ces paroles un peu mystérieuses. Quant à moi, je les trouve pas mal. Ce n'est pas à l'approche de l'hiver que je vous apprendrai que nous ne sommes pas ici au Venezuela. Ça se voit d'ailleurs aussi à nos juges qui savent tous certainement lire et probablement écrire. Quant à nos fonctionnaires, ils ont peut-être quelques-uns des défauts qu'on leur reproche mais si jamais un examen du genre était donné au pays, ce serait plutôt à l'encontre de ce qui s'est passé là-bas, à nos fonctionnaires de le faire subir à nos politiciens, dont on peut se demander si le quotient intellectuel n'est pas inversement proportionnel aux taxes dont nous sommes accablés.

Excusez-moi si cette petite histoire me conduit à vous parler des députés mais, au pays, ils sont devenus un sujet d'inépuisables conversations. Comment d'ailleurs ne pas toujours les avoir à l'esprit puisqu'ils occupent des postes-clés ?

Qu'on me permette de poser la question. Qu'est-ce qu'un bon député ? C'est un homme, bien entendu, qui ne vole pas et qui est un solide administrateur. Mais ce n'est pas tout. Aujourd'hui, un "bon député" doit avoir une claire vision des problèmes politiques, économiques et sociaux de l'heure. Plus que cela. Ces problèmes, il doit les "sentir dans sa peau". Autrement, il y a bien des chances qu'il en reste à la spéculation, solidement perché sur un immarcescible nuage à 35,000 pieds d'altitude de toute réalisation. Pour évoluer à l'aise et être efficace dans le domaine social, l'intelligence seule et les mots d'esprit ne suffisent pas.

Voici un petit fait qui illustre un peu ce que je veux dire. Un pasteur, reconnu pour son esprit très vif et très spirituel, commençait il n'y a pas très longtemps, pour faire de l'ironie sur le système de sécurité sociale de l'Angleterre, son sermon comme suit : "Mes frères, je vous prie de m'excuser si je vous donne l'impression d'avoir l'accent écossais. Je porte, en effet, pour la première fois les dents de M. Bevan". Et le reste du sermon fut à l'avenant... A sa grande surprise, il n'eut pas le succès qu'il attendait pour la bonne raison que plusieurs de ses auditeurs, sous les régimes conservateurs, avaient souffert du mal de dents et s'étaient privés de rateliers faute d'argent . . . Quand nos députés s'embarquent dans des développements du genre, ils sont rarement plus ouverts que ce pasteur et toujours beaucoup moins spirituels.

Dans le même ordre d'idée, cela me rappelle qu'il y a quelques semaines, on célébrait en Angleterre le centenaire du "bowler", du chapeau melon. Ce chapeau, à ce qu'on dit, dut une bonne partie de sa popularité au fait que les directeurs de chantiers maritimes obligèrent leurs contre-maîtres à en porter pour se protéger des rivets chauds que leur lançaient les ouvriers fatigués de se faire engueuler et de se faire trop généreusement donner des coups de pieds dans cette partie où le bas du dos perd son nom. Il faut croire que cette distribution de chapeaux n'a pas été suffisante comme réforme sociale puisque aujourd'hui le travaillisme est passé sur la Grande-Bretagne et que les Anglais quoi qu'on en dise, préfèrent de façon générale l'accent écossais avec les dents de M. Bevan à leurs intonations cokney avec les dents cariées ou leurs bouches creuses . . .

DURANDAL

BLOCS-NOTES

En Alberta

Au début de décembre, les Canadiens français de l'Alberta célébreront deux anniversaires, qui ont d'ailleurs d'intimes liens, le vingt-cinquième de l'ACFA et le premier du poste CHFA.

Ces deux anniversaires tombaient à des dates très rapprochées: on a décidé, pour leur donner un plus grand éclat et pour faciliter le travail d'organisation, d'en fixer la célébration au même jour, le 3 décembre.

L'ACFA, comme le savent tous ceux qui sont un peu familiers avec ce langage des sigles, c'est l'*Association canadienne-française de l'Alberta*, la société qui, dans cette province, correspond à l'*Association d'Education* de l'Ontario, à celle du Manitoba, à tous les groupements enfin qui, dans les diverses provinces en majorité anglaise, s'occupent particulièrement de la défense des intérêts catholiques et français.

CHFA, c'est le poste radiophonique, fondé par les nôtres, au prix de grands sacrifices, et qui leur permet de faire entendre dans toute leur région la langue des aïeux.

Il faudra plus tard revenir, d'une façon quelque peu appuyée, sur le travail accompli depuis un quart de siècle par l'ACFA.

Ce travail, nous doutons que l'on en connaisse, dans la province de Québec particulièrement, toute l'ampleur. C'est hier encore, le 11 octobre exactement, que, sous la signature de son énergique rédacteur en chef, le R. P. P.-E. Breton, O.M.I., la *Survivance*, l'hebdomadaire français d'Edmonton, disait : *Tout ce que l'élément catholique et français a réalisé depuis 25 ans, dans le domaine religieux et national, nous le devons à peu près uniquement à l'Association. C'est notre Association qui a protégé les droits de la religion et du français à l'école, qui a secondé les instituteurs, organisé les concours de catéchisme et de français, fondé le journal, résolu bien des difficultés et, par-dessus tout, remporté la plus belle victoire de toutes : la fondation d'un poste de radio français dans cette province. C'est l'ACFA qui est la mère véritable de CHFA.*

On peut se demander à bon droit où nous serions aujourd'hui, si nous n'avions pas eu l'ACFA au cours des derniers 25 ans.

La *Survivance* n'a pas besoin d'insister sur les conditions dans lesquelles s'est opéré ce travail : elles sont connues de ses lecteurs.

Mais ce sont des choses qu'il faudra dire et redire pour le public de l'extérieur, qui n'est pas au courant, pour les jeunes générations surtout, qui ignorent encore plus que leurs aînés à quels obstacles ont dû constamment se heurter les bons ouvriers de l'ACFA et comment tant de choses qui se font naturellement chez nous par le simple jeu d'un mécanisme officiel et depuis longtemps établi, exigent là-bas des efforts toujours renouvelés et de constants sacrifices.

Les fêtes du 3 décembre

On imagine bien que les fêtes du 3 décembre ne seront point qu'une occasion de réjouissances et de manifestations plus ou moins éclatantes.

On ne monte pas une oeuvre comme l'ACFA, on ne l'entretient point au cours d'un quart de siècle, on ne fonde pas non plus un poste de radio, sans qu'il en coûte, en plus d'innombrables dévouements, de l'argent, beaucoup d'argent.

Cet argent, sauf l'appoint, relativement modeste, venu de la province de Québec, il a fallu le demander aux gens du pays, qui ne sont pas encore très nombreux.

On a organisé des collectes régulières, mais il est arrivé que les appels se croisaient et qu'à plusieurs reprises, quand on s'employait, en dépit de certains pessimistes, à recueillir les capitaux qui devaient assurer la mise sur pied de CHFA, — lequel, par ce temps de renchérissement général, coûta, naturellement, plus cher qu'il n'avait été prévu, il est arrivé que l'ACFA a renoncé à ses propres collectes, pour le bénéfice du poste à venir. *Elle a vécu*, comme dit la *Survivance, de peine et de misère.*

Puis, tous les groupes, cela se comprend, ne sont pas toujours au même degré de ferveur.

On veut profiter des fêtes du 3 décembre pour fouetter toutes les énergies et pour leur demander un nouvel effort.

Ce sera une excellente occasion aussi de remettre devant le public les traits essentiels de la situation et les grandes lignes de l'histoire de groupe franco-albertain, d'affirmer devant ses voisins son importance réelle et sa volonté de vivre.

Déjà, la *Survivance* prépare, pour la fin de novembre, un numéro spécial qui ne saurait manquer d'offrir un vif intérêt.

Encore la radio

Disons un mot encore — en terminant pour aujourd'hui, quitte à y revenir plus tard — du poste de radio.

Les Franco-Albertains en sont justement fiers. C'est, entre leurs mains, une arme puissante, mais qui ne se maintient pas toute seule.

Il n'est pas besoin d'être un grand spécialiste pour deviner que la vie d'un poste de minorité dans l'Ouest est toute différente de celle de postes comme CBF et CKAC, qui disposent, dans la province de Québec, de tellement de ressources, de toutes sortes.

Il faut là-bas, à part du personnel technique, rassembler des collaborateurs, s'assurer une clientèle d'annonces qui, forcément, se recrute surtout dans les milieux étrangers à notre langue.

De là la nécessité pour les amis de CHFA, en ce qui concerne ce dernier point particulièrement, de prouver que le poste a une importante clientèle, de prouver aussi que cette clientèle est disposée à encourager, de façon substantielle, ceux qui encouragent son poste.

Cela exige toute une série de petits gestes, peu coûteux mais qu'il est parfois plus difficile d'obtenir, en une période de calme, que des sacrifices éclatants au cours de crises violentes.

CHFA avait débuté d'une façon magnifique, dont l'on parle encore. On prépare, pour son anniversaire, une émission qui, espère-t-on, n'aura pas un moindre retentissement.

La question est posée

Nous l'avons signalé l'autre jour : aux fêtes qui ont accompagné la bénédiction du nouveau collège Saint-Louis, à Edmundston, l'un des orateurs a prié M. Boucher, membre du cabinet provincial, de faire une commission, de transmettre à son chef une suggestion.

Il s'agirait de rappeler à celui-ci que, dans la province de Québec, le gouvernement attribue aux différents collèges classiques une subvention annuelle de $10,000 et que cet exemple pourrait être suivi dans la proyince voisine.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick vient, en effet, de faire adopter une loi nouvelle qui institue une taxe de vente au bénéfice des services sociaux et de l'éducation.

C'est à même les revenus de cet impôt que l'on suggère au gouvernement d'attribuer aux collèges classiques une subvention annuelle.

Dans un article de l'*Evangéline* du 24 octobre, M. Emery Le Blanc commence un exposé de la question, dont nous citons les derniers paragraphes.

Evidemment, dit-il, *on pourra nous dire que nous n'avons qu'à envoyer nos garçons aux high schools, comme le font les autres, et qu'ainsi, nous commencerons par éviter trois années de collège.*

La chose pourrait se faire dans les régions où il y a des high schools, mais n'oublions pas que même avec les magnifiques écoles régionales, il y a encore plusieurs localités qui ne bénéficient pas de ces avantages.

Ensuite, il faudrait que ces high schools offrent un programme adapté aux besoins et à la mentalité de la population française.

On a fait de magnifiques progrès en ce sens dans nos écoles primaires, et même aux high schools, mais ce n'est pas suffisant. Elles restent essentiellement des institutions destinées à préparer des élèves de langue anglaise à la vie.

A cause de cela, il faut avoir recours à nos collèges, même pour nos jeunes élèves qui n'ont pas encore atteint l'âge universitaire : ceci explique le nombre relativement élevé de collèges acadiens dans la province : six institutions, comparé à trois ou quatre de langue anglaise.

Parmi les institutions de langue anglaise, l'une reçoit déjà des subventions du gouvernement. L'an dernier, elles s'élevaient à $259,289.35. C'est un montant qui dépasse de beaucoup ce que l'on a osé suggérer comme octroi annuel à nos collèges.

A part cette université d'Etat, qui est officiellement neutre, toutes les autres institutions, françaises ou anglaises, sont contrôlées par des groupements religieux : cependant, toutes, elles acceptent tous les élèves qui veulent se plier à leurs règlements.

Elles rendent d'inestimables services à la province et au pays. Si elles n'existaient pas, ce n'est plus un octroi d'un quart de million que le gouvernement devrait verser pour maintenir l'université provinciale mais un montant bien plus élevé.

La question, on le voit, est nettement amorcée.

M. Le Blanc termine son article en précisant un point de vue fort important que l'on avait d'ailleurs pu deviner à travers sa première note.

Evidemment, dit-il, *les universités et collèges qui ont besoin de secours ne veulent pas vendre leurs prérogatives pour ces octrois. Ce n'est pas un plat de lentilles qu'elles peuvent demander : mais simplement leur part du trésor commun pour leur permettre de mieux travailler au bien commun de la province.*

Le bon sens même

La Société Historique de Montréal a profité de sa dernière réunion mensuelle pour demander que l'on conserve à la grande route qui va de Montréal aux régions du Nord le nom du Curé Labelle.

C'est le bon sens même, et nous sommes sûr que le gouvernement voudra, comme dans le cas de la route Marie-Victorin, honorer de cette façon le souvenir d'un grand mort.

A la vérité, on ne voit pas que cette route du Nord puisse convenablement porter un autre nom que celui du Roi du Nord.

C'est le bon sens même.

O. H.

Les besoins d'expansion de l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal

Ils ont été signalé au cours de la "Journée de la recherche" — Magnifiques fêtes du 12e anniversaire de fondation de cet institut — 250 savants canadiens et étrangers y assistent

"Cette journée a démontré que les espoirs des fondateurs de l'Institut de microbiologie n'étaient pas vains; mais elle a aussi aidé à indiquer la tâche qui leur reste d'établir cet institut dans son cadre définitif."

Ces paroles du Dr Armand Frappier, directeur dudit institut, ont marqué le banquet qui clôturait samedi soir, en l'hôtel Windsor, les fêtes du 12e anniversaire de fondation de cet organisme annexe de l'Université de Montréal.

"L'Institut", ajoute-t-il, "est devenu trop à l'étroit dans ses laboratoires actuels, qui ne lui avaient été assignés que temporairement; au surplus, il doit livrer la place à l'hôpital universitaire. Un plan de construction est à l'étude. Parvenu à l'âge adulte, l'Institut mérite qu'on le loge dans une maison bien à lui et construite pour ses propres besoins, qui diffèrent sensiblement de ceux de l'Université. Au surplus, la liaison avec cette dernière demeurera non seulement sentimentale mais matérielle, les laboratoires de l'Institut devant être construits à proximité."

"La journée de la recherche, et la célébration du douzième anniversaire, dit-il, n'ont d'autre but que de marquer le point entre la période des débuts et celle de l'âge mûr. Si l'on juge la maturité d'une institution de ce genre par l'organisation de ses cadres et l'importance attachée à la recherche, à l'enseignement et aux oeuvres de médecine préventive, on peut dire que l'Institut a terminé sa période d'adolescence."

Le Dr Frappier a retracé l'histoire de l'Institut, en rappelant l'intérêt agissant du ministre provincial de la santé, le Dr Albiny Paquette, et du sous-ministre, le Dr Jean Grégoire, de M. Eugène Doucet et du Dr Georges Préfontaine, qui s'employèrent à le mettre sur pied. En faisant l'éloge des administrateurs actuels, MM. Edouard Asselin, Eugène Doucet et René Morin, les docteurs Albert Le Sage et Georges Préfontaine, il a tenu à préciser que leur dévouement et les responsabilités qu'ils assument n'étaient rémunérés d'aucune façon et s'accomplissaient dans le silence.

250 hommes de science

Plus de 250 hommes de science de notre pays et de l'étranger au même banquet ont entendu ces paroles du Dr Frappier, ainsi que celles du Dr Léopold Nègre, représentant de l'Institut Pasteur de Paris, et du recteur de l'université de Montréal, Mgr Olivier Maurault.

Durant la journée, ces savants et les représentants de divers gouvernements et institutions publiques avaient visité l'Institut, à l'occasion de sa "journée de la recherche" et entendu les chefs de service exposer les progrès accomplis.

"Un élément de légitime fierté pour notre province", a dit le Dr Paquette en parlant de l'Institut au banquet de clôture. "La sentinelle avancée de la science pasteurienne en Amérique du nord", a renchéri le Dr Nègre.

Mgr Maurault n'avait guère été moins élogieux, de même que le Dr James Gibbard, qui représentait le ministère fédéral de la santé, et le Dr E. D. G. Murray, porte-parole du maire de la métropole.

Le midi, après la visite des laboratoires, le Dr Nègre avait traité du bacille tuberculeux à ses différents âges biologiques et relaté ses recherches propres sur le rôle des lipoïdes dans la tuberculose.

En présentant ses assistants au déjeuner, servi au cafétéria de l'université, le Dr Frappier a signalé que 22 projets de recherche sont en cours et qu'il est en train de former une équipe en chimie immunologique. Des chercheurs de l'Institut se préparent actuellement à l'étranger à en faire partie.

La sécurité économique et sociale sera le thème du congrès de l'A.P.I.

Les séances ont débuté ce matin — Le président et deux conférenciers ont adressé la parole

Le congrès de l'Association professionnelle des industriels s'est ouvert, ce matin, à l'hôtel Mont-Royal. Il se terminera demain soir, après deux journées fructueuses d'études et de conférences.

Le président de l'A.P.I., M. Wilfrid Girouard, a déclaré, dans son allocution d'ouverture, que l'année qui vient de s'écouler avait été lourde de réalisations pour l'A.P.I.

Après avoir signalé l'adhésion de quelques grandes compagnies, à leur mouvement, le président Girouard a parlé de la lettre de Nosseigneurs les évêques, sur le problème ouvrier, comme étant l'un des événements de l'année qui a fait le plus époque au point de vue social. Il disait: "La présentation de ce document — présentation qui ne correspondait ni à la lettre, ni à l'esprit de ce texte — a créé une inquiétude et un malaise qui ont vraisemblablement empêché, pendant quelque temps, d'en saisir toute la valeur doctrinale et la portée pratique pour les ouvriers comme pour les patrons. Cette lettre rappelle, en effet, les droits et les devoirs des uns et des autres. Je vous invite donc à relire ces pages à tête reposée."

M. Girouard a également rappelé aux congressistes l'encyclique "Humani Generis", sur l'enseignement doctrinal, ainsi que le célèbre discours du Pape, le 3 juin 1950, sur le chômage et la congestion des travailleurs.

M. Gérard Favreau, président de Fashion Craft Ltée, a pris la parole pour indiquer quel serait le thème du congrès le sixième du genre depuis la fondation de l'Association professionnelle des Industriels.

L'A.P.I. étant à la fois un mouvement social et un syndicat patronal, il s'efforce de faire connaître et de faire appliquer les principes humains et chrétiens dans la conception de l'entreprise et dans les relations patronales-ouvrières.

"C'est en tenant compte de ces deux facteurs, disait M. Favreau, que l'A.P.I. présente, cette année, comme thème de son 6e congrès patronal: "La sécurité économique et sociale"."

L'orateur suivant, à la tribune, fut M. Albert Thibeault, président de Grand-Mère Knitting Co. Ltd.

M. Thibeault a traité de la paix sociale et des facteurs qui la conditionnent. Il disait que la paix sociale est à la base même de toute sécurité économique et sociale et que quatre conditions sont essentielles à toute vraie paix sociale: 1. un minimum de liberté pour tous les citoyens; 2. le respect des droits de chacun dans la justice et la charité; 3. l'accomplissement généreux des devoirs qui découlent de ces droits; 4. l'observation des justes lois, ce qui inclut le respect de l'autorité légitimement constituée.

"D'après ces conditions, disait M. Thibeault, la paix sociale, dans un pays ou dans une province, peut être considérée sur trois plans principaux: le plan de la nation, le plan de la profession et celui de l'entreprise".

L'orateur, en terminant son exposé, faisait un vibrant appel aux patrons, aux travailleurs et aux unions ouvrières pour le maintien de la paix sociale en cette province et dans tout le Canada.

La Bulgarie menace d'expulser 250,000 Turcs en novembre

Washington, 30 (A.P.) — L'ambassadeur de Turquie aux Etats-Unis, Feridoun Erkin, laisse prévoir que l'ONU se verra bientôt confier un autre problème international susceptible d'entraîner un accroissement de la "guerre froide".

Il s'agit de la menace que la Bulgarie communiste a récemment faite d'expulser de force 250,000 Turcs vivant sur son territoire. Sofia a donné un avis de 3 mois se terminant au 10 novembre que ces Turcs doivent émigrer.

Toutes les protestations de la Turquie contre ce traitement brutal et toutes ses demandes d'un arbitrage ont été repoussées. Aussi Ankara songe-t-il à se plaindre, soit à Lake Success, soit au tribunal mondial de La Haye, d'une violation flagrante des Droits de l'homme par les Bulgares.

Erkin assure que ces sujets turcs de Sofia sont soumis à un vrai régime de terreur et que 30,000 d'entre eux ont par suite déjà passé la frontière. Il s'enquiert depuis quelque temps de l'aide que l'administration du Plan Marshall pourrait fournir à son pays pour ces réfugiés.

D'après lui, c'est là un nouvel épisode de la guerre des nerfs que, par l'intermédiaire du Cominform, Moscou mène contre Ankara depuis 5 ans.

La Bible vous parle . . .

Puis ayant fait une collecte, Judas envoya jusqu'à deux mille drachmes à Jérusalem afin qu'on offrit un sacrifice pour le péché, agissant fort bien et noblement d'après le concept de la résurrection. Car, s'il n'avait pas espéré que les soldats tombés dussent ressusciter, il était superflu et sot de prier pour les morts et s'il envisageait qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, c'était là une pensée sainte et pieuse. Voilà pourquoi il fit faire un sacrifice expiatoire pour les morts afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés.

2 Macc. 12, 43-45.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

M. J.-E. Morazain, de Québec, décédé

Québec, 30 (D.N.C.) — M. J.-E. Morazain, ancien surintendant général du district de Québec du Canadien national, est décédé dans cette ville à l'âge de 75 ans. Les funérailles auront lieu demain matin à Québec.

Siège en demande au Curb

On offre $9,000 pour un siège au Curb de Montréal. La dernière vente eut lieu le 18 septembre 1950, au montant de $8,500.

Outremont veut réglementer les taxis

Québec, 30 — Dans un bill qu'elle présentera à la prochaine session de la Législature, la ville d'Outremont demandera l'autorisation de réglementer le nombre de taxis pouvant séjourner aux postes de stationnement, et le pouvoir de déterminer les licences des propriétaires et des chauffeurs de taxis.

RESCAPES DU "NORTH VOYAGEUR" — Un bateau de la garde côtière américaine qui s'était porté au secours du "North Voyageur" vient de rejoindre une embarcation portant huit survivants. Ces derniers étaient encore pleins de vigueur bien qu'ils eussent passé plus de 25 heures sur une si petite embarcation. (Photo C.P.)

Au congrès de l'A.O.C.

S.H. le maire Houde rend hommage à l'esprit de modération des ouvriers

Grand banquet samedi à l'hôtel Windsor

Un grand banquet donné à l'hôtel Windsor a marqué samedi dernier la clôture du congrès annuel de l'Association ouvrière canadienne, Inc. Ce banquet était sous la présidence de M. Paul-Emile Marquette, qui a été réélu par acclamation président de cette association pour un 5e terme.

Le maire de Montréal, Son Honneur Camillien Houde, qui assistait à cette manifestation, a rappelé le rôle de première importance tenu par la classe ouvrière dans la province. "Si dans la province les affaires sont si bonnes, a déclaré M. Houde, c'est que les gens de chez nous ne perdent jamais la tête". M. Houde a rendu hommage à l'esprit de modération des ouvriers, soulignant qu'ils savaient se montrer justes et raisonnables dans leurs demandes à leurs patrons.

M. Marquette, pour sa part, a profité de la circonstance pour rappeler combien était difficile et ardu le rôle tenu aujourd'hui par le chef ouvrier. Ce dernier doit consacrer la plus grande partie de ses soirées à l'étude des nombreux problèmes qui lui sont soumis.

A la dernière séance d'étude du congrès, M. Léopold Lavoie, aviseur technique de l'Association, a parlé de la nécessité de la collaboration patronale-ouvrière. M. Lavoie a indiqué que l'A.O.C. avait une très grande responsabilité dans ce domaine puisque c'était elle qui a trouvé cette importante formule. M. Lavoie a aussi insisté sur la nécessité du recrutement, demandant pour cette année une augmentation de 5,000 des effectifs de l'Association.

Mgr Emile Dubois à Mont-Rolland

Contrairement à ce qui a été annoncé, Mgr Emile Dubois, ancien curé de St-Jérôme, n'est pas à l'hôpital. En réalité, Mgr Dubois est sorti de l'hôpital depuis deux mois et, par mesure de prudence, il a abandonné sa cure pour prendre sa retraite. Actuellement Mgr Dubois est retiré chez les RR.SS. du Bon Conseil à Mont-Rolland, où il remplit les fonctions d'aumônier de cette institution.

Arrestation de quatre suspects

Quatre jeunes individus sont détenus au quartier général de la sûreté de Montréal, rue du Champs-de-Mars, relativement à une tentative de vol à main armée, aux petites heures, hier, rue des Commissaires, près du boulevard Saint-Laurent, et dont le plaignant est M. Adrien Degagné, conducteur de taxi, qui habite 10,404 rue Saint-Charles, à Ahuntsic.

La capture fut effectuée, place Jacques-Cartier, par l'agent Camille Vandal, du poste central, de la force policière de la métropole.

Un des quatre suspects qu'on détient présentement, en attendant la fin des perquisitions judiciaires dans cette affaire, aurait été trouvé en possession d'un pistolet jouet, au moment de son arrestation.

Nouveau conseiller juridique de Lachine

Me Jacques Viau a été nommé conseiller juridique de la ville de Lachine, en remplacement de Me C.-A. Sylvestre, choisi récemment par les municipalités de la banlieue comme membre de la commission de transport.

Au Club des anciens du collège Sainte-Marie

Le R. P. Dom Jean-Anselme Mathys, cellérier au monastère St-Benoît du Lac, sera le conférencier ce soir, à la suite vice-royale de l'hôtel Ritz-Carlton, au dîner-causerie hebdomadaire du club des anciens élèves du collège. Sa causerie est intitulée: "L'Eglise en marche". Le dîner commencera à 6h. 15.

La ville de l'Assomption se sent revivre depuis ces dernières années

Progrès accomplis — Inauguration officielle d'une usine de filtration

Les cinq dernières années ont été, pour la ville de l'Assomption, les années les plus fructueuses de son histoire. Voilà l'idée maîtresse qui ressort des cérémonies qui ont marqué, hier, l'inauguration officielle et la bénédiction de l'usine de filtration, de la pompe à incendie et du terrain de jeux, améliorations récentes apportées à cette progressive petite ville.

L'Assomption, cependant, avait connu autrefois une ère de prospérité. C'était au temps où elle était le chef-lieu du comté La ville possédait alors sa propre cour de justice et son petit port, car la rivière était navigable, à l'époque, pour les remorqueurs et les barges. Le commerce y était florissant, et continua de l'être jusqu'au jour où la ville de Joliette, mieux située géographiquement, et pourtant la fille de l'Assomption, vint lui damer le pion. Ce fut la période des dures années; un fort pourcentage de la population émigra; les commerces dépérirent un à un.

Un regain de vie fut donné à la ville quand se développèrent, il il y a quelques années, une industrie de la chaussure et une manufacture de jouets, et plus récemment, quand la compagnie Bédard, passée en d'autres mains, entreprit de fabriquer, en plus des poêles, les réfrigérateurs de quatre marques différentes.

La cérémonie d'hier venait couronner les efforts accomplis depuis ces derniers temps. M. Edouard Roy, président des Industries E. Roy Limitée et maire de la ville de l'Assomption, faisait remarquer, dans son discours, que depuis quatre ans la ville avait augmenté sa population de 40 pour cent. Il déclarait également que le conseil de ville avait passé un règlement pour la construction d'habitations et établi un système de zonage, afin de répondre au besoin provoqué par cette subite augmentation de la population et pourvoir aux besoins futurs.

M. Roy a signalé qu'en l'espace de quatre ans le rôle d'évaluation de la ville de l'Assomption passait de $634,000 à plus d'un million. Il réclamait finalement l'aide des députés provincial et fédéral du comté pour toutes les améliorations qu'il reste à faire. "Un projet qui m'est cher, disait M. Roy, c'est la construction d'un mur de soutènement le long de certaines parties de la rivière l'Assomption. Je demanderai à nos députés de nous obtenir des octrois et je suis sûr qu'ils nous aideront."

Ont également pris la parole: MM les abbés Pierre Gauthier, curé de l'Assomption, et Marcel Beaudry, supérieur du collège de l'Assomption, qui ont rappelé le rôle de l'Eglise dans la vie publique et la suprématie des choses divines sur les choses temporelles.

Le député fédéral du comté, M. M. Breton, et le député au provincial, M. V. Chartrand, sont venus offrir leurs félicitations et leur offre de collaboration.

Parmi les invités, on remarquait la présence de Mme E. Roy, la mairesse de l'Assomption; M. l'abbé J.-M. Lanthier, procureur au collège de l'Assomption; M. C. Mathieu, préfet du comté; les échevins de la ville, MM. E. Landry, L. Payette, L. Turgeon, ainsi que les maires et leur conseil des douze villes du comté.

La fête se terminait par une réception donnée par la ville en la salle Saint-Jacques.

J. B.

MESSAGER DEMANDE

Garçon de 15 à 16 ans demandé au "Devoir". S'adresser à M. Grenier, 434 est, rue Notre-Dame, BE. 3361.

...depuis 1892

"La vieille maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"

"TRANCHEMONTAGNE"

(Les fils d'Alfred Bernier) Ltée

TEXTILES EN GROS

459 St-Sulpice, Montréal

BE. 4428

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine

Livraison partout directement de notre serre-chaude.

PL. 1786-1787

Ecoutez le jeudi C.H.L.P. 12 h. 25 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

J.-A. Campeau

Spécialiste en restauration d'églises, décoration, lavage de vitres et de planchers.

Echafaudage métallique à louer

Téléphones: Bureau: TU. 4561 - CL 1414

Résidence: TU. 8264

3660 Dandurand, Montréal

DERNIERS DEVOIRS

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

Geo. VANDELAC Ltée

G. VANDELAC, jr. — ALEX. GOUR

120 est, rue RACHEL, Montréal—BE. 1717

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

Au service des
- PROPRIETAIRES
- ENTREPRENEURS
- COMMUNAUTES

BEN BELAND

Accessoires électriques en gros

7152 boul. Saint-LAURENT Tél.: GR. 2465

LE DEVOIR

430-434 est, rue Notre-Dame

Tél. BE. 3361

LE SOIR (après 5 h. p.m.):

Concierge	BE. 3361
Rédaction-annonces:	BE. 3362
Impressions	BE. 3363
Abonnements	BE. 3363
Composition	BE. 3364
Presses	BE. 3365
Expédition	BE. 3366

PROTÉGEZ votre voiture pour l'hiver

5 mises au point

VÉRIFICATION COMPLÈTE

VOTRE AUTO "RONRONNERA" TOUT L'HIVER!

1 Nous rinçons le système de refroidissement — repassons les fuites — installons un antigel d'origine Ford, du type "permanent".

2 Nous vérifions le système d'alimentation — inspectons le carburateur, la pompe d'alimentation, tous les raccords.

3 Système d'allumage — nous décalaminons les bougies — réglons le distributeur — examinons tous les fils à haute tension.

4 Nous vérifions le système électrique — inspectons et ajustons le régulateur de voltage — vérifions la batterie d'accus, le démarreur et les contacts.

5 Graissage — nous vidangeons le carter — ajoutons une huile recommandée pour l'hiver — graissons (avec des lubrifiants d'hiver) les endroits importants du châssis, de la boîte de vitesses, du différentiel.

VOYEZ UN VENDEUR AUTORISÉ FORD-MONARCH OU MERCURY-LINCOLN-METEOR

Toujours rigoureux, l'hiver approche . . . laissez donc un vendeur autorisé de Ford-Canada préparer votre voiture *de la façon la plus complète* possible. Nos 5 mises au point comprennent bien plus de mesures préventives qu'un simple changement d'huile et l'addition d'antigel. Tout vendeur autorisé Ford-Monarch ou Mercury-Lincoln-Meteor dispose de mécaniciens experts et d'un outillage approuvé par notre usine, qui vous assurent un service économique et rapide, et vous permettront d'affronter l'hiver sans inquiétude. Songez bien que vous gagnerez du temps (et de l'argent) en repérant les petites défectuosités avant qu'elles n'exigent de coûteuses réparations. Sans plus tarder, adressez-vous à un vendeur autorisé Ford-Monarch ou Mercury-Lincoln-Meteor—son "service" complet comprend tous les préparatifs nécessaires avant l'hiver.

Ford MONARCH — PLUS DE 1100 VENDEURS AUTORISÉS D'UN LITTORAL À L'AUTRE — MERCURY LINCOLN Meteor

DEPOSITAIRES FORD-MONARCH

JARRY & FRÈRE LIMITÉE, 7275, boul. St-Laurent
LATIMER MOTOR SALES LTD., 1953 ouest, rue Ste-Catherine
GENEREUX MOTOR CO., LTD., 2144, rue Bleury
PAGE & SON, LTD., 3350, rue Wellington, Verdun
BLUE BONNETS AUTOMOBILE LIMITED, 7965, boul. Décarie
FORTIER GARAGE LTÉE, 5021 est, rue Notre-Dame
BELAIR-CARDINAL AUTOMOBILES INC., 4638, rue St-Denis
LAKESHORE MOTOR INC., 101, boul. Métropolitain, Lachine
HODGE BROS. REG'D., 6170 ouest, rue Sherbrooke

DÉPOSITAIRES MERCURY-LINCOLN-METEOR

CUMMING PERRAULT, LIMITED, 1640 ouest, rue Ste-Catherine
BÉDARD & HAMEL LIMITÉE, 306 est, rue St-Zotique
HART MOTORS LIMITED, 6458, chemin Côte-de-Liesse, Dorval
HAMELIN et FRÈRE LIMITÉE, 3491 est, rue Notre-Dame
P. POULIOT'S GARAGE REG'D, 7146, chemin Côte-des-Neiges
LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE, 3897-99, ave Bannantyne, Verdun
PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITÉE, 10830, boul. Lajeunesse
TOWN & COUNTRY MOTORS, LIMITED, 4269 ouest, rue Ste-Catherine
LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE ENR., 4391, ave Papineau

RADIO

L'horaire des programmes radiophoniques nous est fourni par les postes concernés et est sujet à des changements de dernière minute dont nous ne pouvons tenir compte.

CFCF-600k. CBF-690k. CKAC-730k. CJAD-800k. CMB-940k.

LUNDI, 30 OCTOBRE

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yvan l'intrépide.
CBM-Variétés.
CKAC-Canada, pays...
CKVL-le pgm. Carling
CJAD-Nouvelles
CFCF-When a girl mar..
CHLP-Nouvelles

6.15 P.M.
CBF-Radio-Journal
CBM-Radio journal
CKAC-Dites-moi.
CJAD-Salle de bal.
CFCF-Port. f. life.
CHLP-Au Carrefour

6.30 P.M
CBF-La revue de l'act.
CBM-Commentary.
CKAC-Forum sports
CKVL-Nouv.-express.
CFCF-Nouvelles
CHLP-La lutte ce soir

6.45 P.M.
CBF-En dinant
CBM-Music.
CFCF-Les étoiles de...
CKAC-Nouvelles
CJAD-Salle de bal.
CFCF-Doug Smith.
CHLP-Carrefour

7.00 P.M.
CBF-Un homme et...
CBM-Fancy Free.
CKVL-La chansonnette
CKAC-Croisade du Ros...
CJAD-Nouvelles
CFCF-Deegan's diary.

7.15 P.M.
CHLP-Folklore.
CGF-Métropole.
CBM-Studio.

7.30 P.M.
CKAC-Con. populaire.
CKVL-Quart d'heure...
CJAD-Dow Award.
CBF-Peintres de la ch..
CBM-Divielance.
CKAC-La chanson.
CKVL-Radio-gazette
CJAD-The stars Sing.
CHLP-Claude Bourgeois

7.45 P.M.
CBF-Dans la coulisse.
CBM-Causerie.
CKAC-Faub. à m'lasse.
CJAD-Sports
CHLP-Folklore italien.

8.00 P.M.
CBF-Concert.
CBM-My Favorite...
CKAC-Mons. propose.
CKVL-L'Epervier.
CJAD-Hollyw... Stars.
CFCF-Beulah.
CHLP-Studio d'art.

8.30 P.M.
CBF-Qui suis-je?
CBM-Farm Radio For...
CKAC-Auto-tram.
CKVL-Jouez double.
CJAD-Boston Blackie.
CFCF-Club 15.
CHLP-Studio d'art.

9.00 P.M.
CBF-Théâtre.
CBM-programme music.
CKAC-Lux Theatre.
CKVL-Jouez double
CJAD-Crime does not...
CFCF-Court opinions.
CHLP-Studio d'art.

9.30 P.M.
CKVL-Carnaval de la...
CJAD-Citizen's forum.
CFCF-Opportunity.

10.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CKAC-My Friend Irma.
CFCF-Shoot the Moon.
CHLP-Mtl la nuit.
CBF-Dans les Laurent..
CJAD-Question $50

10.15 P.M.
CBF-Can-français...
CBM-Nouvelles.
CKVL-Pour $50.
CJAD-The $50 question.

10.30 P.M.
CBF-Musique.
CBM-Provincial affairs.
CKAC-Concordia.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Mary-go-round.
CHLP-Kay Armen.

10.45 P.M.
CBM-Night Cap.
CKAC-Nouvelles intern
CJAD-Music you know

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-Chico Vallé
CKAC-Bonsoir sportifs
CKVL-Here come the...
CJAD-Sports.
CFCF-Nouvelles
CHLP-Le Cagoulard.
CBM-Divertissements.

11.15 P.M.
CKAC-Chanteur de gen.
CJAD-Lionel Barrymore
CFCF-Serenade

11.30 P.M.
CBF-Mus. légère
CBM-Récital.
CKAC-Orchestre.
CKVL-Nouvelles
CJAD-Prelude to midn..
CHLP-Au cabaret dans
CFCF-Monday

MINUIT
CBM-Nouvelles
CKAC-Journal parlé
CKVL-Top Hat Café.
CJAD-News and off.
CFCF-Nouv. et ferm...
CHLP-Nouvelles et fin

12.30 A.M.
CKAC-Orch.

1.00 A.M.

10.15 P.M.
CKAC-Journal parlé.

MARDI, 31 OCTOBRE

5.00 A.M.
CBM-Sunny Side Up.

6.00 A.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Sunny Side Up.
CKAC-Messe du jour
CKVL-Bonjour cultiv.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Merry-Go-Round

6.15 A.M.
CBF-Pot-pourri.
CKVL-Prière du matin
CJAD-Farm and Home.

6.30 A.M.
CBF-Radio-journal
CKVL-Bonjour cultiv.
CKAC-Le Réveil prov...
CJAD-Wake Up Mont...

7.00 A.M.
CBF-Radio-Journal
CBM-Nouvelles
CKAC-Journal parlé
CKVL-On prend le café..
CJAD-Nouvelles
CFCF-Nouvelles
CHLPLe Carrousel

7.15 P.M.
CBF-Opéra qu'aous.
CKAC-Guy Darcy.
CJAD-L'heure musicale.

7.30 A.M.
CBF-Radio-Journal
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles
CKVL-On prend le café.
CJAD-Nouvelles et temp.
CFCF-Nouvelles

7.45 A.M.
CBF-Musique
CBM-Musical March.
CKAC-Oratoire St-Jos

8.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal
CKAC-Nouv internat...
CKVL-Bonj. mess-dames
CJAD-Sport
CFCF-Nouv et sports
CHLP-Sacré-Coeur

8.15 A.M.
CBF-Elév. matutinale.
CBM-Morning Devot.
CKAC-Bonjour voisin
CFCF-Merry go round.
CHLP-Impromptu

8.30 A.M.
CFCF-Merry-Go-Round
CBF-Rythmes et mél..
CBM-Mélodies.
CHLP-Musique

9.00 A.M.
CBF-Radio-journal
CBM-Nouvelles
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Prog. R. Baulu.
CJAD-Nouv et temp..
CFCF-Nouvelles
CHLP-Madame bonjour

9.15 A.M.
CBF-Chansonnettes
CBM-Musique.
CKAC-Bonjour, voisin.
CJAD-Homemaker Har..

9.30 A.M.
CBF-Le p'tit train
CKAC-Le pain quoti...
CKVL-Vive la vu
CJAD-Time Was
CHLP-Nos nouveautés.

9.45 P.M.
CBM-School Broadcast.
CKAC-La vedette cach...
CKVL-Avec le sourire.
CJAD-Money Man.

10.00 A.M.
CBF-Sur nos ondes
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Prix Weston
CJAD-Nouelles
CFCF-Nou. et musique.
CHLP-Bal musette

10.15 A.M.
CBF-Chansonnnettes.
CBM-Kindergarten.
CKAC-Colette et Roland
CKVL-Prog. Catelli
CFCF-Breakfast Club.
CJAD-Ballroom.

10.30 A.M.
CBM-Allison Grant
CKAC-Casino de la ch..
CKVL-Gaîtés.
CFCFKate Aitken
CHLP-CHLP 1410.

10.45 A.M.
CBF-Entre nous.
CBM-Sweet Hour.
CJAD-Northernaires.
CFCF-Jane Ogilvy

11.00 A.M.
CBF-Francine Louvain
CBM-Road of Life.
CKAC-Journal parlé
CKVL-La chansonnette.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Heure féminine.

11.15 A.M.
CBF-Métairie Rancourt.
CBM-Grande soeur
CKAC-Le Casino
CFCF-Brighter Day.
CJAD-Dick Haymes..

11.30 A.M.
CBF-Les joyeux Trou...
CBM-What's your Beef?
CJAD-Kate Aitken.
CFCF-Knitting School.

11.45 A.M.
CBM-Laura Limited
CKVL-Excellenza.
CFCF-Personality Time.
CJAD-Young Widder...

MIDI
CBF-Jeunesse dorée
CBM-Nouv. de la BBC.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-La chansonnette.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Today's the Day
CHLP-Heure féminine

12.15 P.M.
CBF-Rue Principale
CBM-Barry Wood
CKAC-Les plaisirs.
CJAD-News Quiz.

12.30 P.M.
CBF-Le réveil rural.
CBM-Emission rurale
CKAC-Invitation à dîner
CKVL-Edition spéciale.
CJAD-Nouvelles.
CKAC-Les plaisirs...
CFCF-Nouvelles

12.45 P.M.
CBF-Radio-Journal
CKAC-En parcourant...
CJAD-Anne Richard.
CFCF-Today's the Day.

1.00 P.M.
CBF-Quelles nouvelles?
CBM-Radio-journal.
CKAC-Bulletin de nouv
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles
CHLP-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles

1.15 P.M.
CBF-Radio-Journal
CBM-The Happy Gang.
CKAC-Refrains de Par...
CKVL-Sur le vif.
CJAD-Pops Concert.
CFCF-Rotary Club.

1.30 P.M.
CBF-Tante Lucie.
CKAC-La vaisselle qui...

1.45 P.M.
CBF-Le quart d'heure..
CBM-Singalong.

2.00 P.M.
CBF-Grande soeur.
CBM-Brave Voyage.
CKAC-Journal parlé
CKV-Hits on parade
CJAD-News.
CHLP-Mélodies magi...
CFCF-Hit Parade

2.15 P.M.
CBF-Maman Jeanne
CBM-Allison Grant.
CKAC-Ici F. Robidoux.
CJAD-Backstage Wife

2.30 P.M.
CBF-L'ardent voyage
CBM-Encores
CKAC-St-Antoine.
CJAD-Double or Noth...
CFCF-Strollin' Tom

2.45 P.M.
CBF-Lettre à un cana.
CKAC-Douces mélodies.

2.55 P.M.
CKAC-Douces mélodies.

3.00 P.M.
CHLP-Mél. magiques.
CBF-Chefs-d'oeuvre..
CBM-Life Can be...
CKAC-Actualités.
CKVL-Yours for the...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Welcome to Hol...

3.15 P.M.
CBM-Ma Perkins.
CKAC-Rendez-vous...
CJAD-Tea Time.
CFCF-Modern Romances

3.30 P.M.
CBM-Pepper Young's..
CKVL-Yours for the..
CJAD-Showcase.
CHLP-Musique.
CFCF-Ted Malone.

3.45 P.M.
CBM-Right to Hap.
CFCF-Hannibal Call.

4.00 P.M.
CBF-Pensée...
CBM-Jack Berch
CKAC-Journal parlé
CKVL-Nos artistes.
CJAD-Nouvelles
CHLP-Intermède.
CFCF-Peace of Mind.

4.15 P.M.
CBM-Musique.
CKAC-Evén sociaux
CKVL-Oncle Troy.
CJAD-Club 800.
CFCF-Chance of Life...
CHLP-Radio Notre-Da..

4.30 P.M.
CBF-Radio-Collège.
CKAC-Thé-dansant
CKVL-La chansonnette
CBM-Let's Start an...
CFCF-Young Dr Malone
CHLP-Chansonnette.

4.45 P.M.
CBM-Bernie Braden.
CFCF-Broadway...

5.00 P.M.
CBF-L'homme et la...
CBM-Musical program.
CKAC-Journal parlé
CKVL-La chansonnette
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Tello-Test.

5.15 P.M.
CBF-Les courants...
CBM-Musical Program.
CKAC-Matinée dansan
CJAD-Ballroom
CFCF-Guiding Light.

5.30 P.M.
CBF-Le 5 h. 30.
CBM-Magic Adventure.
CKAC-Piano populaire.
CKVL-La chansonnette
CFCF-Dr Malone.

5.45 P.M.
CKAC-L'homme aux...
CBM-Western Five
CFCF-Uncle Troy

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yvan l'intrépide
CBM-Variétés.
CKAC-Reportage.
CKVL-Carling
CJAD-Nouvelles
CFCF-When a Girl...
CHLP-Revue des nouv.

6.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal
CKAC-Dites-moi
CJAD-Ballroom.
CFCF-Portia Faces Life.
CHLP-Une leçon.

6.30 P.M.
CBF-Actualité
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CKVL-Nouvelles.
CFCF-Newscast
CBF-En dinant

6.45 P.M.
CBF-Musique.
CBM-Musique.
CKAC-Nouvelles.
CJAD-Make Believe..
CFCF-Doug Smith

7.00 P.M.
CBF-Un homme et son.
CBM-Lyrical Yours.
CKAC-Crol. du chapelet
CKVL-La chansonnette
CJAD-Nouvelles
CFCF-Diary.
CHLP-Heure italienne.

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CKAC-Concerts popul...
CJAD-Dow Award Show

7.30 P.M.
CBF-Chansonnettes
CBM-Science Reporter.
CKAC-Guylaine Guy.
CKVL-Radio-gazette.
CJAD-Decca
CKVL-L'épicier du...

7.45 P.M.
CBF-Visages du monde.
CBM-Les affaires de...
CKAC-Faubourg à...
CKVL-L'épicier du...
CJAD-Sports.
CFCF-Touchdown Club.

8.00 P.M.
CBF-Tzigane.
CBM-Programme mus.
CKAC-Juliette Béliveau
CKVL-Les folies des...
CJAD-Fun Parade.
CFCF-Beulah.
CHLP-Studio d'art.

8.15 P.M.
CBM-This is a Take.
CFCF-Jack Smith

8.30 P.M.
CBF-Orch. symphoni...
CBM-Variety Bandbox.
CKAC-La mine d'or.
CKVL-Ralliement du...
CJAD-We Take Your...
CFCF-Club 15.

9.00 P.M.
CBM-Jack and the Kid.
CKAC-Les amateurs
CKVL-Prix Dow.
CJAD-Mr. & Mrs. North
CFCF-Return Journey.
CHLP-Studio d'art.

9.30 P.M.
CBF-Théâtre.
CBM-Canadian Caval...
CKAC-Photo Polydor.
CKVL-Course au trésor.
CJAD-Maisie.
CFCF-Concert Hall.

10.00 P.M.
CBF-Radio-Journal
CBM-Radio-journal
CKAC-Moment musical.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Moi j'ai dit ça?
CHLP-Fantaisie.

10.15 P.M.
CBF-Affaires de l'Etat.
CBM-Actualité
CKVL-$50.
CJAD-The $50 Question

10.30 P.M.
CBF-Lucille Dumont.
CBM-Leicester Square
CKAC-Invit. au voyage.
CHLP-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Wayne King...

10.45 P.M.
CKAC-Nouvelles
CKVL-Paris Swing.
CJAD-The Chicagoans
CHLP-Ken Griffin.

11.00 P.M.
CBF-Adagio
CBM-Songs of the West.
CKAC-Nouv sportive.
CKVL-Here come th...
CJAD-Sports.
CFCF-Nouvelles
CHLP-Cagoulard

11.15 P.M.
CKAC-Chanteurs.
CJAD-Top Tune Time.
CFCF-Serenade.

11.30 P.M.
CBF-Orch.
CBM-Orch.
CKAC-Orchestre
CKVL-Nouvelles
CJAD-Prelude.
CHLP-Cabaret dansant

MINUIT
CBF-Fin des émissions
CBM-Nouv et ferm...
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Let's Have a...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouv et ferm.
CHLP-Nouv et ferm..

12.15 p.m.
CKAC-Chanteur.

12.30 p.m.
CKACOrchestre.

1.00 p.m.
CKAC-Fermeture.

La belle artiste Renée Saint-Cyr dans un moment de "Roses Ecarlates" à l'affiche, au Saint-Denis. Voici une scène avec l'excellente vedette et Vittore de Sica.

La gazette artistique

Horaire des cinémas

CINEMA DE PARIS : "Au royaume des cieux", 11 h. 14, 1 h. 48, 4 h. 22, 6 h. 56, 9 h. 30.

SAINT-DENIS : "Miquette et sa mère", 12 h. 30, 3 h. 29, 6 h. 28, 9 h. 37. "Rose écarlate", 2 h., 5 h. 10, 8 h. 29.

CANADIEN : "Les perles de Cadix", 11 h. 10, 2 h. 13, 5 h. 16, 8 h. 19. — "Gigi", 12 h. 38, 3 h. 41, 6 h. 44, 9 h. 47.

CHAMPLAIN : "Une bonne à tout faire", 1 h. 10, 4 h., 6 h. 45, 9 h. 45. — "Femmes enchaînées", 12 h., 2 h. 50, 5 h. 40, 8 h. 30.

ELECTRA : "Boomerang", 1 h. 06, 3 h. 11, 5 h. 16, 7 h. 21, 9 h. 26.

LOEW'S : "Treasure Island", 10 h. 15, 12 h. 35, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.

CAPITOL : "Rogues of Sherwood Forest", 10 h. 40, 12 h. 55, 3 h. 10, 5 h. 30, 7 h. 45, 10 h. 05.

ORPHEUM : Fermé pour réparations.

PALACE : "A Life of Her Own", 10 h., 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h., 7 h. 20, 9 h. 40.

PRINCESS : "Lady Without a Passport", 10 h. 30, 12 h. 50, 3 h. 10, 5 h. 25, 7 h. 45, 10 h. 05.

IMPERIAL : "Saddle Tramp", 10 h. 45, 1 h. 10, 4 h. 10, 7 h. 05, 10 h., 1 h. 30, 4 h. 30, 7 h. 15, 10 h. 05. "Forbidden", 11 h. 35, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 25, 12 h. 2 h. 50, 5 h. 40, 8 h. 35.

LA SCALA : "Paradis perdu", 12 h. 10, 3 h. 20, 6 h. 46, 10 h. 03; en programme double avec "Le chant du Missouri."

Spectacles et concerts

Du 20 au 26 novembre: Festival national de ballet, au His Majesty's.

2 novembre: Au Lady's Morning Club, Gérard Souzay, baryton.

3 novembre: Witold Malcuzynsky, au Saint-Denis.

30 octobre: John Knight, pianiste, à l'Association des concerts de Ville Mont-Royal.

A compter du 7 novembre: "Tit-Coq" (version anglaise) au Gesù.

30 octobre: Concert des Disciples de Massenet, à l'auditorium Saint-Alphonse.

22 novembre: Le pianiste anglais Solomon, au Plateau, Musical Art Series.

A compter du 30 octobre: au His Majesty's, le Grand Opéra de New-York: Lundi, Aïda; mardi, La Traviata; mercredi, Madame Butterfly et Carmen; jeudi, Rigoletto; vendredi, La Bohême, et samedi, Faust et El Trovatore.

Du 20 au 26 novembre: Festival de la danse, au His Majesty's. Tous les jours en soirée, sauf le 22, en matinée et en soirée.

Le 5 novembre: Le Mozart Chamber Orchestra, avec Robert Scholz, à la Société Pro Musica.

Expositions

Raymonde Gravel: à 5283, avenue du Parc. Du 2 au 31 octobre, de 10 h. du matin à 9 h. du soir.

André Zadorozny: à la librairie Tranquille, du 7 au 28 octobre

Jusqu'au 29 octobre: "Ici, Paris" (Corot, Manet, Pissarro, Raffaelli, Utrillo, etc.) au Musée des Beaux-Arts.

Jusqu'à la fin du mois: Exposition d'art publicitaire. Le Art Directors' Club de Toronto. Au Musée des Beaux-Arts.

Jusqu'à la fin du mois: Expositions des toiles de Simone Beaulieu, au Cercle Universitaire.

Du 31 octobre au 10 novembre: Exposition Robert Lapalme, à la nouvelle galerie Agnès Lefort, à 1228 ouest, rue Sherbrooke

"NOE" D'ANDRE OBEY A SAINT-LAURENT

A la mi-novembre, les *Jeunes comédiens de Prospero* joueront le *Noé* d'André Obey d'après une dernière version que l'auteur vient de publier.

Un sujet magnifique. Dieu, la nature, quelques hommes. Les seuls hommes à peu près justes qui vivent encore sur la terre lorsque la colère de Dieu décide de la nettoyer une bonne fois. Le patriarche Noé et sa vieille épouse, ses trois fils, les trois filles qui seront leurs femmes, un exemplaire de chaque animal. Noé est seul dans le secret de Dieu. Il converse avec Dieu dans la solitude; sur l'ordre de Dieu, il a construit l'arche où la vie se réfugiera. Le jour venu, la main de Dieu pousse vers le vaisseau tous ceux qu'Il veut sauver, hommes et bêtes.

Et vogue, la galère... !

Dans nos collèges, où doit présider d'abord un souci d'éducation esthétique, le choix du répertoire doit faire le point entre les oeuvres classiques et les oeuvres puissantes du répertoire contemporain.

Avec le *Noé* d'Obey, la tradition est renouée du vieux théâtre grec qui était essentiellement théâtre. Les thèmes sont chrétiens. L'esprit et l'âme y trouvent un profit insoupçonné. Une tradition laurentienne aussi, puisqu'en 1935, cette pièce obtenait un grand succès sur la scène au Collège de St-Laurent. Elle fit un peu scandale à cause de ses audaces d'avant-garde. Mais nous en avons vu d'autres depuis quinze ans!

Les décors et les costumes seront de Robert Prévost qui, avec discrétion, a suivi la courbe puissante qui conduit le spectateur en plein drame.

Un événement théâtral à ne pas manquer!

Les Amis de l'Art au concert des Disciples de Massenet, ce soir

Les Amis de l'Art sont particulièrement invités à assister, ce soir, au concert que donneront les Disciples de Massenet en la salle St-Stanislas au profit des oeuvres missionnaires des Clercs de St-Viateur. Les organisateurs de cette soirée nous prient d'annoncer que tous les Amis de l'Art qui se présenteront à la porte avec leur carte de membre bénéficieront d'un prix de faveur.

Gérard Barbeau a eu le grand honneur d'être reçu en audience par le Souverain Pontife, à Castelgandolfo. Il est accompagné de ses parents et de quelques pèlerins canadiens. Le jeune Barbeau a récemment chanté à la radio italienne de Rome et à la radio vaticane.

LES FILMS . . .

AU ROYAUME DES CIEUX — AU CINEMA DE PARIS

"Au Royaume des Cieux". Pourquoi diable affliger d'un pareil titre une oeuvre qui se joue tout entière dans une maison de détention, et qui a pour lieu psychologique l'enfer des passions humaines? C'est là une prime inconsidérée aux bons sentiments, dont l'art n'a que faire.

Sur ce mauvais pied sont partis Duvivier et Jeanson. Et ils ont fait un très beau film — je ne dis pas: un grand film, mais un film émouvant. Malgré la thèse qu'ils s'étaient donné à soutenir, et que nous rappelait indécemment le générique, ils ont réussi à se maintenir au-dessus du sujet moral et à nous donner une oeuvre où le résultat de l'art est constamment égal à son dessin. Mise en scène d'un style très rigoureux, séquences et prise de vues du meilleur mouvement.

Le cas Jeanson est particulier. Il illustre bien la carrière d'un scénariste qui a beaucoup d'esprit, beaucoup trop d'esprit. Sans quelques très graves fautes de goût, son dialogue d'"Au Royaume des Cieux" serait sans égal.

Il y a dans le langage de son scénario un mélange de vulgarité et de poésie, de tendresse et d'ironie qui est très près du ton même de la vie. Car le satyre Jeanson se rapproche de la vie (X dirait: Il se laisse attendrir). Disons que ses fautes sont dues à l'inexpérience du banal, et à son impuissance à se taire longtemps.

Suzanne Cloutier est délicieusement romanesque — absente. Elle interprète le rôle de Maria avec une très légère exaltation. Très proche d'ailleurs du lyrisme adolescent de Serge Reggiani, qui joue admirablement de la marine et du blanc de l'oeil.

Ceci encore: Jean Davy vient de nous imaginer un des rares curés du cinéma français qui ne soit pas doucement ridicule.

Maurice BLAIN

MIQUETTE ET SA MERE - ROSES ECARLATES AU ST-DENIS

Henri-Georges Clouzot, Clouzot le tragique (Le Corbeau, Manon) fourvoyé dans la comédie! Voilà qui n'est pas banal. J'imagine qu'il a voulu se renouveler, échapper un peu à la "noirceur" qui menaçait de l'engloutir à jamais. Ainsi "Miquette" constituerait une salutaire "distraction", destinée à évacuer des complexes devenus gênants. Elle en présente bien les caractères. Le mouvement (distraction par excellence) prend toute la place — un mouvement fou, étourdissant, mené sur plus d'un plan à la fois. La dernière partie du film fait montre, sous ce rapport, de l'extraordinaire maîtrise du cinéaste. Pendant que la troupe ambulante joue quelque chose comme "Les Trois Mousquetaires", sur les planches d'un pauvre théâtre en plein air, deux ou trois aventures différentes se déroulent dans les coulisses et entretiennent avec la pièce elle-même des relations du plus haut comique.

Le divertissement est peut-être un peu forcé, un peu volontaire — plus volontaire certes que doit l'être la pièce de Flers et Cavailhet, conçu au temps de "la douceur de vivre". Mais la contrainte, après tout, est légère. Et le jeu transcendant des acteurs — Danièle Delorme, Saturnin Fabre (qui atteint ici un des sommets de sa carrière), Bourvil, Louis Jouvet et autres — crée de façon parfaite l'illusion comique.

Par une heureuse coïncidence (ou peut-être y a-t-il eu préméditation?), le programme se complète d'un excellent film italien, qui marque également le passage d'un grand réalisateur à la comédie. Vittorio de Sica "(Souscia, Les enfants nous regardent", "Le voleur de bicyclette") cependant, ne cherche pas dans la comédie, comme Clouzot, un recours contre ses démons familiers. 'Roses écarlates" manifeste le même amour de la vie — humble, sans parade — qui faisait l'inspiration maîtresse des oeuvres précédentes. Et comme on rit à l'aise, comme la comédie est saine, autrement saine que la "Miquette" de Clouzot! J'admire profondément, en Vittorio de Sica cet accord profond avec le monde qui lui permet, dans le drame ou la comédie, peu importe, de trouver d'instinct le ton juste, la note purement humaine. De tous les cinéastes actuels, il est peut-être le seul qui, parfaitement conscient du désordre social, sait montrer qu'un homme est toujours un homme et mérite l'amour. Humanisme positif dont lui tiendront compte tous les hommes de bonne volonté...

La technique de "Roses écarlates", cela va sans dire, est de très haute qualité; et certaines images, notamment, sont d'une vertu comique telle qu'il ne s'en voit pas souvent. Les rôles principaux sont tenus par la vedette française Renée Saint-Cyr et Vittorio de Sica lui-même. Excellent doublage.

G. M.

"A LADY WITHOUT PASSPORT" — AU PRINCESS

Une consolation pour ceux qui se rendront cette semaine au cinéma Princess: ils peuvent toujours s'intéresser à un long documentaire sur les derniers progrès d'Israël et surtout de sa capitale, Tel-Aviv.

Ah, j'oubliais de vous parler du film à l'affiche: "A Lady Without Passport" . . . Au fait, pourquoi faire? Cette oeuvre est aussi insignifiante sinon plus que la majeure partie de la dernière production hollywoodienne. La beauté froide d'Hedy Lamarr y est à peine plus dégelée qu'auparavant. Quant à John Hodiak, qu'en dire, sinon que la république voisine serait bien mal défendue s'il fallait que son service d'immigration fût servi seulement par des agents aux sentiments aussi vacillants.

A. B.

. . . NOUVEAUX

Le Mozart Chamber Orchestra à Pro Musica

Sous la direction de Robert Scholz, on entendra pour la première fois à Montréal à la Société Pro Musica, le 5 novembre prochain, le célèbre Mozart Chamber Orchestra. Cet ensemble est déjà connu depuis douze ans aux Etats-Unis où il a donné des concerts fort appréciés d'un public de mélomanes fervents.

Les programmes du Mozart Chamber Orchestra sont naturellement consacrés au répertoire de la musique de Chambre et surtout aux oeuvres des classiques, mais ils n'excluent pas les oeuvres romantiques et modernes.

L'an dernier, on a présenté à M. Scholz la Médaille de la Société Bruckner en reconnaissance de son intérêt envers cet auteur dont il a donné les symphonies et des oeuvres chorales.

Robert Scholz a invité comme soliste, la jeune et réputée violoniste américaine Helen Kwalwasser. Depuis ses débuts à New-York, il y a trois ans, Mlle Kwalwasser a fait des tournées de concerts aux Etats-Unis et en Europe. Avec cet orchestre on l'entendra à la Société Pro Musica dans le Concerto en ré majeur de Mozart K. 218. Le reste du programme sera le suivant: le Concerto en do mineur de Bach pour hautbois et violon avec M. Joseph Rizzo, Trois pièces par Hindemith, et la Symphonie en la majeur de Mozart, K. 201.

Une scène de "Boomerang", qui prend l'affiche demain au cinéma Electra. En vedette, Dana Andrews, Lee J. Cobbs et Robert Keith. Le film a été tourné durant une élection municipale à Stamford, dans le Connecticut.

Lucien Martin décédé hier soir

Lucien Martin, violoniste bien connu à Montréal, est décédé hier soir à l'âge de 42 ans. Il a succombé à une attaque cardiaque.

Lauréat du prix d'Europe en 1931, Martin était allé étudier deux ans à Paris. Il était hautement apprécié dans les cercles musicaux de la métropole et aussi comme artiste à la radio.

Les Amis de l'Art

Important: Le Secrétariat de la Société sera fermé toute la journée, mercredi le 1er novembre, fête de la Toussaint.

Evénements artistiques: Au Plateau, le 31 oct. et le 1er nov., Concert Symphonique; à l'Ermitage, le 7 nov., La Petite Symphonie; au Théâtre des Compagnons, les 4-11 et 18 nov., "La Première Légion".

Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre: au Théâtre des Compagnons, les 28 et 29 oct., l'Opéra Minute; en la Salle de l'Ecole Jeanne Mance, les 28 et 29 oct., Soirée Artistique présentée par la troupe Les Joyeux Copains.

Concours d'Affiches Touristiques lancé par la Société, dans le but de faire connaître le Canada tant au pays qu'à l'étranger. Le concours est ouvert à tout citoyen canadien âgé de 16 à 30 ans. Tous les sujets d'inspiration canadienne présentés de façon originale sont permis aux candidats; sauf les sujets politiques ou religieux. Pour plus de détails, on est prié de communiquer avec Mlle J. Bergeron, secrétaire générale, Tél.: FR. 1119.

Mise en garde

M. Henri Norbert, directeur du Trait-d'Union, met en garde les élèves et le public contre un certain M. Georges Jean qui se recommande de sa part et qui prétend être son impresario alors qu'il n'y a entre eux aucun lien quel qu'il soit.

"METRO' au théâtre Ford

Jeudi soir prochain, 9 novembre, le Théâtre Ford présentera la version française de "Métro", la pièce d'un auteur américain, Patrick Kearney, qui connut un énorme succès sur les scènes américaines et étrangères. Ce programme, commandité par la Société Ford du Canada, sera entendu de 9 h. à 10 h. sur les ondes du réseau français de Radio-Canada.

La pièce fut traduite par Georges Jasmin et la version radiophonique aura pour interprètes Marjolaine Hébert, Roland Chenail et Gilles Pelletier.

Elle raconte l'histoire d'un couple de gens naïfs victime des machinations d'un escroc. Le mari espère se hausser dans l'échelle sociale en faisant partie du club des Bisons; l'épouse rêve de devenir une étoile du cinéma. Ils gâchent irrémédiablement leur vie, mais l'espoir demeure qu'un jour leurs enfants réussiront là où tous deux ont échoué.

L'on se repent rarement de parler peu, très souvent de parler trop. La Bruyère

Avez-vous acheté vos Obligations d'Épargne du Canada

nouvelle émission

Sinon, achetez-en dès maintenant de votre banque, de votre courtier de placement – ou de votre patron par retenues sur votre salaire.

NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE OCCASION UNIQUE D'ÉCONOMISER

On a tous une raison d'économiser

Comité de pratique oratoire des Jeunes libéraux

C'est vendredi soir prochain, le 3 novembre, qu'aura lieu au Club de Réforme le premier d'une série de débats mensuels organisés par le comité de pratique oratoire de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, apprend-on du secrétariat permanent de ce groupement.

Le premier débat en question s'intitulera "La politique et le mariage". Me André Montpetit, c.r., sera le président du jury. M. Guy Rouleau président général de l'Association, sera le président d'honneur de la soirée qui commencera à 8 h. 30. Il y aura danse à la suite du débat.

Trois-Rivières veut faire un emprunt de $200,000

Québec, 30. — La ville des Trois-Rivières se propose de faire un emprunt de $200,000 pour des travaux municipaux, a annoncé le premier ministre. La semaine dernière, a dit M. Duplessis, j'ai reçu une délégation des rois-Rivières, composée du maire, M. J.-A. Montgrain, des échevins Goneau et Des Ruisseaux, ainsi que du gérant, M. Henri Valiquette. On m'a fait part du projet d'un emprunt de $200,000 pour les travaux d'aqueduc et d'égouts pour répondre aux besoins de nouvelles parties de la ville, où la construction d'habitations est considérable. M. C. de B. Migneault, président de la Commission municipale, assistait à l'entrevue.

Elections chez les entrepreneurs peintres et décorateurs

L'Association professionnelle des entrepreneurs peintres et décorateurs a élu son conseil de direction. On sait que cet organisme nouvellement fondé obtenait récemment son incorporation du secrétariat provincial.

On a aussi élu les directeurs suivants: MM. Lucien Boivin, M. Colette, J.-P. Benoit, Paul Desjardins, E. Meneghini, Jacques Robitaille, R. Thouin, Gérard Tousignant, Yvon Versailles et Armand Pothier. Parmi ces derniers, M. Versailles a été élu également président du comité du budget et M. Arthur Alary, président du comité des relations industrielles.

On notera en outre que M. Paul Desjardins a été élu président du comité d'orientation et M. E. Meneghini, président du comité du congrès.

Secours aux réfugiés de Corée

Des caisses de produits médicaux à destination de la Corée sont placées à bord d'un train dans une gare d'Allemagne. Ces produits, fournis par l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR), institution spécialisée des Nations Unies, seront distribués à la population civile par des représentants de l'OIR, déjà sur les lieux.

61 bourses d'études à des étudiants en médecine

Québec, 30. — En vertu de la loi 11, Geo. VI, chapitre 31, passée en 1943, le gouvernement de la province de Québec a accordé mercredi dernier, lors de la dernière séance du cabinet, 61 bourses d'études à des étudiants en médecine. Cette loi autorise le gouvernement à dépenser à même le fonds consolidé une somme de $1,000,000 pendant une période de dix ans, pour favoriser l'établissement de médecins dans les régions rurales de la province, qui ne sont pas suffisamment pourvues de services médicaux.

En annonçant cette nouvelle, le premier ministre a déclaré: "Il existait en 1944 un problème des plus sérieux. Nos municipalités rurales étaient privées de soins médicaux parce qu'elles manquaient de médecins. La Chambre a alors fait voter une loi en vertu de laquelle le gouvernement est autorisé à dépenser $1,000,000 en dix ans, pour accorder des bourses d'étude à des étudiants en médecine qui s'engagent à aller s'établir dans les campagnes, après avoir été admis à la pratique de la profession médicale."

Institut Pie XI

Luttes de Mgr de Laval contre l'alcoolisme

Dans son quatrième cours sur *l'alcoolisme, fléau national*, prononcé à l'Institut Pie XI, cette semaine, le R. P. David Levack, C.SS.R., a rappelé les luttes énergiques menées par Mgr de Laval, premier évêque de Nouvelle-France, contre la traite de l'eau-de-vie, luttes poussées sans relâche entre 1659 et 1685. "De toutes les luttes qu'eut à soutenir Mgr de Laval, une des plus longues, des plus mouvementées, des plus douloureuses aussi fut certainement la lutte contre l'eau-de-vie. Avant la prise de Québec par les Anglais, dit-il (soit en 1629), on n'avait jamais entendu parler de désordres causés chez les Sauvages de Nouvelle-France, par les boissons alcooliques. Les Auglais introduisirent, les premiers, dans le pays, ce fléau destructeur qu'ils vendaient aux sauvages en échange des fourrures apportées par les Algonquins; et les sauvages, entraînés par un irrésistible penchant, buvaient sans mesure, pour le plaisir de s'enivrer, et dans l'ivresse, devenaient pires que des bêtes féroces. En rentrant à Québec (1632), les Français marchèrent sur les traces des traficants anglais, et continuèrent à vendre des spiritueux aux sauvages. Avant Mgr de Laval, Champlain et ses successeurs immédiats, le roi lui-même, avaient dû sévir contre les méfaits de la traite. Jésuites et Sulpiciens avaient, eux aussi, mené en vain le bon combat. Mgr de Laval entreprit à son tour la lutte, dès son arrivée en 1659. Après de nombreuses conférences avec son clergé qui l'approuva unanimement, l'évêque de Pétrée prononça, le 6 mai 1660, la sentence d'excommunication *ipso facto* contre tous ceux qui, à l'avenir, oseraient se livrer au honteux commerce des boissons alcooliques avec les Sauvages. Cette mesure énergique, soutenue en chaire et au confessionnal, produisuit, dit l'éminent professeur, les plus salutaires effets qui, hélas, ne devaient pas durer bien longtemps. Moins de deux ans après, la lutte s'engage de nouveau à ce sujet, et cette fois, entre l'autorité religieuse et l'autorité civile de la colonie. Elle devait se poursuivre pendant de nombreuses années, notamment entre Mgr de Laval, d'une part, le gouverneur, d'Avaugour, le gouverneur Frontenac et l'intendant Talon, d'autre part. Après de nombreuses objurgations, suppliques auprès du roi de France, Mgr de Laval o' tenait, en 1678, une nouvelle ordonnance royale contre l'alcool, mais une ordonnance d'une sévérité bien mitigée, et qui "basée sur des concessions réciproques, n'était pas le remède qu'il fallait. L'évêque dut reprendre la lutte jusqu'au moment de sa retraite en 1684. Ce n'est qu'en 1704, après avoir tergiversé plusieurs années, au grand détriment des intérêts spirituels et matériels de la colonie, que la France se vit enfin contrainte de revenir à l'interdiction absolue de la traite de l'eau-de-vie avec les sauvages.

Les cours du Père Levack se poursuivent, tous les lundis soirs, à 8 h. 45, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue St-Denis. L'entrée est libre.

Un flatteur est un esclave qui n'est bon pour aucun maître.

Montesquieu

Permutation au Canadien National

Québec. — M. J.-E. Gauthier, surintendant général de la division de Québec du Canadien National, annonce que M. C.-E. Sanschagrin, assistant surintendant de la division laurentienne, à Québec, est nommé surintendant intérimaire en remplacement de M. L.-N. Gagnon, qui a obtenu un congé de maladie. M. Sanschagrin aura juridiction sur la division de Cochrane.

M. Albert THIBEAULT, président de Grand-Mère Knitting Co. Ltd., donnera une conférence sur "La libre entreprise et la paix sociale", au congrès de l'A.P.I., lundi prochain, à Montréal.

—Durant la saison des réceptions, les maitresses de maison doivent se souvenir que les sandwiches préparés d'avance doivent être conservés dans un réfrigérateur. Si la chose est impossible, ils doivent être enveloppés avec du papier ciré et gardés aussi froids que possible.

Proposeur et secondeur de l'adresse au discours du trône de la Législature

Québec, 28. — Le premier ministre a annoncé que le proposeur et le secondeur de l'adresse, au Conseil législatif, seront respectivement l'hon. M. Olier Renaud et l'hon. M. Wilfrid Bovey. L'an dernier, le proposeur était l'hon. M. Gérald Martineau et le secondeur, l'hon. M. G. B. Foster. Comme nous l'avons déjà annoncé, le proposeur et le secondeur seront, à l'Assemblée législative, M. Guy Dallaire, député de Rouyn-Noranda, et M. Raymond Johnston, de Pontiac.

Le Père Lelièvre à Saint-Pierre-Apôtre

Le R. P. Victor Lelièvre, O.M.I., prêchera une heure sainte en l'église St-Pierre-Apôtre, angle Visitation et Dorchester, la veille du premier vendredi du mois de novembre, soit jeudi le 2 novembre, à 11 h. du soir. Cette heure sainte sera suivie de la messe et de la communion.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir", C.P. 500, Place d'Armes, Montréal.

Jacqueline S. — Demandez-vous souvent ce que vous désirez sérieusement de la vie, Mademoiselle. Attachez-vous fermement à votre dessein; vous serez vous-même étonnée de votre sens pratique, de votre loyauté et de votre persévérance. Votre fierté vous incline à rechercher l'admiration de votre entourage, certes; elle vous pousse aussi, ne l'oubliez pas, à vous perfectionner et à vous surpasser vous-même. Maintenez toujours cette dignité et cette distinction qui vous commandent une attitude correcte en toutes circonstances; mais n'étouffez point votre spontanéité par le refoulement de vos émotions au fond de vous-même. Ne craignez point trop de n'être pas, tout à fait à votre goût, à la hauteur de toutes les situations; et ne considérez point trop vos peccadilles. Vous êtes ambitieuse et réservée, à la fois; vous êtes généreuse, sympathique, affectueuse, impatiente et irritable, à certains moments. Parfois loquace, ouverte, et sincèrement franche; rarement décevante; le plus souvent discrète et fermée. Votre attention, votre souci du détail dépendent eux-mêmes de vos dispositions; votre esprit procède tantôt avec rapidité, tantôt avec plus de lenteur; et votre amour du changement, et votre immense besoin d'activité physique vous jettent parfois dans la confusion et l'embarras. Votre imagination elle-même est abondante et très féconde. Votre coeur, vos sentiments, vos émotions et votre sensibilité sont à la fois, pour une grande partie, la cause de vos joies et de vos anxiétés; la source de vos félicités et de vos mélancolies.

Mark ELLERY

Feuilleton du "Devoir"

Michel-Ange JABOULEY

SENS DESSUS DESSOUS

Roman couronné par l'Académie française

30 (Suite)

— Claudius est robuste et travailleur : il gagnera pour deux. Et puis, pour vous mettre en ménage, je vous donnerai ce qu'il faut, moi . . .

— Vous . . . et comment ?

La grand-mère sourit finement, mais quel triomphe dans ce sourire, satisfaction de l'étonnement provoqué, obtenu, et joie d'être en pouvoir de donner du bonheur...

— Avec mes économies. Eh ! oui, j'ai mes économies, ma petite Lucienne. Et à quoi servirait ma cagnotte, sinon à ffaire le nid de mes arrière-petits-enfants ?

— Vous avez réponse à tout. Mais comment voulez-vous que je vous réponde, moi, comme cela, tout de suite ! . . .

Mme Chasagneux se récria : elle n'en demandait pas autant. Que Lucienne lui dise seulement qu'elle ne rejetterait pes Claudius s'il revenait dans les sentiments espérés, et elle se tiendrait pour satisfaite. Alors, Lucienne vint l'embrasser, cela valait mieux et cela était plus clair qu'une réponse. Et la vieille, rayonnante, ne pouvait que répéter en caressant les cheveux châtains aux nuances fauves :

— Ma petite fille . . . Ah ! ma petite fille . . .

Mais avant de la quitter, à mi-voix, presque dans l'oreille :

— J'écrirai au Claudius, n'est-ce pas ? Oui, je lui écrirai, avec des mots pour lire entre les lignes, comme il dit.

* * *

Le surlendemain était un samedi. Elise étant sortie de nouveau le soir, Mme Chasagneux, quand on fut endormi autour d'elle, vint frapper encore chez Lucienne Jarrin. Elle portait sous le bras un objet plus lourd que volumineux et précieusement enveloppé dans une vieille étoffe. Son air était peut-être plus mystérieux que l'autre soir, de sorte que la jeune fille en ressentit une pointe d'inquiétude. Quelques phrases banales échangées, et la vieille, se déchargeant de son paquet et de son mystère, expliqua tout d'un trait que c'était là sa cassette, où elle tenait la plus grosse part de ses économies, et qu'ele venait la lui confier. Oui, il fallait que Lucienne la lui cachât chez elle . . . Etonnement, protestations, rien n'y fit : *il le fallait* . . . Elle ne pouvait pas lui refuser ce service...

— A ma future petite fille, je puis bien demander . . .

Mais Lucienne ne la laissait pas achever et lui retournait l'allusion en objection :

— Non, je vous assure, malgré le plaisir que j'aurais à vous être agréable, je ne puis pas, — surtout après ce que vous m'avez dit avant-hier.

C'était cela surtout qui fortifiait son refus ; une délicatesse qu'elle expliquait mal et qui lui paraissait évidente, néanmoins, lui défendait d'accepter ce dépôt . . . Et puis, pourquoi Mme Chasagneux l'en chargeait-elle, quelle meilleure sécurité trouverait-il chez elle plutôt qu'à la portée de sa propriétaire ? Quelle méfiance étrange la poussait ? . . . Le débat fut long pendant lequel le coffret passa de main en main, jusqu'à ce que, vaincue par l'insistance de la grand-mère, craignant de la peiner et doutant même de la légimité de sa répugnance, Lucienne le garda. Alors, le vieux visage s'illumina et elle fut attirée par deux bras encore vigoureux, elle s'entendit appeler : ma petite fille. Jamais la grand-mère ne l'avait regardée avec tant d'admiration et de tendresse ; à dire vrai, elle semblait aussi fière de sa résistance que d'en avoir eu raison.

Avant de partir, elle revint vers sa cassette :

— Vous avez des coins, cachez-la vite. Avant que votre mère n'arrive.

(A suivre)

Délégué de la Fédération des Commissions scolaires

M. l'abbé Georges-H. Laforest, principal de l'Ecole normale de St-Léonard de Nicolet, est parti pour Rome le 25 octobre, délégué de la Fédération des commissions scolaires de Québec dont il est l'aumônier général.

M. L'ABBE G.-H. LAFOREST

A l'occasion du voyage de M. l'abbé Laforest à Rome, la Fédération des commissions scolaires a remis à M. Laforest une aumône substantielle souscrite par chacune des associations diocésaines, membres de la Fédération pour les oeuvres de Notre Saint-Père le Pape.

La Fédération des commissions scolaires du Québec est la réunion des associations diocésaines des commissions scolaires. Les associations diocésaines groupent les commissions scolaires de leur territoire en un corps quasi professionnel.

Les congrès diocésains concourent à la formation des commissaires d'écoles, les instruisent de leurs problèmes et leur aide à en trouver les solutions. La Fédération des commissions scolaires étudie à son tour les problèmes soumis par les associations diocésaines.

M. l'abbé Georges-H. Laforest apportera à Notre Saint-Père le Pape en audience particulière les hommages de la Fédération des commissions scolaires du Québec et le priera de bénir ses activités.

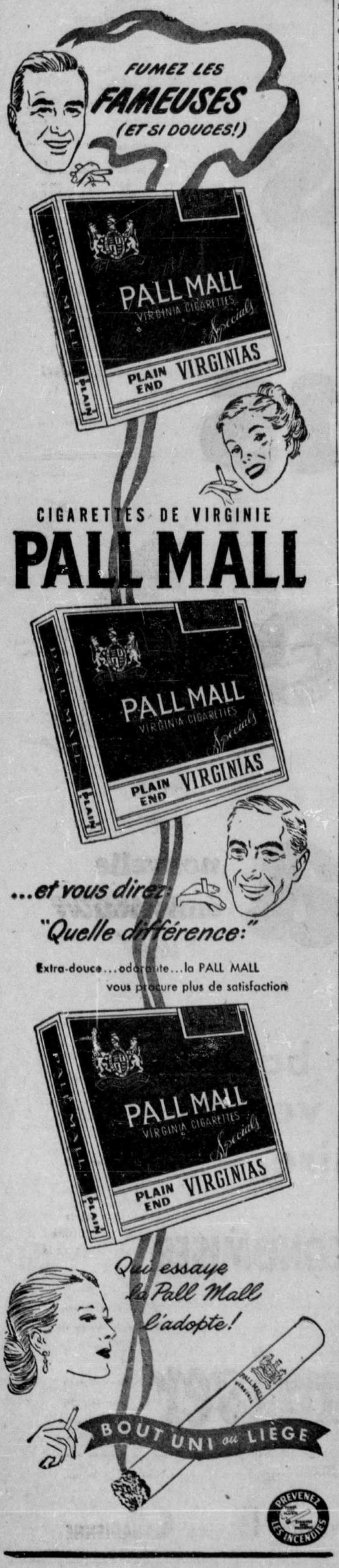

Sourds
RAVOX EARPHONE
FACILITES DE PAIEMENT sur nos modèles auditifs à
$89.50 et plus
GEM
Grâce au GEM, les sourds entendent à l'église, en soirée, chez soi (sermons, confesse, chant, conversations, radio, téléphone, etc.). Sans batterie encombrante, presque invisible. Tonalité ajustable pour distance et intensité, quelque soit votre degré de surdité. Prix, qualité, petitesse incomparable. Brochurette gratuite.
Batteries et moules d'oreilles pour tous genres d'appareils.
DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE OU A
1587, St-Denis, Montréal
Téléphones: HA. 8730, le soir, CA. 6665 — HO. 7477
Service local en moins de 24 heures
SUCCURSALES:
A QUEBEC:
Remy Beaulieu
B.A., consultant
94, de la Couronne
Tél.: 2-3592
ST-HYACINTHE:
Jos. Guilmain
consultant
1165 Laframbolse
Tél.: 1013-W
RAVOX EARPHONE

Règlements sur le Crédit aux Consommateurs

A PARTIR DU 1er NOVEMBRE 1950, la vente à tempérament, au détail, de marchandises de consommation et les prêts pour l'achat de ces marchandises au détail feront l'objet d'une nouvelle réglementation découlant de la Loi sur le crédit aux consommateurs (Dispositions temporaires) adoptée par le Parlement.

Les Règlements s'appliquent à toute personne dont le commerce consiste à vendre des marchandises de consommation au détail à crédit ou à en financer l'achat par des prêts ou autrement.

Les conditions de paiement suivantes s'appliqueront aux ventes au détail effectuées à tempérament à compter du 1er novembre 1950:

	Premier versement minimum	Période maximum de remboursement
Véhicules-automobiles (*i.e.* automobiles à voyageur et motocyclettes)	33⅓%	18 mois
Toutes autres marchandises de consommation	20%	18 mois

Le premier versement ne doit en aucun cas être inférieur à $5.00.

LES VERSEMENTS devront être exigibles régulièrement et en montants approximativement égaux, d'au moins $5.00 par mois ou $1.25 par semaine. Dans le cas des cultivateurs, des pêcheurs de métier et d'autres catégories de personnes dont le revenu est sujet à des variations saisonnières, le mode de remboursement pourra être modifié.

DES CONDITIONS SEMBLABLES S'APPLIQUENT AUX PRÊTS CONSENTIS par les banques et les compagnies de prêts pour l'achat, au détail, de marchandises de consommation.

DES DISPOSITIONS SPÉCIALES RÉGISSENT LES COMPTES À CRÉDIT RENOUVELABLE, comptes budgétaires permanents, comptes budgétaires courants et autres régimes de vente semblables comportant le paiement des achats par versements réguliers.

LES PRÉSENTS RÈGLEMENTS NE VISENT PAS DIRECTEMENT LES COMPTES COURANTS ORDINAIRES (charge accounts). Toutefois, des mesures seront prises, s'il y a lieu, en vue d'empêcher l'utilisation des comptes courants pour éluder les règlements applicables aux ventes à tempérament.

LES RÈGLEMENTS OBLIGENT LES VENDEURS, PRÊTEURS ET COMPAGNIES DE FINANCE à tenir, ouverts à l'inspection, des registres de leurs opérations et à fournir tous renseignements que leur demanderont les représentants accrédités du Gouvernement du Canada.

LES MARCHANDISES DE CONSOMMATION comprennent toutes les marchandises, sauf certaines exceptions. On trouvera la liste complète des exceptions dans les Règlements.

LES RÈGLEMENTS NE S'APPLIQUENT PAS, NOTAMMENT, AUX VENTES DE PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, actions, obligations, titres, articles destinés à des usages professionnels ou commerciaux, autobus, camions, instruments et matériel employés exclusivement dans l'agriculture et la pêche, matériaux de construction.

Des sanctions sont prévues pour toute infraction aux présents règlements.

Le Ministre des Finances.

Douglas Abbott

Pour la commodité du public, des exemplaires de la Loi sur le crédit aux consommateurs (Dispositions temporaires) et des Règlements sur le crédit aux consommateurs seront tenus à la disposition des intéressés aux succursales des banques à charte dans tout le Canada.

Toutes demandes de précisions concernant la Loi ou les Règlements ou d'autres exemplaires de ces documents devront être adressées à—

L'Administrateur du crédit aux consommateurs,
490, rue Sussex, Ottawa, (Ont.)

"Il faut reconnaître que le Canada est devenu une grande nation" (E. C. Wood)

Le président de l'Imperial Tobacco cite notre pays en exemple

"Ne persistons pas à dire que le Canada deviendra une grande nation, car, si nous nous arrêtons, nous constatons que nous avons atteint cette phase", déclara M. Edward C. Wood, président de la Compagnie Imperial Tobacco en s'adressant aux membres du Chapitre "Quart-de-Siècle" de la compagnie, lors de leur banquet annuel tenu à l'hôtel Mont-Royal, samedi.

"Nous sommes devenus majeurs", dit-il. "Nous sommes une nation adulte pour laquelle l'égalité d'occasions favorables existe pour tous et chacun de nous. Les relations harmonieuses entre les différentes nationalités et la liberté de culte dont nous jouissons, sont un exemple pour le reste du monde. Soyons orgueilleux de notre Canada et chérissons les libertés qui sont nôtres dans notre mode de vie démocratique."

M. Wood a établi un parallèle entre le développement du Canada et celui de la compagnie durant les 25 dernières années. "Notre compagnie a coopéré avec la division du tabac du ministère de l'Agriculture et les cultivateurs, en améliorant à la fois la qualité du tabac et la récolte des tabacs cultivés au pays."

"Durant ces années, le développement de notre compagnie a procuré à ses employés de nombreuses opportunités qui ont amélioré leur situation, ce qui n'aurait pas été à leur portée dans une compagnie moins progressive," dit-il.

Après avoir commencé son discours par quelques remarques en français, M. Wood souhaita la bienvenue aux nouveaux membres du Chapitre et rendit hommage à M. Earle Spafford, ancien président et maintenant président du conseil d'administration de la compagnie.

Vingt-deux nouveaux membres venant d'endroits aussi éloignés qu'Halifax et Saskatoon, furent admis, ce qui porte le nombre des membres à 372, soit une augmentation de 108 sur le chiffre du dîner d'inauguration en 1944.

Durant la soirée M. Wood demanda qu'on observe une minute de silence en mémoire de neuf des membres du chapitre qui sont décédés depuis la dernière assemblée. Ces derniers sont: MM. Geo.-F. Garand, X.-A. Labrie, J. Morin, L.-J.-R.-E. Morin, J. M. O'Brien, J. E. Ryrie, R. M. Walker, W. J. Wilkins et K. E Winter.

En réponse au discours de M. Wood, et au nom des membres du chapitre, M. C. G. Johnston félicita M. Wood de sa nomination au poste de président. Il dit que "le dîner annuel du chapitre est un événement que nous attendons tous avec plaisir et qu'il est une preuve continue de la bonne entente qui existe entre les officiers de la compagnie et les employés.

Vingt des vingt-deux nouveaux membres étaient présents au banquet et furent présentés à M. Wood qui, assisté de M. J. T. R. Steeves, vice-président et directeur de la compagnie, offrit à chacun d'eux soit une montre en or ou un cabaret en argent avec un certificat de membre. Les nouveaux membres, cette année, sont: MM. Frederick W. Hall, George Lingwood, John Turnbull, D. Mansell Mosher, Georges Bélanger, John Semple, William J. Crichton, Fernand Migreault, Ernest-L. Paquette, W. Glen Ives, Fernand Houle, J.-Albert Beaudry, Mlle Marguerite Joly, Mlle Rose Benoit, Mlle Gilberte Daigneault, Orval H. G. Gray, Zotique-O. Archambault, Lucien-A. Manta, Mlle Alice Duquette, Mlle Mabel Colon, Mlle Marie Poulin, et George M. Cooper.

Durant le dîner le programme musical fut exécuté par un orchestre sous la direction de Edmond Sanborn.

On remarquait à la table d'honneur: MM. Edward C. Wood, président; J. T. R. Steeves, vice-président et directeurs; B. S. L. Fitzpatrick, E. F. Erzinger, R. B. B. Lansdown, J. A. Calder, C. Sinclair, R. A. Parham, et J. Keith, directeur, ainsi que J. H. Van Sickels et L. F. Skelton, anciens directeurs, maintenant à leur retraite.

L'industrie de la chaussure et du cuir tenait, la semaine dernière, sa première convention annuelle conjointe, à Québec. Les présidents élus, pour chacune des trois associations, furent, de gauche à droite: Louis Deslauriers, de Montréal, président de l'Association canadienne des Détaillants de la chaussure, Homère Dufresne, de St-Pie, Qué., président de l'Ass. canadienne des Manufacturiers de la chaussure, et Philip Duggan, de Toronto, président de l'Ass. canadienne des Tanneurs. (Photo C.P.)

Emprunt des écoles protestantes de Montréal

Une deuxième tranche de $3,000,000 d'obligations à 3-3¼-3½% 1951-79 du Bureau Central adjugée à un coût net de 3.567%

Le Bureau central des écoles protestantes de Montréal a vendu, mardi soir, la deuxième tranche de $3,000,000 d'obligations sur un emprunt total autorisé de $9,000,000. L'émission a été adjugée pour des titres par séries vingt-neuf ans à un syndicat composé de Dudley Dawson Ltd et J. T. Gendron Inc, au prix de 96.462, pour $1,100,000 à 3% 1951-79, $970,000 à 3¼% 1958-70 et $930,000 à 3½% 1971-79. L'argent coûtera au bureau central un loyer moyen net de 3,567%.

Des soumissions avaient été demandées pour des obligations par séries vingt-neuf ans, par séries vingt-cinq ans et par séries vingt ans. Le bureau central a accepté l'offre la plus avantageuse qui lui avaient été faites pour des titres par séries vingt-neuf ans.

La finance précédente du bureau central avait été faite en juillet 1949 avec la vente de gré à gré de la première tranche de $3,000,000 d'obligations à 3-3½% par séries quinze ans, au prix de 96.25, le coût net de l'argent emprunté ayant alors été de 3.856%.

Des soumissions avaient été envoyées par quatre syndicats.

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er mai 1950 et elles échoient du 1er mai 1951 au 1er mai 1979 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à toute succursale dans la province de l'une ou l'autre de deux banques à charte. L'emprunt de $9,000,000 est contracté pour la construction de nouvelles écoles ainsi que pour la modification et l'agrandissement d'écoles actuelles.

L'évaluation imposable de la propriété dans le territoire sous la juridiction du Bureau central et pour les fins de ce bureau est au montant approximatif de $826,665,675 pour 1950. La dette consolidée nette du Bureau central était au 30 juin 1950 de $2,942,000. La population de la cité de Montréal est estimée à 1,540,771 âmes en 1950.

Goldora Mines Limited

Goldora Mines Limited annonce au Curb de Montréal que Wedlake Interest Limited a souscrit et acquitté 50,000 actions à 15 cents du capital-actions. On compte 3,100,000 actions en circulation, et 1,899,995 dans le Trésor.

Hausse appréciable dans la production

Les métalloïdes et métaux non ferreux

La production des métaux non-ferreux et des produits qui en découlent ainsi que la production des métalloïdes accusent une valeur plus forte cette année qu'en 1949. Les métaux et leurs produits ont une hausse de 6.4%, soit de $1,270,323,000 à $1,351,685,000, tandis que les métalloïdes en ont une de 7.4%, soit de $724,110,000 à $777,991,000.

Quatre des sept industries qui composent le groupe des métaux non ferreux accusent des augmentations. L'industrie de la réduction et de l'affinage des métaux non ferreux, la plus considérable des sept, accuse un gain de 3.9 pour cent à $599,188,000; appareils et fournitures électriques, qui se classent en 2e, 14.2 pour cent à $486,286,000; produits de laiton et de cuivre, 6.3 pour cent à $114,722,000. La valeur des produits en aluminium augmente de 10.4 pour cent à $51,709,000; celle des bijoux et articles électro-plaqués, de 19.2 pour cent à $50,282,000; produits en métal blanc, de 9.7 pour cent à $44,852,000; divers métaux non ferreux, de 35.6 pour cent à $4,646,000.

Parmi les industries formant le groupe des métalloïdes, onze enregistrent une valeur de production plus élevée en 1949, en comparaison de 1948, tandis que quatre accusent des diminutions. Même avec l'inclusion de la statistique de Terre-Neuve pour la première fois, l'industrie des dérivés du pétrole (la plus considérable du groupe), représente une forte partie de l'augmentation; elle avance à $436,432,000 de $394,934,000 en 1948. Les produits de l'amiante augmentent de $8,080,000 à $8,533,000; produits en ciment, de $26,186,000 à $32,767,000; ciment de $30,562,000 à $35,065,000; vitre, de $40,364,000 à $42,807,000.

Les valeurs de production des 10 industries qui restent dans le groupe des métalloïdes sont les suivantes: valeurs de 1948 entre parenthèses: abrasifs, $27,700,000 ($33,512,000); coke de gaz, $96,821,000 ($97,028,000); gypse, $15,700,000 ($14,187,000); chaux, $11,796,000 ($11,075,000); dérivés de l'argile importée, $14,457,000 ($12,364,000); briques de sable et chaux $1,381,000 ($1,452,000); produits de pierre, $17,316,000 ($13,550,000); divers, $12,611,000 ($17,358,000).

Rendement des valeurs

Cours fournis par Forget & Forget, courtiers en valeurs

	Prix	Dividende	Rendement
Abitibi	42½	2.00	4.71
Asbestos Corp.	36	1.60	4.44
Bathurst "A"	36½	2.00	5.26
Bell Telephone	39⅝	2.00	5.07
Brazilian Tract.	22⅞	2.00	8.74
C. & D. Sugar	22	1.00	4.54
Can. Brew.	20	2.00	10.00
Can. Car & Fdry	14½	.80	5.52
Can. Celanese	43½	2.00	4.60
Can. Oils	17¼	1.00	5.80
C. P. R.	20½	1.25	6.10
Cons. M. & S.	120	8.50	7.08
Cons. Paper	30	1.75	5.83
Dist. Corp. Seag.	28⅛	1.75	6.22
Dom. Textile	12½	.75	6.00
Fam. Players	16	1.00	6.25
Hudson Bay	55	4.00	7.27
Int. Nickel	36⅞	2.00	5.42
Int. Paper	48	2.50	5.21
Massey Harris	44½	1.50	3.37
Nat. Steel Car	27	1.50	5.55
Noranda Mines	73	4.00	5.48
Ogilvie Flour	21½	1.00	4.65
Shawinigan	26⅝	1.20	4.48

Abitibi Power & Paper Co. Ltd.

L'agence de transfert d'Abitibi Power & Paper Co. Ltd. a avisé la Bourse de Montréal qu'à la date du 25 octobre, un total de 1,062,519 actions privilégiées étaient en circulation, ce qui représente une diminution de 30,270.

Beurre et fromage dans le Québec, le mois dernier

La production est moindre

Le Bureau provincial des statistiques publie son rapport mensuel sur la production des principaux produits laitiers manufacturés dans la province de Québec:

PRODUCTION

	000 lbs	% sur 1949
Beurre de beurerie		
Septembre 1950	11,191	— 2.2
Septembre 1949	11,438	
Août 1950	12,178	
Janvier-septembre 1950	71,462	— 4.3
Janvier-septembre 1949	74,705	
Janvier-septembre 1948	77,452	
Fromage Cheddar		
Septembre 1950	2,691	—26.6
Septembre 1949	3,668	
Août 1950	3,268	
Janvier-septembre 1950	16,592	—15.2
Janvier-septembre 1949	19,565	
Janvier-septembre 1948	12,419	

STOCKS

	1er sept. 1950	1er octobre 1950	1er octobre 1949
	(000 livres)		
Beurre de beurerie			
Entrepôts	19,750	20,661	24,372
Fabriques	2,838	3,640	3,354
Total	22,588	24,301	27,726
Fromage Cheddar			
Entrepôts	16,958	17,717	16,533
Fabriques	1,088	1,023	1,675
Total	18,046	18,740	18,208

M. H.-G. Gonthier au comité d'études et de recherches économiques

M. H.-Georges Gonthier, directeur de l'Office de l'artisanat et de la petite industrie, membre du Conseil d'aviseur pour l'enseignement technique auprès du ministre du Travail à Ottawa, secrétaire de l'Association des brasseries de la province de Québec, prononcera la conférence d'ouverture du comité d'étude et de recherche économique, au salon York de l'hôtel Windsor, ce soir à 8 h.

Kerr-Addison Gold Mines

Le profit net estimé de Kerr-Addison Gold Mines, pour les 9 premiers mois de 1950, est rapporté à $3,754,424 ou 79.4 cents par action comparativement à un profit net de $2,809,424 ou 59.4 cents par action, pour la période correspondante de l'an dernier, pour l'exercice entier de 1949, un record avait été établi avec un bénéfice net de $3,952,118 équivalant à 83.5 cents par action.

Le profit net du troisième trimestre est égal à 22.7 cents par action, en comparaison de 27.6 cents par action au second trimestre et 29.14 cents par action pour les premiers trois mois de l'année. La production des 9 premiers mois a rapporté $9,260,247 et est le produit de l'usinage de 1,161,630 tonnes de minerai, d'une teneur moyenne de $7.84 la tonne, comparativement à $7,379,570, 1,181,630 tonnes de minerai traité et une moyenne de $6.49 par tonne au cours de la période correspondante de 1949. Les frais d'exploitation sont montés de $2.70 la tonne à $3.16 la tonne.

Emprunt scolaire de Sainte-Marie-de-Beauce

Cette commission scolaire a vendu $150,000 d'obligations à 3% 1951-70 au prix de 98.48

Venant sur le marché pour la première fois, la Commission scolaire du Village de Ste-Marie, comté de Beauce, a vendu mardi soir une émission de $150,000 d'obligations par séries vingt ans. L'emprunt à 3% 1951-70 a été adjugé au prix de 98.48 à L.-G. Beaubien & Cie Ltée. Le coût net de l'argent emprunté est de 3.245%. Le secrétaire de la province a accordé un octroi de $83,227.90 pour cet emprunt.

C'était la première finance de la commission catholique de Ste-Marie de Beauce sur le marché des obligations.

Trois soumissions avaient été envoyées par six maisons de placement pour la présente émission.

Les obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation portent la date du 1er octobre 1950 et elles échoient du 1er octobre 1951 au 1er octobre 1970 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er avril et 1er octobre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal, à Québec ou à Ste-Marie de Beauce. L'emprunt a été contracté pour des travaux de réparations au collège. L'octroi de $83,227.90 accordé par le secrétaire de la province est payable en trois versements annuels de $20,807 chacun, de 1951 à 1953, et un quatrième versement de $20,806.90 en 1954, et il sera entièrement affecté au service de cet emprunt.

L'évaluation imposable du village de Ste-Marie de Beauce, pour fins scolaires, s'élève à $761,200. La commission scolaire n'a pas d'autre dette à long terme que le présent emprunt. La population du village est de 2,532 âmes.

Long Island Petroleums Limited

Long Island Petroleums Limited a fait savoir au Curb de Montréal qu'Owen Investors Limited a souscrit et libéré 100,000 actions à 20 cents du capital-actions, ce qui met fin à l'option qui lui avait été garantie. Il y a maintenant 2,500,000 actions en circulation et il en reste 1,500,000 dans le Trésor.

Statistiques du marché, semaine se terminant le 27 octobre 1950, à la Bourse et au Curb de Montréal

Volume	Cette semaine	Semaine précédente	Année précédente
Industriels	579,154	693,750	329,726
Mines	2,199,872	2,461,218	1,140,715
	2,779,026	3,154,968	1,470,441

	Nomb. de valeurs transigées	Gains	Pertes	Inchangées	Nouv. hauts	Nouv. bas
Cette semaine	386	102	186	98	55	8
Semaine précédente	408	184	136	88	76	8

DIX INDUSTRIELS LES PLUS ACTIFS		DIX MINES LES PLUS ACTIVES	
Transvision-Television	47,900	Ladulama	269,600
Brown Co	40,150	New Pacific	204,350
Anglo Nfld (régulier)	38,313	Qué. Chibougamau	184,600
Dist Seagrams	27,140	Anacon	172,600
Anglo Nfld	20,260	Merrill	122,000
Can. Breweries	18,333	United Asbestos	111,300
Abitibi	15,455	Nocana	101,800
Cons. Paper	14,388	Cons. Candego	84,350
Brazilian Traction	14,246	Macdonald	69,500
B. C. Forest	14.100	Qué. Manitou	66,400

VALEUR DES TRANSACTIONS

Semaine se terminant le 27 oct.	$22,067,096
Semaine précédente	$17,142,217

MOYENNES DE MONTREAL

	5 Banques	10 Utilités	20 Indust.	30 Combinés	10 Papiers	15 Mines
Fermeture vendredi	32.06	82.9	179.3	147.2	599.35	58.99
Semaine précédente	31.75	84.2	183.7	150.5	611.29	61.41
Mois précédent	30.79	82.3	173.1	142.8	564.93	58.93
Année précédente	29.78	75.4	132.6	113.5	340.95	71.21
Changement de la semaine	+0.31	—1.3	—4.4	—3.3	—11.94	—2.42
Haut de la semaine	32.06	84.1	184.3	150.8	610.75	61.25
Bas de la semaine	31.75	82.7	177.6	146.0	588.24	58.99
Haut pour 1950	32.06	86.4	183.4	150.8	623.70	68.87
Bas pour 1950	29.22	74.5	138.0	117.2	355.89	50.97
Haut pour 1949	29.91	75.0	142.4	119.9	332.15	74.40
Bas pour 1949	27.09	70.0	109.5	96.3	251.34	60.17

SAVARD & HART

MEMBRES DE LA BOURSE ET DU CURB DE MONTRÉAL

SIÈGE SOCIAL: 276 ouest, rue ST-JACQUES, MONTRÉAL

Succursales:

1181 ouest, rue Ste-Catherine, PLateau 9501

QUÉBEC - TROIS-RIVIÈRES - SHERBROOKE - ST-JEAN, P.Q.

GENÈVE, SUISSE

Les amis de nos amis sont nos amis

Plus de 5000 personnes ont souscrit à la campagne des Amis du Devoir

Si les 5000 personnes qui ont souscrit à la cause des *Amis du Devoir* nous confiaient leurs travaux d'impression, notre atelier serait occupé jour et nuit, nos affaires seraient prospères et nous n'aurions plus besoin de faire appel à la générosité publique pour soutenir l'œuvre du *Devoir*.

Seulement, de ces 5000 souscripteurs, il n'en est probablement pas plus d'un pour cent qui pensent à nous quand ils ont une carte d'affaires, un dépliant, une circulaire, un catalogue, une revue ou un livre à faire imprimer.

Les Amis du Devoir et tous ceux qui sont les amis des *Amis du Devoir* peuvent avoir la certitude d'être aussi bien servis chez nous qu'ailleurs.

En nous confiant leurs imprimés, ils peuvent avoir la certitude de faire une bonne affaire et une bonne œuvre.

IP

POUR VOUS SERVIR

L'IMPRIMERIE POPULAIRE

éditrice du DEVOIR

434 est, rue NOTRE-DAME, MONTREAL BE 3361

ARMAND L'HEUREUX, gérant

Petites Annonces

FORD 1949 A VENDRE

Ford Coach de Luxe 1949, Radio, air conditionné, pneus blancs, 14,000 milles, conduit strictement par particulier. S'adresser à B. Gagnon, 1204, Berri, app. 14, LA. 7610, entre 4 h. et 7 h. p.m. j'n'o

PENSION

Foyer pour couples âgés, personnes retirées. Endroit idéal. Chapelle. Ecrire: Mlle Campeau, sec., 65 Clarendon Avenue, Toronto, Ont. 31-10-50

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — BElair 3361

434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi précédent):

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 35c pour 2 lignes (12 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Ajouter 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 5c.

GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc. 2 cents le mot, minimum 50 cents.

A VENDRE

Départ pour la France. Buick sedanette 1946, peinture du printemps, moteur remis à neuf, parfaite condition. Une aubaine à $1,400. Aussi habit de soirée "Full Dress" 38-40, camera Mercury 35 m/m, jumelles de haute qualité, 8 x 40, bicyclette de course.

L.-P. TROTTIER

1654 est, rue Mont-Royal

CITE DE MONTREAL

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS

ENLEVEMENT DES DECHETS

L'enlèvement des ordures ménagères, des cendres, etc., ne se fera pas mercredi, LE 1er NOVEMBRE 1950, FETE DE LA TOUSSAINT.

Partout où l'enlèvement est fait ordinairement le mercredi, les intéressés sont priés d'attendre au samedi suivant pour déposer leurs poubelles dans les rues ou ruelles.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS,
H.-A. Gibeau

Bureau du directeur des travaux publics,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 20 octobre 1950.

LES GARS! L'AVIATION C'EST LA VRAIE VIE!

DEVENEZ CADETS DE L'AIR DÈS AUJOURD'HUI!

Dans les escadrilles des Cadets de l'Air du Canada —dont le nombre augmente sans cesse—il y a place pour des jeunes gens *éveillés* de 14 à 18 ans. Voici quelques-unes des choses pratiques qu'on vous y enseignera:

- *Instruction de base en aéronautique*
- *Cours gratuits de pilotage.*
- *Camps d'été.*
- *Envolées "de bon voisinage" en Angleterre et aux Etats-Unis.*
- *Bourses d'études.*

L'oeuvre des Cadets de l'Air est dirigée par la Ligue des Cadets de l'Air du Canada, organisme civil qui fonctionne en étroite coopération avec le Corps d'Aviation Royal Canadien.

ESCADRILLE

No 1 — Montréal ouest, 20 Academy Road, Westmount, les lundis et jeudis soir, S/LH. Greene, WA. 6874.

No 21 — Ville Mont-Royal — Les Ateliers de Ville Mont-Royal, avenue Dresden, les mardis et jeudis soir, F/L G. S. Frew, HA. 3789 et AT. 1997.

No 49 — Villeray
No 96 — Alouettes
No 129 — Villery
} Aile No 4, Ecole Earl Grey, 1935 Bellechasse, les lundis et jeudis soir, S/LN. Vincent, LA. 5950.

No 69 — Verdun — Ecole Supérieure de Verdun, 1201 avenue Argyle, Verdun, les lundis et jeudis soir, S/D. G. Cummings, TR. 5758.

No 70 — St-Lambert — Soubassement de l'église catholique, avenue Lorne, St-Lambert, les mercredis et vendredis soir, F/L R. Church, St-Lambert 7412.

No 78 — Y.M.H.A. 1179 rue Bleury, les mercredis et vendredis soir, S/L S. S. Shulemson, DE. 4721.

No 98 — Iberville, angle DeBullion et Blvd St-Joseph, F., les lundis et mercredis soir, S/L A. Gauthier, FA. 8468.

No 502 — Ville-Marie, Ecole Louis Hébert, 6361 Sixième Avenue, Rosemont, les mercredis soir, F/L Y. Gravel, VI. 7197.

No 518 — Rosemont, Ecole Drummond, 132 avenue, Rosemont, les lundis soir, F/L J. English, VI. 6172.

CADETS DE L'AVIATION ROYALE CANADIENNE

Le Canadien reste en 2ème place -- Famechon contre Howard

Le Tricolore s'est affirmé supérieur aux New-Yorkais

Notre club a facilement vaincu les protégés de Neil Colville samedi au Forum — Richard et Curry brillent — Joute nulle à New-York

(PAR X.-E. NARBONNE)

Le Canadien a fait excellente figure en fin de semaine dans les séries de la ligue Nationale car ayant à livrer deux assauts en deux jours les joueurs de Dick Irvin ont pu éviter la défaite et conserver la deuxième position de son circuit, mais c'est particulièrement samedi soir que le Bleu Blanc Rouge a obtenu le meilleur résultat car le Tricolore du gérant général Frank Selke a vaincu les Rangers de New-York par le compte de 5 à 1 au Forum, devant plus de quinze mille personnes.

Le Bleu Blanc Rouge s'est affirmé bien supérieur aux visiteurs et peu s'en fallut que le Tricolore enregistre un autre blanchissage aux dépens des hommes de Neil Colville mais Edgar Laprade, qui fut sans contredit le seul joueur du club new-yorkais à se faire valoir, a frustré Gerry McNeil d'un autre blanchissage et disons que notre cerbère ne fut nullement blâmé pour le point des visiteurs car nul ne put empêcher le joueur de centre des visiteurs de le déjouer après avoir reçu une passe de Tony Leswick à quelques pieds des filets du Canadien.

Maurice Richard s'est de nouveau révélé l'un des meilleurs compteurs du circuit Campbell et il a augmenté son avance en tête des compteurs en enregistrant le premier point de la partie dès le début de la manche initiale. Il fut aidé par Normand Dussault et Doug. Harvey et le cerbère Chuck Rayner fut une victime facile.

Le Rocket devait se faire valoir de nouveau dans cette joute qui avait attiré une assistance de plus de quinze mille personnes car moins de deux minutes plus tard notre vaillant ailier de droite parvenait à compter son deuxième but de la soirée et ce fut un véritable chef-d'oeuvre. Maurice s'empara du disque au centre de la glace, déjoua ses adversaires et arrivé près des filets des Rangers il fit une feinte pour attirer Rayner d'un côté des filets et avec son habileté ordinaire il poussa le caoutchouc dans le coin opposé de la cage. Ce point avait été obtenu sans aide et fut véritablement le point saillant de la partie.

St Maurice Richard s'affirma dans cette partie il fut très bien secondé par Floyd Curry car ce joueur enregistra également deux buts et contribua à la défaite des visiteurs. L'autre point du tricolore fut obtenu par Kenny Mosdell.

Curry s'est probablement montré le joueur le plus agressif avec Richard et Normand Dussault car du commencement à la fin les attaques se répétaient sans cesse et ce sont ces trois joueurs qui assiégeaient le plus souvent le territoire de l'équipe de Frank Boucher.

La joute ne fut pas des plus excitantes mais elle donna satisfaction aux nombreux partisans du Bleu Blanc Rouge car elle se terminait par une autre victoire du Canadien sur les Rangers. En effet, cette rencontre fut monotone par moments et sans les attaques massives du Tricolore les amateurs auraient probablement regretté leur soirée.

Les visiteurs furent totalement déclassés à la suite de leur jeu erratique et par le jeu décousu fourni par les hommes de Neil Colville. Le gérant général Frank Boucher ne pouvait offrir aucune excuse pour l'échec des siens et aussi après la joute il ne fit aucun commentaire. Il doit aujourd'hui regretté d'avoir prédit que le Tricolore finirait à la dernière position car si son équipe ne s'améliore pas elle aura le sort que M. Frank réservait à notre équipe montréalaise.

Sur la défense Emile Bouchard manquait à l'alignement car notre bloqueur n'est pas rétabli d'une blessure reçue à Détroit et il n'avait pas revêtu l'uniforme. En son absence les autres joueurs de défense se multipliaient pour protéger les filets de Gerry McNeil et notre cerbère, de son côté, veillait constamment, et il a donné une intéressante exhibition dans ses filets. Hal Laycoe, Doug Harvey et Johnson ont été les plus solides à la ligne bleue et Harvey eut la distinction d'obtenir trois assistances au cours de la soirée.

La joute ne fut pas trop rude et l'arbitre Georges Gravel s'est bien acquitté de sa tâche. L'officiel de la Ligue Nationale imposa 9 punitions dont 5 aux joueurs du Bleu Blanc Rouge et Kaiser, pour sa part, dut forcément prendre un repos de six minutes pour avoir enfreint les règles du jeu.

Le Canadien a deux dures joutes sur les bras pour la présente semaine car mercredi soir le Tricolore ira rendre visite aux Leafs à Toronto et le lendemain l'équipe de la Ville Reine viendra disputer la palme aux Montréalais au Forum. Samedi prochain le Canadien aura la visite des Bruins de Boston.

RANGERS. — Buts, Rayner; défenses, Kyle et Eddolls; centre, Raleigh; ailes, Slowinski et Lund; subs, Lanclen, Stanowski, O'Connor, Egan, Stanley, Laprade, Fisher, McLeod, Kaleta, Leswick, Kullman et Sinclair.

CANADIEN. — Buts, Mcell; défenses, Harvey et McPherson; centre, Mosdell; ailes, Curry et Mackay; subs, Bouchard, Richard, Johnson, Laycoe, Reay, Gravelle, Lach, Kaiser, King, Dussault et Masnick.

Arbitres: Georges Gravel; juges des lignes: J. Primeau et E. Mepham.

Première période

1—Canadien, Richard (Dussault et Harvey) 3.32
2—Canadien, Richard 4.35
3—Canadien, Curry (Reay et Harvey) 8.50
Punition: Laycoe.

Deuxième période

4—Rangers, Laprade (Leswick et Stanley) 17.42
Punitions: Stanley, Stanowski et Mackay.

Troisième période

5—Canadien, Mosdell (Harvey et Mackay) 11
6—Canadien, Curry (Mackay) 1.39
Punitions: Kaleta (2, 1 majeure), Kaiser (3) et Egan.

UNE JOUTE NULLE AU GARDEN, HIER

New-York, 30. — Les joueurs de Dick Irvin, qui avaient affirmé leur supériorité sur les New-Yorkais samedi soir, au Forum de Montréal, ont fait bonne figure hier soir au Madison Square Garden car ils ont réussi à tenir tête à leurs rivaux qui avaient l'avantage de jouer sur leur propre glace.

Les deux clubs ont bataillé pendant soixante minutes pour en arriver à un résultat de partie nulle au compte de 2 à 2 et pour éviter l'échec le club de la métropole canadienne dut se rallier a deux occasions pour venir d'en arrière et ce sont Maurice Richard et Calum Mackay qui enregistrèrent les points du Bleu Blanc Rouge.

Deux joueurs ont été blessés durant cette partie. Elmer Lach a été coupé au-dessus de l'oeil gauche au début de la deuxième période et il n'a pu revenir au jeu par la suite. Chuck Rayner a été blessé à deux différentes reprises durant l'engagement final, mais il est cependant revenu au jeu.

Calum Mackay s'est révélé le héros de la partie alors qu'il a enregistré le but égalisateur au milieu de la troisième période. Maurice Richard avait compté le premier but du Tricolore et son septième de la saison. Reg Sinclair, un Montréalais, a obtenu son premier but dans la ligue Nationale tandis que Nic Mickoski a été l'autre compteur.

Les Rangers ont eu un léger avantage du jeu durant cette partie mais McNeil, bien protégé par ses coéquipiers, a de nouveau fait sensation dans ses filets. Les joueurs de Dic Irvin reviendront à Montréal demain et ils pratiqueront en vue des deux parties qu'ils disputeront à Toronto mercredi et jeudi prochains.

L'arbitre Georges Gravel n'a pas eu la tâche facile durant la première période alors qu'il a décerné neuf punitions dont cinq aux Canadiens. Les joueurs des deux clubs ont été très rudes, tout particulièrement Calum Mackay et Pat Egan qui ont mérité chacun deux punitions. Les Rangers ont eu un léger avantage, mais McNeil a été superbe dans ses filets.

CANADIEN — Buts, McNeil; défenses, Johnson et Laycoe; centre, Mosdell; ailes, Curry et Mackay; substituts: Harvey, Hirschfeld, Richard, Reay, Gravelle, Lach, Kaiser, Dussault, King, Masnick et McPherson.

RANGERS — Buts, Rayner; défenses, Stanley et Egan; centre, O'Connor; ailes, Sinclair et Kaleta; substituts: Stanowski, Raleigh, Lund, Laprade, Mickoski, Fisher, McLeod, Lanclen, Kyle, Leswick, Kullman et Slowinsky.

Arbitre, G. Gravel; juges des lignes, Jim Primeau et Ed Mepham.

Première période

Aucun point.
Punitions: Egan (2), Johnson, Mackay (2), Leswick, Harvey, Mosdell et Sinclair.

Deuxième période

1—Rangers: Sinclair (O'Connor et Kaleta) ..... .47
2—Canadien: Richard (Dussault et McPherson) 1.46
3—Rangers: Mickoski (Egan) 19.33
Punitions: Egan et Reay.

Troisième période

4—Canadien: Mackay (Harvey) 9.20
Punitions: Leswick et Richard.

Les Québécois l'emportent

Québec, 30 — Les Citadelles de Québec ont réussi à triompher du Canadien hier dans une joute des séries régulières de la ligue Junior et c'est par le compte de 4 à 3 que les joueurs du président Byrne l'emportèrent sur le Tricolore de Sam Pollock. Grâce à cette victoire le club de la vieille capitale a pu se mettre sur un pied d'égalité avec le Bleu Blanc Rouge pour la première position.

Inspiré par la brillante tenue de Marcel Paillé dans ses filets, le club de Pete Martin a rapidement pris les devants durant les deux premières périodes. Deviney et Paul-Emile Legault comptèrent durant la 1ère période, tandis que Makila et Gervais augmentèrent l'avance de leur club durant la période.

Le Canadien s'est toutefois rallié durant la 3e période, pour compter trois points. Dave McCready brilla pour le Tricolore avec un but et une assistance. Sinnett et MacKay furent les autres compteurs des perdants.

Alignement des équipes :

CANADIEN. — Buts, Harrington; défenses, McGown et McKay; centre, Marshall; ailes, Nadon et Chasle; subs, McAvoy, Honnasch, Hollingsworth, McCready, Golden, Kiddie, Sinnett, Keates et Pearce.

QUEBEC. — Buts, Paille; défenses, Hudson et Lamonde; centre, Béliveau; ailes, Guay et Kakula; subs, Amodio, Plante, Henri, Leyte, Haworth, Legault, Diviney, Tremblay, Gervais et Cline.

Arbitres: B. Breen et R. Malenfant.

Première période

1—Québec, Diviney (Plante et Leyte) 3.03
2—Québec, Legault (Haworth) .. 18.52
Punition: Makila.

Deuxième période

3—Québec, Makila (Lamonde) .. 7.56
4—Québec, Gervais (Henri et Amodio) 12.00
Punition: Diviney.

Troisième période

5—Canadien, Sinnett (McCready) 2.31
6—Canadien, McKay 2.43
7—Canadien, McCready (Nadon) 16.58
Punition: Lamonde.

Le National vainqueur 9-8

Le National recevait hier soir la visite des Trifluviens de Jack Toupin, et le club de la Palestre de la rue Cherrier, piloté par Pete Morin, a réussi à vaincre les représentants de la cité de Laviolette. Mais pour en arriver à ce résultat nos joueurs locaux durent se rallier car les visiteurs avaient réussi à prendre les devants. Le National a eu raison du Trois-Rivières par le compte de 9 à 8 dans une joute excitante au possible.

Les joueurs des Reds étaient tellement furieux contre les arbitres McNaught et Brennan, que deux d'entre eux, Allan Mudie et Guy Talbot, se sont attaqués à Brennan après la joute.

Les deux jeunes officiels ont décerné 14 punitions dont une majeure durant cette partie et si le président de la ligue, Buster Horwood, ne voit pas à améliorer son personnel d'arbitres, plusieurs autres scènes disgracieuses se dérouleront dans son circuit.

La recrue Scullion a fourni 4 assistances au cours de cette rencontre mais il a aussi enregistré un important but. Ce jeune joueur venant de St-Joseph d'Alma, a enregistré le but décisif alors qu'il restait seulement 4 minutes de jeu. Charles Lamirande, frère de Jean-Paul des Flyers de St-Louis, a enregistré trois buts tandis que Bernard Geoffrion a continué sa belle poussée en comptant deux buts. Il a aussi fourni trois assistances.

Pour TroisRivières, Pierre Brillant, qui en est à sa première saison dans la ligue junior, a réussi 2 buts e une assistance. Les Reds menaient au compte de 5 à 2 à la fin de la 1ère période, mais le National s'est rallié durant la 2e période pour enregistrer 4 points pour porter le compte 6 à 5 en sa faveur.

Les Reds ont ensuite pris une avance de 7 à 6 au début de la 3e période, mais le National s'est de nouveau rallié pour s'assurer la victoire.

Alignement des équipes :

1—National, Paillé (Geoffrion) . 5.02
2—National, Lamirande (Scullion, Pronovost) 7.18
3—T-Rivières, Bonin 7.55
4—T-Rivières, Mudie (Brillant, Germain) 9.49
5—T-Rivières, Michelin 14.30
6—T-Rivières, Brillant (Joannette) 17.33
7—T-Rivières, Brillant (Germain, Mudie) 19.40
Punitions: Pépin, Burchell, Germain, Benoit.

Deuxième période

8—National, Lamirande (Scullion) 4.28
9—National, Lamirande (Scullion, Benoit) 9.35
10—National, Geoffrion (Scullion, Burchell) 14.08
11—National, Constable (Geoffrion) 15.56
Punitions: Bastien, Pronovost, Ward, Pépin, Benoit.

Troisième période

12—T-Rivières, Gendron (Bernaquez, Bonin) 0.37
13—T-Rivières, Pépin (Talbot) .. 8.36
14—National, Geoffrion 10.45
15—T-Rivières, Bumbacco 13.30
16—National, Burchell (Pronovost, Geoffrion) 14.37
17—National, Scullion (Pronovost, Lamirande) 15.30
Punitions: Gagnon, Burchell, Talbot, Joannette (mauvaise conduite), Michelin.

Fritz Loosli conférencier

Québec, 30. — Fritz Loosli, directeur de l'école de ski Hawk, du château Frontenac, partira demain pour donner une série de conférences dans les principales villes de l'est américain. C'est la troisième année consécutive que Fritz fait une tournée semblable pour promouvoir le ski et le tourisme. Cette année il ira jusqu'à Chicago et s'arrêtera ensuite à Détroit, Cleveland, Buffalo, Rochester, Albany, New-York, Philadelphie, Washington ainsi que Boston.

Parmi les nombreux collèges et universités qu'il visitera on remarque Cornell, Yale, Buffalo, Syracuse, Maryland, Princeton, Harvard, Wellesley et Amherst, Fritz a aussi été invité à faire partie de trois programmes de télévision à Chicago, Cleveland et New-York.

Pour illustrer ses conférences, Fritz Loosli se servira de trois films. Le premier, intitulé "French parallel technique," a été tourné en couleurs le printemps dernier, au lac Beauport, sous la direction de M. Loosli. C'est un film technique qui montre les différents mouvements de la technique française.

Le deuxième film, aussi en couleurs, a été tourné par le Père M. Proulx, pour le compte de l'Office de la publicité de la province de Québec. Les experts prétendent que c'est un des meilleurs films de ski jamais tournés dans l'est de l'Amérique du Nord. Parmi les skieurs qui figurent dans ce film on remarque André Bertrand, champion canadien en descente pour 1950 et Lionel Terray, skieur français de grande réputation et qui fit partie de la fameuse expédition française pour l'ascension de montagnes dans les Hymalayas l'été dernier. Le film fut tourné au cours des trois derniers hivers à Valcartier, au lac Beauport et au mont Ste-Anne.

Le troisième film a été tourné au lac Louise et à Banff, dans les Rocheuses canadiennes.

Les Bruins de Boston ont été blanchis par les champions

Le club de Tommy Ivan a gagné la joute d'hier soir par 2 à 0 pour permettre à Sawchuck d'enregistrer son premier blanchissage

Détroit, 30. — Les Ailes Rouges de Détroit se sont rapprochés davantage de la deuxième position de la Ligue Nationale de hockey en l'emportant hier soir sur les Bruins de Boston après avoir triomphé samedi des Eperviers de Chicago.

Non seulement le club de Tommy Ivan a décroché la victoire, mais il est parvenu à infliger un blanchissage aux joueurs de Lynn Patrick par le compte de 2 à 0, ce qui permettrait à Terry Sawchuck d'enregistrer son premier blanchissage de la saison.

Les joueurs de Tommy Ivan ont eu l'avantage du jeu et n'eût été la tenue sensationnelle de Jack Gélineau dans ses filets, ils l'auraient emporté par un score plus décisif. Gordie Howe et Ted Lindsay ont assuré la victoire aux Ailes Rouges dès la première période alors qu'ils ont compté chacun un but.

Les Bruins de Boston n'ont enregistré que cinq buts en sept parties depuis le début de la saison.

DETROIT — Buts, Sawchuck; défenses, Kelly, Reise; centre, Abel; ailes, Lindsay, Howe; substituts: Goldham, Gee, Peters, Stewart, Prystal, Pavelich, McFadden, Carveth, Couture, Black, Fogolin, Pronovost, McQueston.

BOSTON — Buts, Gélineau; défenses, Quackenbush et Kryzanowski; centre, Maloney; ailes: Schmidt, Ferguson; substituts: Kraftchek, Reigle, Sandford, Henderson, Flaman, Dumart, Harrison, Creighton, Smith, Ecoty, Peirson, Horeck.

Arbitre, Bill Chadwick; juges des lignes, Roy Storey et Sam Babcock.

Première période

1—Détroit: Lindsay (Howe, Abel) 4.56
2—Détroit: Howe (Fogolin) 18.20
Punitions: Howe, Henderson, Flaman, Schmidt, Lindsay.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Gee, Schmidt.

Troisième période

Aucun point.
Punition: Reise (majeure), Flaman (majeure), Black, Sandford.

Les Sénateurs invincibles

Shawinigan, 30 — Les Sénateurs de Bill Durnan ont continué leur marche triomphale hier après-midi lorsque les protégés de Tommy Gorman ont triomphé des Cataractes de Shawinigan par 8 à 6. Pour en arriver à ce résultat les gars de la capitale fédérale durent se surpasser dans la période supplémentaire. Ce n'est que dans cette période additionnelle que les meneurs du circuit Slater purent s'assurer la victoire pour conserver leur record intact depuis le début de la présente saison.

Des buts de Dagenais et Bill Robinson en supplémentaire, ont permis aux Sénateurs de vaincre les Cataractes. C'était la 8e joute des Sénateurs cette saison et ils n'ont pas encore subi la défaite une seule fois.

Des buts de Legris et Laliberté ont donné une avance de 2 à 0 aux locaux, dans les dix premières minutes de jeu. Hellyer a réduit cette avance en déjouant Lacoursière avant la fin du premier engagement. Dans la 2e période. Emberg a compté deux fois pour les Sénateurs et Regan une fois pour placer les Sénateurs en avant.

Ouellette, Limoges, Kiley et Théberge ont tour à tour compter pour Shawinigan, dans la 3e période et Warecki et Dagenais pour les Sénateurs, nécessitant ainsi du temps supplémentaire. Les buts de Dagenais et Robinson dans le temps supplémentaire ont définitivement scellé l'issue finale de la rencontre.

Alignement des équipes :

OTTAWA. — Buts, Fraser; défenses, Stahan et Warneckl; centre, Emberg; ailes, Kuntz et Tudin; subs, Hellyer, Trainor, Dartnell, Regan, Robinson, Check, Tremblay, Dagenais et Hodgson.

SHAWINIGAN. — Buts, Lacoursière; défenses, Legris et Hayes; centre, Mackenzie; ailes, Laliberté et Groleau; subs, Carthy, Limoges, Buchanan, Trudel, Ouellette, Théberge, Vallancourt, Kiley et Burgess.

Arbitres: Ken Mullins et Leo Murray.

Première période

1—Shawinigan, Legris (Carthy et Vallancourt) 8.27
2—Shawinigan, Laliberté (Mackenzie) 10.57
3—Ottawa, Hellyer (Regan et Dagenais) 17.21
Punitions: Hayes, Warneckl, Trainor et Kiley.

Deuxième période

4—Ottawa, Emberg (Warneckl et Regan) 9.26
5—Ottawa, Regan (Dagenais et Hellyer) 14.13
6—Ottawa, Emberg (Warneckl et Kuntz) 16.38
Punitions: Limoges, Regan, Dartnell, Carthy et Trainor.

Troisième période

7—Shawinigan, Ouellette (Buchanan et Limoges) ..... .59
8—Shawinigan, Limoges (Buchanan et Legris) 1.30
9—Ottawa, Warneckl (Emberg) 5.43
10—Shawinigan, Kiley 6.27
11—Ottawa, Dagenais (Regan et Hellyer) 7.50
12—Shawinigan, Théberge (Buchanan et Ouellette) 13.37
Punitions: Tremblay, Ouellette et Groleau.

Période supplémentaire

13—Ottawa, Dagenais (Regan et Hellyer) 3.27
14—Ottawa, Robinson (Dartnell et Tremblay) 4.26
Aucune punition.

Echec pour le Chicago

Détroit, 30. — Les Ailes Rouges de Détroit ont pris possession de la troisième position dans la ligue de hockey Nationale, ici, samedi soir, en triomphant des Eperviers de Chicago par 3 à 1, dans une joute monotone disputée devant 11.954 personnes.

Gordie Howe et Marty Pavelich ont déjoué leur ancien coéquipier, Harry Lumley, en l'espace de 21 secondes dans la première période pour donner une avance de 2 à 0 aux Red Wings de Détroit.

Vic Stasiuk a compté l'unique but du Chicago dans la seconde période, mais quatre minutes environ avant la fin de cette reprise, Lindsay a pris Lumley en défaut pour enregistrer le 3e but du Détroit et compléter le pointage des hostilités.

Six punitions, dont quatre aux joueurs de Tommy Ivan, furent imposées au cours de la partie par l'arbitre Hugh McLean

Première période

1—Détroit: Howe (Carveth et Kelly) 9.14
2—Détroit: Pavelich (Reise et Peters) 9.35
Punitions: Pavelich, Fashoway et McCaig.

Deuxième période

3—Chicago: Stasiuk (Dickens) ... 7.01
4—Détroit: Lindsay 16.42
Punitions: Pronovost et Gadsby.

Troisième période

Aucun point.
Aucune punition.

Six lutteurs dans la finale

La finale de la séance de lutte de ce soir au marché St-Jacques, qui opposera les frères Paul, Jean et Adrien Baillargeon aux trois mécréants Les Ryan, Arthur Legrand et Bob Langevin, suscite un vif intérêt. Les nombreux partisans du champion mondial des poids lourds juniors, Paul Baillargeon, et de ses deux frères Jean et Adrien, redoutent une ruse de la part des Ryan et de ses acolytes.

Les rencontres précédentes entre ces six athlètes, furent des plus dures et des plus enlevantes. Ryan, Legrand et Lahgevin qui se virent disqualifier à tour de rôle, veulent se venger d'une manière éclatante. Une grande animosité sépare ces deux groupes t tout laisse prévoir que les échanges seront des plus rudes, surtout entre Les Ryan et Adrien. De plus c'est la première fois que les trois frères luttent en équipe de trois à Montréal.

Pour supporter cette finale d'envergure, Ovila Asselin fera sa première présence de la saison d'hiver au St-Jacques. Il fera face, pour la circonstance, au rude Jos. Devalteau. Dans la première rencontre, le brillant Ted Evans et Jean-Louis Roy, qui est lui aussi reconnu pour son style loyal, en viendront aux prises.

Raymond Famechon se battra ce soir contre Dick Howard

Le pugiliste français est favori pour l'emporter sur son adversaire dans la finale préparée par le promoteur Raoul Godbout—Autres combats

Les adeptes de la boxe auront l'avantage d'assister à une intéressante séance ce soir alors que le promoteur Raoul Godbout offrira une finale, qui, à elle seule, vaudra le prix d'admission. En plus de la pièce de résistance il y aura cinq autres combats entre pugilistes avantageusement connus et jouissant d'une grande popularité à Montréal.

Richard "Dick" Howard, sensationnel boxeur poids plume d'Halifax tentera de continuer sa belle poussée ce soir, au Forum, alors qu'il rencontrera le Français, Raymond Famechon dans le combat principal de la séance de boxe.

Howard, qui a affiché une tenue impressionnante à l'entraînement n'a pas encore subi la défaite cette année et même si les experts de la boxe lui concèdent peu de chances de triompher ce soir, il est confiant de l'emporter.

Howard admet que Famechon possède un record enviable et qu'il est très expérimenté, "mais d'autre part, on peut aussi ajouter que je me suis beaucoup amélioré lors de mon dernier voyage aux EtatsUnis", a-t-il dit.

Raymond Famechon, tout heureux d'être à Montréal, n'a voulu faire aucune prédiction sur l'issue du combat de ce soir. "Je n'ai jamais vu Howard à l'oeuvre, mais on m'a laissé entendre qu'il est très agressif", a dit Famechon. "Je ne suis pas inquiet cependant. Je suis en parfaite condition et je tenterai de l'emporter le plus rapidement possible."

Famechon n'est pas considéré comme un dur cogneur, mais rien n'a empêché qu'il a déjoué les calculs de plusieurs experts il y a quelques semaines alors qu'il a mis Luis de Santiago hors de combat à la 3me ronde, à Madrid.

Le combat Famechon-Howard suscite naturellement un immense intérêt, mais cela ne signifie pas que les autres combats ne sont pas importants. Au contraire, ils sont d'une grande importance. Dans l'une des autres rencontres de dix rondes, Jean Richard tentera d'accroître son prestige alors qu'il fera face au spectaculaire Rocky Armando.

Le protégé de Sylvio Mireault s'est sérieusement entraîné en vue de ce combat. Quant à Armando, il se déclare en parfaite condition. Richard est favori pour l'emporter parce qu'il est plus expérimenté que son jeune adversaire, mais d'autre part, Armando entend bien "donner tout ce qu'il a" pour déjouer les calculs des experts.

Billy Liggett, l'adversaire d'Armand Savoie, est arrivé à Montréal hier soir. Il a rapporté qu'il s'est entraîné au gymnase Stillman de New-York. Armand Savoie, qui se battra à New-York le 10 novembre prochain, est cependant favori pour triompher.

Lévis Côté, qui s'est sensiblement amélioré au cours des derniers mois, aura une autre chance de se faire valoir ce soir alors qu'il rencontrera Fernand Cervan, qui fera un retour dans l'arène. Dans l'autre combat de six rondes, Kid Paris, de New-Glasgow, s'attaquera à J. Laliberté. A la première bataille de la soirée, Richard Chabot, de Drummondville, s'attaquera à Tony Race, de Québec.

Le Royal de Frank Carlin a triomphé du Sherbrooke hier

Les Montréalais ont rejoint le St-François en quatrième position de la ligue Senior — La joute a pris fin par le compte de 5 à 2

Le Royal de Montréal, qui a fait un mauvais début dans la Ligue Senior cette saison, a crée une meilleure impression hier après-midi, au Forum, alors que les porte-couleurs de Frank Carlin recevaient la visite du St-François de Sherbrooke, et aussi notre équipe locale a pu vaincre ses rivaux par le compte de 5 à 2 pour passer en quatrième place du classement sur un pied d'égalité avec les gars d'Yvan Dugré.

Le Royal était renforcé par le retour à la ligne bleue du robuste Howie Cox. Les joueurs de Dugré, bien que plus expérimentés que leurs adversaires, n'ont pu rivaliser en rapidité.

Goupille et Metcalfe ont été faibles à la ligne bleue. La meilleure ligne des visiteurs fut celle formée de Marcel Bessette, Bernard Vinet et Marcel Fillion. Le trio formé de Fernand Gauthier, Préfontaine et Adjutor Côté a manqué de cohésion dans son jeu d'ensemble.

Roger Bessette a été brillant dans les filets des visiteurs, mais il a accordé trop de "rebounds". Plante a été solide dans la cage du Royal, tandis que Lulu Denis, Désaulniers, Saint-Laurent et Roland Rousseau ont joué une magnifique partie.

Désaulniers, Billy Goold, Dewar Thomson, Lorne Davis et Lulu Denis ont compté les buts des Royaux. Jimmy Galbraith et Côté ont été les compteurs du Sherbrooke. Au début de la joute, Pepin a joué avec Thomson et Denis.

SHERBROOKE — Buts, R. Bessette; défenses, Kotanen et tMetcalfe; centre, McAtee; ailes, D. Fillon et Planche; subs, Goupille, Labrie, Galbraith, Vinet, Gauthier, Préfontaine, Côté, M. Bessette, M. Fillon et Duchesne.

ROYAL. — Buts, Plante; défenses, McNeil et Cox; centre, Désaulniers; ailes, Davis et Dolbec; subs, Rousseau, St-Laurent, Pépin, Goold, Ross, Malone, Thomson, Fryday et Denis.

Arbitres: Ray Getliffe et Mel Snowdon.

Première période

1—Royal, Désaulniers (St-Laurent et Rousseau) ... 2.32
2—Royal, Goold (Malone) 5.30
3—Sherbrooke, Galbraith (D. Fillon) 16.44
Punitions: Désaulniers, McNeil et Côté.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Gauthier (2), M. Bessette, Dolbec et Désaulniers.

Troisième période

4—Royal, Thomson (Denis) 1.39
5—Royal, Davis (St-Laurent et Désaulniers) .. 2.35
6—Sherbrooke, Côté (Gauthier et Préfontaine) ... 18.19
7—Royal, Denis (Tomson et Rousseau) 19.47
Punition: D. Fillon.

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	j.	g.	p.	n.	pp.	pc.	pts
Toronto	8	5	1	2	25	14	12
Canadien	9	4	2	3	22	16	11
Détroit	7	4	2	1	15	12	9
New-York	7	1	5	3	9	24	5
Boston	7	0	4	3	5	12	3

Ligue Américaine

(section ouest)

	j.	g.	p.	n.	pp.	pc.	pts
Cincinnati	11	6	3	2	37	32	14
Cleveland	11	6	3	2	41	30	14
St-Louis	7	5	1	1	27	16	11
Pittsburgh	9	3	5	1	18	22	7
Indianapolis	7	0	6	1	11	26	1

(section est)

	j.	g.	p.	n.	pp.	pc.	pts
Buffalo	10	7	3	0	56	33	14
Hershey	10	6	3	1	52	36	13
Springfield	9	5	3	1	40	40	11
New Haven	9	2	7	0	24	51	4
Providence	9	1	7	1	22	41	3

Ligue Senior

	j.	g.	p.	n.	pp.	pc.	pts
Ottawa	8	6	0	2	34	20	14
Chicoutimi	8	7	1	0	37	19	14
Québec	8	5	2	1	31	25	11
Royal	10	3	6	1	31	34	7
Sherbrooke	10	3	6	1	33	42	7
Valleyfield	9	2	6	1	32	38	5
Shawinigan	9	1	8	0	27	48	2

Ligue Junior "A"

	j.	g.	p.	n.	pp.	pc.	pts
Québec	5	4	1	0	21	15	8
Canadien	6	4	2	0	23	16	8
National	5	3	2	0	26	23	6
T-Rivières	5	2	3	0	24	23	4
Royal	3	1	2	0	7	12	2
Verdun	4	0	4	0	5	17	0

Le hockey professionnel

HIER

Ligue Nationale

Canadien 2, Rangers 2
Toronto Toronto 3, Chicago 3
Détroit 2, Boston 0

Ligue Américaine

Buffalo 7, Springfield 4
New Haven 2, Pittsburgh 0
Cleveland 7, Cincinnati 2
St-Louis 5, Indianapolis 4

Ligue Junior "A"

Québec 4, Canadien 3
National 9, Trois-Rivières 3

Ligue Provinciale

Joliette 7, St-Laurent 7
St-Jérôme 5, Lachine 4
St-Hyacinthe 5, Verdun 0

Ligue Senior

Royal 5, Shawinigan 2
Ottawa 8, Shawinigan 6
Valleyfield 5, Québec 4

Ligue de la Cité

Stafflords 6, Provinciale 2
Verdun Pats 5, Rosemont 5

DEMAIN

Ligue Nationale

Canadien 5, Rangers 1
Toronto 4, Boston 2
Détroit 3 ,Chicago 1

Ligue Américaine

Providence 4, Hershey 3
Springfield 4, New Haven 3
Cincinnati 3, Cleveland 1
Pittsburgh 5, Buffalo 3
St-Louis 6, Indianapolis 4

Ligue Senior

Ottawa 4, Royal 0

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale

Lachine à Verdun

L'instructeur Sylvio Mireault a préparé une intéressante séance

Les boxeurs amateurs les mieux connus de notre ville participeront à la soirée de boxe de demain soir à la Palestre Nationale

Demain soir, à 8 h. 30 p.m., dans le grand gymnase de la Palestre nationale, aura lieu un excellent programme de boxe préparé par l'instructeur Sylvio Mireault.

Le champion poids-plume du Canada, Frankie Fitzgerald, du Griffintown, aura comme adversaire Sammy Fortuno, du Club Champêtre. Fortuno est un de ces boxeurs agressifs qui se portent continuellement à l'attaque et Fitzgerald aura fort à faire pour l'emporter.

Un combat qui sera également sensationnel est celui qui mettra aux prises Roger Currie, du University Settlement, et André Gaudrault, du Champêtre. Gaudrault est l'athlète le mieux entraîné probablement à Montréal et qui prend chacun de ses combats très au sérieux et Currie est un pugiliste robuste qui sera un redoutable adversaire pour le boxeur du Club Champêtre.

Yvon Madore, boxeur poids-léger du Champêtre, fera face à André Capadocia, du 79th Battery. Madore est un artiste du K.O. et même s'il est malmené par ses adversaires, dans les deux premières rondes, il lui arrive d'envoyer au pays des rêves ses adversaires dans les derniers assauts.

Ces trois combats seront des rencontres d'une durée de cinq rondes et Mireault complètera son programme par sept autres combats de trois rondes, qui mettra à l'affiche des boxeurs de tous les Clubs de Montréal.

Dennis White et les officiels de l'A.A.U. du Canada auront la charge du programme de mardi.

Le public montréalais constate le progrès marqué de nos pugilistes amateur qui, depuis le printemps dernier, ont eul 'occasion de se produire car les Clubs de boxe organisent trois ou quatre séances par mois pour donner de l'expérience à leurs protégés.

Dans la Ligue Provinciale

Dans la ligue Provinciale hier, le Joliette a annulé par 7 à 7 avec le Saint-Laurent. Jack Armstrong a compté 3 buts pour Joliette tandis que Joe Kavanagh en a réussi 2. Moe White et Roch LaSalle ont été les autres compteurs. Pour le Saint-Laurent, Marchand. John Chénier et Dick Munn ont obtenu chacun 2 buts.

Le Saint-Jérôme a fait de beaux débuts alors qu'il a défait les Rapides de Lachine, 5 à 4. Claude Bouvrette a brillé pour les Jéromiens avec un but et 3 assistances tandis que Marc Campeau, McQuattie, Matt Benoit et Sam Renaud ont été les autres compteurs. Hubert Bourgie, Desmarais, Chiara et Cantara ont obtenu les buts du Lachine.

Dans l'autre partie, le Saint-Hyacinthe a continué sa belle poussée en blanchissant le Verdun 5 à 0.

Les Alouettes ont subi un rude échec samedi à Hamilton

Le club de Lew Hayman perd par 29 à 18 contre Tiger-Cats

Cette défaite met le club montréalais en mauvaise posture — Les Rough Riders sont éliminés dans le Big Four

Hamilton, 30. — Les Tiger-Cats ont pris leur revanche samedi après-midi pour l'échec subi à Montréal lors de la dernière visite de ce club dans la métropole canadienne et c'est par le compte de 29 à 18 que les locaux ont triomphé des porte-couleurs de Lew Hayman.

Les deux clubs bataillaient pour la deuxième position du Big Four et de chaque côté l'on a bataillé énergiquement pour remporter la palme car une défaite voulait pratiquement dire l'élimination, quoiqu'il reste encore une chance aux Alouettes de se placer sur un pied d'égalité avec ses rivaux de samedi car la prochaine joute des Montréalais aura lieu samedi prochain dans la Ville-Reine contre les Argonauts et si les salariés de Léo Dandurand l'emportent et que le club Hamilton subi un échec dans sa dernière joute régulière, les deux clubs seront de nouveau sur un pied d'égalité et c'est celui qui aura compté le plus grand nombre de points au cours de la saison qui sera placé au deuxième rang.

Les Alouettes ont donné la frousse aux partisans de Hamilton lorsqu'ils se sont soudain réveillés dans le deuxième quart pour compter trois touchés consécutifs et annuler l'avance que les Cats avaient prise plus tôt dans la joute. Et à la fin de la première demie, les joueurs de Hayman menaient par 18 à 16.

Les deux équipes ont été beaucoup affaiblies au cours de la joute. Hamilton a perdu les services de son excellent botteur, Fred Kijew, tôt dans le premier quart, de même que ceux de "Special Delivery" Jones, à la fin du dernier quart. Pour les Alouettes, Jack Harper a été blessé dans le deuxième quart et dut être transporté hors du parc sur une civière.

Jones a été le gros artilleur de Hamilton avec le peu ordinaire bilan de trois touchés, deux convertis, un simple et une passe pour un touché de Jack Stewart, après une course de 25 verges. Bob MacDonald a compté le 5e touché des Cats. Dic Brown, qui botta à la place de Jones, après que ce dernier eut été blessé, réussit un botté de 55 verges pour le dernier point de Hamilton.

Frankie Filchock déclencha l'offensive des Alouettes dans le deuxième quart en fournissant des passes à Tommy Manastersky et à Pete Thodos pour deux touchés. Il mit également Virgil Wagner en position pour un touché après avoir complété des passes à Harper et à Joey Pal. Nick Scollard compléta les touchés en les convertissant tous les trois.

Premier quart

1. Hamilton, touché (Jones)
2. Hamilton, converti (Jones)
3. Hamilton, touché (McDonald)

Deuxième quart

4. Hamilton, touché (Jones)
5. Montréal, touché (Manastersky
6. Montréal, converti (Scollard)
7. Montréal, touché (Wagner)
8. Montréal, converti (Scollard)
9. Montréal, touché (Thodos)
10. Montréal, converti (Scollard)

Troisième quart

11. Hamilton, touché (Jones)
12. Hamilton, converti (Jones)

Quatrième quart

13. Hamilton, simple (Jones)
14. Hamilton; touché (Stewart)
15. Hamilton, simple (Brown)

LES ARGOS VAINQUEURS

Toronto, 30 — Pour la première fois depuis 1947, les Argonauts de Toronto prendront part aux éliminatoires du Big Four et les Rough Riders n'en seront pas. Les Argonauts se sont définitivement assurés une place dans les séries éliminatoires en battant les Rough Riders d'Ottawa par 30 à 7, devant près de 20,000 amateurs, samedi. Les Argonauts se sont assurés la victoire au dernier quart, en comptant 3 touchés.

Sommaire:

Premier quart
1 Ottawa, touché (Asquini)
2 Ottawa, converti (Chipper)
Deuxième quart
3 Toronto, touché (Curtis)
4 Toronto, converti (Volpe)
Troisième quart
5 Ottawa, simple (Cummings)
6 Toronto, touché (Scott)
7 Toronto, converti (Volpe)
Quatrième quart
8 Toronto, touché (Whaley)
9 Toronto, converti (Volpe)
10 Toronto, touché (Curtis)
11 Toronto, converti (Volpe)
12 Toronto, touché (Whaley)
13 Toronto, converti (Volpe)

Autre succès du McGill

Kingston, 30. — Les représentants de l'Université McGill ont mis une autre victoire à leur crédit samedi après-midi, la quatrième victoire consécutive des Redmen, alors que les universitaires de langue anglaise de la métropole canadienne ont vaincu le Queen par 43 à 15.

Avec deux joutes à jouer d'ici la fin de la saison régulière, les Redmen détiennent une avance de quatre points sur les Mustangs de l'Université Western.

McGill recevra l'Université Varsity, de Toronto, au stade Molson, samedi prochain.

Les Redmen ont réussi 17 premiers essais contre 15 pour le Queen, samedi. La victoire du McGill n'a jamais fait l'ombre d'un doute après que Rocky Robillard eut réussi le premier touché de son club dans le premier quart. Wagner a augmenté l'avance du McGill en réussissant un touché avant la fin du premier quart.

Un placement d'une distance de 12 verges a donné 3 points au Queen à la 1ère demie. Logan a réussi un touché au dernier quart et Sisson a également réussi un touché pour compléter le pointage du Queen.

Roy Deshields a réussi deux touchés pour McGill. Mitchener, Crain et Tilley ont réussi un touché chacun. Wilmot a converti tous les touchés des Rouges. Une bataille a éclaté dans le dernier quart. R. Suksi et Montrose du Queen, ainsi que Malone du McGill ont été bannis du terrain pour avoir pris part au combat.

Dans l'autre joute régulière du circuit disputée samedi, le Western a facilement défait Varsity par 21 à 1.

Le club Royal est déclassé

Ottawa, 30. — Les Sénateurs d'Ottawa ont blanchi le Royal au compte de 4 à 0, ici samedi soir, dans une joute régulière de la ligue Québec senior. C'était le premier blanchissage de la saison pour Legs Fraser. Plus de 6,000 personnes ont assisté à la joute.

Fraser a été sensationnel pour réussir le blanchissage, car les jeunes joueurs du Royal ont constamment bourdonné près de ses filets. C'était la septième joute des Sénateurs depuis le début de la saison, et ils n'ont pas encore connu la défaite.

Les Sénateurs ont profité de leur avantage numérique à deux reprises pour compter La recrue Stan Warecki a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts. Le joueur de défense Ted Hodgson et l'avant Emile Dagenais ont réussi les autres.

Warecki a placé les Sénateurs en avant après 2.41 minutes dans l'engagement initial. Il a enregistré son deuxième but avant la fin de la première période au cours d'une mêlée générale devant les filets de Plante. Eddie Imberg s'est mérité des assistances sur les deux buts.

Hodgson a porté le compte à 3-0 au début de la deuxième période alors que Rousseau, St-Laurent et Malone étaient au pénitencier. Rousseau purgeait une majeure pour s'être battu avec Bill Robinson et Malone était au pénitencier pour dix minutes pour mauvaise conduite.

Dagenais a complété le pointage de la joute après 7.26 minutes dans la troisième période alors que Ludger McNeil était au frigidaire.

ROYAL. — Buts, Plante; défenses, McNeil et Cox; centre, Thomson; ailes, Pépin et Denis; subs, Rousseau, Goold, Davis, Désaulniers, Dolbec, Rose, Malone, St-Laurent et Clune.
OTTAWA — Buts, Fraser; défenses, Copp et Hodgson; centre, Leclair; ailes, Regan et Riopelle; subs, Stahan, Hallyer, Robinson, Tudin, Dagenais, Check, Kuntz, Emberg et Warecki.
Arbitres: Louis Lecompte et Stan Pratt.

Première période

1—Ottawa, Warecki (Emberg) .. 2.16
2—Ottawa, Warecki (Emberg) .. 14.29
Aucune punition.

Deuxième période

3—Ottawa, Hodgson (Hellyer et Dagenais) 17.05
Punitions: Hodgson, Riopelle, Check, Rousseau (majeure), Robinson (majeure), Malone (mineure et mauvaise conduite) et St-Laurent.

Troisième période

4—Ottawa, Dagenais (Hellyer) .. 7.26
Punitions: McNeil et Cox.

Les joueurs de la Nationale

Voici, maintenant, l'âge des joueurs de la N.H.L. avec les différents clubs:

LEAFS DE TORONTO

Turk Broda	36
Mas Bentley	30
Bill Juzda	29
Harry Watson	27
Joe Klukay	27
Cal Gardner	25
Howie Meeker	25
Sid Smith	25
Gus Mortson	25
Johnny McCormack	25
Ted Kennedy	24
Jim Thomson	23
Bill Barilko	23
Tod Sloan	22
Fleming Mackell	21
Hugh Bolton	21
Ray Timgren	21
Danny Lewicki	19
Moyenne d'âge	24.9 ans

BRUINS DE BOSTON

Woody Dumart	33
Milt Schmidt	32
Murray Henderson	29
Bill Quackenbush	28
Pete Horeck	27
Kenny Smith	26
Jack Gélineau	26
Eddie Reigle	26
Johnny Pierson	25
Ed Kryzanowski	24
Fern Flaman	23
Ed Harrison	23
Phil Maloney	23
Ed Sanford	22
Paul Ronty	22
Steve Kraftcheck	21
Lorne Ferguson	20
Dave Creighton	20
Moyenne d'âge	25 ans

CANADIEN DE MONTREAL

Elmer Lach	32
Billy Reay	32
Butch Bouchard	29
Maurice Richard	29
Glen Harmon	29
Hal Laycoe	28
Ken Mosdell	28
Floyd Curry	25
Normand Dussault	25
Léo Gravelle	25
Doug Harvey	25
Gerry McNeil	24
Vern Kaiser	24
Calum Mackay	23
Tom Johnson	22
Bert Hirschfeld	21
Frank King	21
Paul Masnick	19
Moyenne d'âge	25.7 ans

EPERVIERS DE CHICAGO

Doug Bentley	34
Roy Conacher	34
Jack Stewart	33
Doug McCaig	31
Adam Brown	30
Ernie Dickens	29
Bill Mosienko	28
Don Morrison	27
Pat Lundy	26
Gus Bodnar	25
Pete Babando	25
Al Dewsbury	24
Gordie Fashoway	24
Bep Guidolin	24
Bert Olmstead	24
Harry Lumley	23
Bill Gadsby	23
Vic Stasiuk	21
Hugh Coflin	21
Moyenne d'âge	26.6 ans

AILES ROUGES DE DETROIT

Sid Abel	32
Joe Carveth	32
Jim McFadden	30
Clare Martin	28
Leo Reise	28
Bob Goldham	28
George Gee	28
Jimmy Peters	28
Gaye Stewart	27
Marty Pavelich	26
Gerry Couture	25
Ted Lindsay	25
Lee Fogolin	24
Steve Black	23
Red Kelly	23
Gordie Howe	22
Metro Prystai	22
Marcel Pronovost	20
Moyenne d'âge	26.8 ans

RANGERS DE NEW-YORK

Buddy O'Connor	34
Pat Egan	32
Edgar Laprade	31
Wally Stanowski	31
Chuck Rayner	30
Alex Kaleta	30
Frank Eddolls	29
Tony Leswick	27
Ed. Slowinski	27
Gus Kyle	27
Jack Lancien	27
Ed Kullman	26
Reg Sinclair	25
Al Stanley	24
Don Raleigh	24
Pennti Lund	24
Dunc Fisher	23
Nick Mickoski	22
Jackie McLeod	20
Moyenne d'âge	27 ans

Les Leafs et les Eperviers ont fait partie nulle, hier

Les joueurs d'Ebbie Goodefellow ont tenu tête aux meneurs du circuit dans une rencontre qui a débuté à l'avantage des Torontois

Chicago, 30. — Les Eperviers de Chicago ont bataillé courageusement hier soir lors de la visite des Leafs de Toronto dans la Ville des Vents et aussi les joueurs d'Ebbie Goodfellow ont réussi à éviter la défaite aux mains des meneurs du circuit professionnel majeur malgré que les salariés de Connie Smythe aient pris une avance considérable au début de la partie. Les deux clubs quittèrent la glace à l'expiration des soixante minutes réglementaires avec le compte 3 à 3.

Comme le Canadien a aussi annulé hier à New-York, le club de la Ville Reine conserve l'avantage d'un point sur le Bleu Blanc Rouge pour la première position de la Ligue Nationale de hockey, tandis que les Eperviers sont en quatrième position.

Les Torontois ont pris une avance de 3 à 0 durant la deuxième période, mais les joueurs d'Ebbie Goodfellow se sont superbement ralliés durant le troisième engagement pour éviter la défaite.

Les Eperviers ont perdu les services de Bill Mosienko pour une périnode indéfinie. Mosienko souffre d'une fracture de la mâchoire.

CHICAGO — Buts, Lumley; défenses, Stewart, Dewsbury; centre, D. Bentley; ailes: Mosienko, Babando; substituts: Dickens, Gadsby, McCaig, Conacher, Fashoway, Bodnar, Olmstead, Morrison, Guidolin, Stasiuk, Lundy, Brown.

TORONTO — Buts, Broda; défenses, Thomson, Mortson; centre, M. Bentley; ailes: Klukay, Lewicki; substituts: Watson, Barilko, Kennedy, Meeker, Sloan, Mackell, Gardner, Juzda, McCormack, Timgren, Smith.

Arbitre, Hugh McLean; juges de lignes, George Hayes, Bill Knott.

Première période

Aucun point.
Punitions: Meeker, Babando, Mackell.

Deuxième période

1—Toronto: Klukay (M. Bentley, Lewicki) 5.27
2—Toronto: Smith (Thomson) ... 11.30
3—Toronto: Watson 14.32
Punitions: Thomson, Juzda, Gadsby, Conacher.

Troisième période

4—Chicago: Stasiuk (Lundy) 4.48
5—Chicago: Fashoway 12.33
6—Chicago: Gadsby (McCaig, Stasiuk) 15.24
Punitions: Lewicki, Sloan, Mortson (2), Guidolin, Juzda, Babando, Timgren.

Début encourageant de la campagne de la Palestre

La campagne de la Palestre nationale, notre université d'éducation physique, semble devoir être couronnée de succès. Deux jours seulement après son lancement, on avait déjà atteint dix pour cent de l'objectif de 1,600 nouveaux abonnés. Et les rapports des auxiliaires ne sont pas tous entrés.

La plus grande activité règne dans chacune des six sections de l'organisation générale de la campagne. L'arrivée d'Europe de M. Antoine Desmarais, président général, a stimulé l'enthousiasme des auxiliaires. Chaque section ambitionne de dépasser l'objectif fixé. L'accueil sympathique reçu par les auxiliaires dans leurs premières démarches les a convaincus encore plus, si possible, de la nécessité de faire connaître davantage l'oeuvre de la Palestre et les nombreux avantages qu'elle offre au point de vue social et sportif.

LA PALESTRE VEUT NOUS SERVIR

Plusieurs parmi les premières personnes sollicitées ont été surprises d'apprendre que la Palestre ne demandait pas d'argent, mais qu'elle voulait, au contraire, leur rendre service en mettant à leur disposition un centre récréatif et sportif, non seulement unique pour les Canadiens français, mais comparable aux meilleures institutions du genre de nos compatriotes d'autres langues. La Palestre compta 3,400 abonnés, alors que ses possibilités sont d'au moins 5,000. Avec 700,000 âmes, notre groupe ethnique devrait faire profiter plus de jeunes et de moins jeunes des avantages du centre de la rue Cherrier. Si la Palestre a besoin de nouveaux abonnés, notre population a encore plus besoin d'elle, car nulle part ailleurs pouvons-nous trouver l'atmosphère, la tenue, les installations modernes, les cours variés, la compétence des instructeurs qui caractérisent la Palestre.

Peut-être, parce que la Palestre a formé une pléiade de champions, parce que ses membres se distinguent souvent dans les concours internationaux, certains étaient sous l'impression qu'il fallait être un ou une athlète pour en faire partie. L'excellence de ses facilités et de son personnel a sans doute donné naissance ou fait fructifier bien des talents, quand même il reste que la Palestre demeure un endroit idéal pour tous ceux qui veulent occuper leurs loisirs d'une façon saine, tant du côté physique que moral. Tout en formant des as du sport, la Palestre fournit à des milliers d'autres l'occasion de se récréer, de se délasser, de récupérer des forces compromises par l'étude ou le travail.

L'une des grandes préoccupations du siècle est la santé publique. Les gouvernements multiplient les hôpitaux et les unités sanitaires, tandis que de nombreuses organisations privées s'emploient à éveiller l'opinion publique sur les exigences de la médecine préventive. Tous ces efforts n'apporteront pas les résultats cherchés si nous négligeons la première des règles de l'hygiène, qui est l'exercice physique rationnel. Combien de millions de dollars consacrés à la guérison seraient économisés si on comprenait mieux l'importance de l'éducation physique, sauvegarde de la santé.

DANS LES SECTIONS

Cela a été admirablement compris par nos diverses associations, qui apportent à MM. Alfred-A. Goulet, Maurice Bernardin et Gerry Bélisle, chefs de cette section, leur entier appui. Chambres de commerce, clubs sociaux, organisations culturelles et sociétés de toutes sortes invitent leurs membres à répondre à l'appel de la Palestre.

MM. Sarto Desnoyers, Gérard Pomminville et Roger Martel, en charge de la section "commerce", ne sont pas inquiets pour leur objectif, assurés qu'ils sont que les hommes d'affaires, réalistes par profession, n'ont pas besoin d'être convaincus de l'oeuvre éminemment sociale de la Palestre. Déjà plusieurs entreprises ont consenti à inciter leurs employés à s'abonner et à adopter le système de déduction hebdomadaire sur le salaire pour payer la cotisation.

La section "Palestre nationale", que dirigent MM. Fernand Picard et Gérard Jarry, a mobilisé toutes ses forces — directeurs, instructeurs, moniteurs, etc., pour travailler au succès de la campagne.

Mme Albert Beaulieu, avec ses aides à la section des "renouvellements", est déjà entrée en communication avec plusieurs anciens abonnés. Par la réponse de ces derniers, elle ne doute pas que la Palestre ne les a pas déçus et que la plupart continueront leur abonnement.

Quant à Mmes Flore Jutras et Roland Lefrançois, responsables de la section "féminine", elles ne semblent pas avoir trop de difficultés à convaincre dames et jeunes filles que, autant que les hommes, elles ont besoin de délassement physique.

A la section "auxiliaires", celle à l'objectif le plus imposant et dont le travail est celui de missionnaire, MM. Zotique Lespérance et Jean-Paul Elie ont confiance que leurs auxiliaires sauront communiquer à au moins 600 personnes leurs idées.

De son côté, M. Roger Charbonneau, directeur des relations extérieures de la Palestre et organisateur général de la campagne, est très encouragé par les résultats obtenus jusqu'à ce jour.

M. Paul Viens, vice-président de la campagne, assiste tous les présidents de section dans leur travail d'organisation et de contrôle.

Stafford débute par une victoire

Au programme double de la ligue de la Cité de Montréal, à l'auditorium de Verdun, le Stafford's a remporté une victoire de 6 à 2 sur l'équipe de Provincial Transport tandis que les Pats de Verdun et le Champlain de Rosemont ont joué une partie nulle de 5 à 5.

La joute entre Stafford's et P. T. a été dénuée de rudesse, seulement six punitions mineures ayant été distribuées. Aucun point ne fut compté dans la première période. Erskine et Molson, avec deux buts chacun, ont été les étoiles des vainqueurs.

Dans l'autre joute, il n'y eut que deux punitions. Le duo Miller-McKenzie a brillé d'un vif éclat en comptant trois buts consécutifs pour Verdun.

Première partie

Première période

Aucun point.
Punition: Lamoureux.

Deuxième période

1—Stafford's: Hasenhurst (Dansereau et Pow) 1.30
2—Provincial T.: Lavoie (Leduc) 1.50
3—Stafford's: Erskine (Molson) .. 2.25
4—Stafford's: Molson (Stafford) .. 5.07
5—Stafford's: Duranceau 10.22
Aucune punition.

Troisième période

6—Stafford's: Erskine (Molson) .. 4.20
7—Provincial T.: Gagnon (Leduc et Lavoie) 5.30
8—Stafford's: Molson (Symond) 6.30
Punitions: Lehman, Lamoureux, Dion, Erskine et Duranceau.

Deuxième partie

Première période

1—Rosemont: Dionne (Francoeur et Fabre) 9.56
Aucune punition.

Deuxième période

2—Rosemont: Garneau (Grant) . 1.32
3—Verdun: Miller (McKenzie) .. 1.43
4—Verdun: Miller (McKenzie) .. 2.41
5—Verdun: Miller (McKenzie) .. 5.18
6—Verdun: Todd (McEntee) 13.17
7—Rosemont: Fabre (Garneau et Pinsley) 14.50
8—Rosemont: Day 11.30
Punition: Ferguson.

Troisième période

9—Verdun: Todd (McKenzie) ... 2.52
10—Rosemont: Fabre (Desauteels et Seaman) 6.20
Punition: McEntee.

Joute contestée à Valleyfield

Valleyfield, 30. — Les Braves de Toe Blake sont venus de l'arrière pour vaincre les As de Québec au compte de 5 à 4, en supplémentaire. La victoire a permis au Valleyfield de rejoindre les clubs Royal et Sherbrooke en quatrième place du circuit

Georges Bougie, Andy Menzies, André Corriveau, Jacques Deslauriers et Larry Kwong ont compté pour les Braves. Armand Gaudreault, Ludger Tremblay, Dick Gamble et Martial Pruneau ont réussi les buts des As.

Deslauriers a égalé le compte en déjouant Marois dans la dernière minute de jeu. Kwong a assuré la victoire au Valleyfield en supplémentaire.

Première période

1—Québec: Gaudreault (Gilbert, Renaud) 2.12
2—Québec: Tremblay (Fitzpatrick) 5.38
3—Valleyfield: Bougie (Courteau, Larivée) 8.21
4—Valleyfield: Menzies (Kwong, Benoit) 17.03
Punitions: Bougie, Bisaillon, Carnegie, Leblanc (2).

Deuxième période

5—Valleyfield: Corriveau (Joannette, Bisaillon) 19.25
Punitions: Renaud, Kwong, Leblanc.

Troisième période

6—Québec: Gamble (Renaud) ... 1.07
7—Québec: Pruneau (Gamble) ... 12.32
8—Valleyfield: Deslauriers (Benoit, Kwong) 19.03
Punitions: Leblanc, Gervais, Giguère.

Période supplémentaire

9—Valleyfield: Kwong (Irvine, Menzies) 6.29
Punition: Roberge.

Danny Lewicki enregistre son premier point contre Boston

La jeune recrue des Leafs a aidé le club de la Ville-Reine à vaincre les Bruins par 4 à 2 — Kennedy et Klukay comptent également

Toronto, 30. — Les Leafs de Connie Smythe ont mis une autre victoire à leur crédit samedi en l'emportant sur les Bruins de Boston dans une joute régulière de la ligue Nationale de hockey et grâce à cette victoire les hommes de Joe Primeau ont conservé leur avance en tête du circuit Campbell, avec un avantage d'un point sur le Canadien de Montréal, qui a facilement battu les Rangers de New-York.

La recrue Danny Lewicki a réussi à s'affirmer dans cette rencontre en enregistrant son premier point dans le circuit professionnel majeur et en obtenant deux assistances pendant que le vétéran Ted Kennedy comptait deux buts et que Klukay contribuait à la victoire des Torontois en comptant lui-même un but en plus d'une assistance. Max Bentley a fait sa part également car il eut une paire d'assistances dans cette joute disputée au Maple Leaf Garden.

Al Rollins a brillé dans les filets du club de la Ville-Reine, bien qu'il n'ait bloqué que 15 lancers. Les Leafs ont obtenu 26 lancers en direction du jeune Jack Gélineau.

Phil Maloney et Paul Ronty ont été les compteurs des Bostonnais. Milt Schmidt, vétéran capitaine des Bruins, a été le meilleur de son club, même s'il n'a pas compté.

TORONTO. — Buts, Rollins; défenses, Mortson et Tomson; centre, Gardner; ailes, Watson et Meeker; subs, Barilko, Bentley, Klukay, Kennedy, Sloan, Mackell, Juzda, McCormack, Lewicki, Timgren et S. Smith.

BOSTON. — Buts, Gélineau; défenses, Krytanowski et Quackenbush; centre, Ronty; ailes, E. Smith et Peirson; subs, Kraftcheck, Reigle, Sandford, Henderson, Flaman, Dumart, Schmidt, Harrison, Creighton, Maloney, Horeck et Ferguson.

Arbitre: Bill Chadwick; juges de lignes, Red Storey et Sam Babcock.

Première période

1—Toronto, Lewicki (Bentley et Klukay) 18.10
2—Toronto, Kennedy (Lewicki et Klukay) 19.51
Punition: Flaman.

Deuxième période

3—Boston, Ronty (Peirson et Smith) 10.53
Punition: Klukay.

Troisième période

4—Toronto, Klukay (Bentley et Lewicki) 4.43
5—Boston, Maloney (Creighton) 14.33
6—Toronto, Kennedy (Smith) 15.35
Punitions: Barilko, Timgren, Quackenbush et Kraftcheck.

Les Cataractes ont été vaincus

Sherbrooke, 30. — Les joueurs d'Yvan Dugré ont réussi à vaincre les Cataractes de Shawinigan mais non sans difficulté car le St-François dut bataillé jusqu'à la dernière minute de jeu pour garder son avance et ce n'est que par l'avantage d'un point que le club des Cantons de l'Est l'a emporté sur les gars de la Mauricie, le compte final étant de 3 à 2.

Première période

1—Sherbrooke: Galbraith (Gauthier, Côté) 5.14
2—Shawinigan: McKenzie (Groleau, Limoges) 6.25
3—Shawinigan: McKenzie (Buchanan) 14.46
4—Sherbrooke: McAtee (Planche, Pillon) 18.26
Punitions: Legris, Préfontaine, Groleau, Gauthier, Carthy.

Deuxième période

5—Sherbrooke: Planche (McAtee, Kotanen) 11.15
Punitions: Préfontaine, Groleau.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: McAtee, Hayes, Legris, Goupille, Planche, Buchanan, Limoges.

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
PAUL GONTHIER, associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990
Comptables agréés
Chartered Accountants
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables agréés
R. Lavallée, C.A. — R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. — R. Messier, C.A.
L. Gascon, C.A. — J. Lussier, C.A.
P.-J. Bastien, C.A. — J.-P. Talbot, C.A.
P.-H. Drouin, C.A. — J. Desmarais, C.A.
Paul Noiseux, C.A.
10 est, rue St-Jacques, Montréal
BElair 1039

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie
Comptables agréés
Jacques RAYMOND, c.a.
Guy CHABOT, c.a.
Guy MARTIN c.a.
Maurice BERGERON, c.a.
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

LUCIEN VIAU ET ASSOCIES
CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
E.-LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES-R. CHADILLON, C.A.
4457, rue Wellington, VERDUN
YO. 0642

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

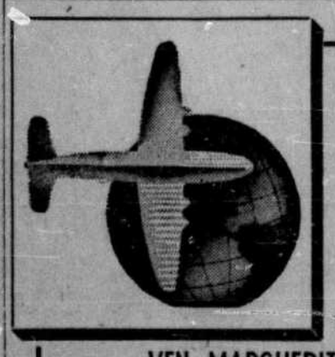

À ROME PAR AVION
DEPART SPECIAL 7 NOVEMBRE
ASSISTEZ
A la Béatification de la
VEN. MARGUERITE BOURGEOYS
Sous le patronage de S. Exc. Mgr Léger

ROME 545.00 ALLER et RETOUR PARIS 445.00
7-13-19-25 NOVEMBRE

Le seul transport aérien canadien volant directement de:
MONTREAL à PARIS et ROME
CURTISS-REID AIRTOURS LTD.
EDIFICE DE L'AVIATION INTERNATIONALE
RUE DORCHESTER OUEST, MONTREAL — HA. 3119

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
CH. 4TA 204, Notre-Dame ouest
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

W.-F. MERCIER
B.A., LL.L.
AVOCAT
2027 av. Union
Téléphones :
Bureau : LA. 3482 - Dom. : AT. 4261
Soir : Lundi et merc. : 7.30 à 9.30

Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10¢ écrivez à: ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 STE CATHERINE OUEST MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic et Alfred Bastier
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes, machines à additionner à écrire les chèques, filières, pupitres, chaises, armoires, etc., etc
Canada Dactylographe Enr.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R. T. Armand

DACTYLOGRAPHES

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona silencieux, régulier et portatif. Protecteurs de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service. Echange, location, achat.
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
(Entre Vitré et Laurentienne) BE. 2319

ENCADREURS

Winsintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
LAnc. 2264
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

LAITERIE

CH. 6988 — 2599, Holt, ROSEMONT
LAITERIE Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.c.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, endocrinienne, urinaires, digestives, circulatoires
FR. 5252 816, Sherbrooke est

REPARATIONS GENERALES

FRontenac 1447
J.-A. ALBERT JEAN
Satisfaction garantie - Prix modéré
REPARATIONS GENERALES
25 ans d'expérience
tapissage, blanchissage, etc.
2346, rue DELORIMIER MONTREAL
Menuiserie, peinture, plâtrage

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Les "droits" de The Bell Telephone Company of Canada seront mis sur le marché de la Bourse de Montréal, lundi prochain.

Les inscriptions seront closes le lundi, 30 octobre 1950. Les bureaux de la Compagnie seront ouverts toute la journée, samedi, pour permettre de procéder à celles-ci.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME Président

L'esprit de partisanerie politique ne peut se concilier avec la question scolaire

Le premier ministre inaugure l'Académie Sainte-Chrétienne de Giffard — M. Maurice Duplessis fait l'éloge de nos écoles confessionnelles — L'honorable Rivard met en relief le premier devoir des parents dans l'éducation des enfants

Québec, 30 (D.N.C.) —"La question scolaire est bien au-dessus et doit demeurer bien au-dessus de la politique et pour la régler, il importe de ne pas montrer un esprit de partisanerie", a déclaré hier, le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, alors qu'il présidait à l'inauguration de la nouvelle académie Ste-Chrétienne de Giffard, près de Québec, pour laquelle le gouvernement a donné un octroi de $300,000. Le premier ministre a fait les plus grands éloges de nos éducateurs et de notre système scolaire.

Le Dr Philippe Roy, parlant au nom de la Commission scolaire de Giffard, après avoir remercié le premier ministre de l'aide apportée par son gouvernement a formellement déclaré: "On déplore parfois l'intrusion de la politique dans les affaires des commissions scolaires, mais ici, en aucune circonstance, je puis l'affirmer, le gouvernement n'a cherché à influencer politiquement nos décisions". Et le Dr Roy d'ajouter: "Le gouvernement provincial n'est intervenu chez nous que pour nous octroyer généreusement un montant de $300,000".

L'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province, a rappelé pour sa part l'aide généreuse apportée par le gouvernement dans le domaine scolaire par toute la province.

Mgr J.-Arthur Gauthier, P.D., curé de Giffard, a remercié le gouvernement pour l'aide financière qui a permis la construction de cette école qui dispense l'enseignement à 700 enfants de sa paroisse.

Un banquet a suivi l'assemblée.

L'hon. Maurice Duplessis

L'hon. Maurice Duplessis a fait part tout d'abord de l'estime qu'il nourrit pour Mgr J.-A. Gauthier qui, depuis près d'un tiers de siècle, se dévoue pour la paroisse de Giffard, "oeuvre patriotique qui compte et dont un des couronnements est l'inauguration de l'académie Ste-Chrétienne.

Soulignant un passage du discours du Dr L.-P. Roy, le premier ministre a souligné que l'argent dépensé par le gouvernement est l'argent du peuple et que le gouvernement se doit d'affecter cet argent à une oeuvre patriotique et fructueuse.

Puis l'hon. Maurice Duplessis a fait l'éloge de l'éducation et des écoles.

L'école, a-t-il dit, fait un appel constant à l'étude et au travail. L'école est une source féconde de valeurs spirituelles. C'est l'héritage le plus précieux. On ne peut vraiment rien donner de mieux à la jeunesse qu'une bonne éducation, cette éducation étant plus que l'instruction, cette éducation étant la richesse la plus solide quand celui qui la possède la fait fructifier.

Le premier ministre a remarqué: "Les écoles sont de grands agriculteurs, de grands semeurs non d'un blé matériel, mais en vue de moissons éternelles".

C'est pourquoi, dit-il, la question scolaire est bien au-dessus de la politique; et pour la régler, il importe de ne pas montrer un esprit de partisan.

Les écoles de la province de Québec, grâce à leur caractère confessionnel, sont pour le pays un facteur de grande stabilité, cette stabilité qu'assurent la foi et les principes religieux, stabilité morale qui "doit être la base de la stabilité matérielle" beaucoup moins certaine.

C'est surtout à ce point de vue que l'école est dans le Québec "la forteresse de l'avenir".

M. Duplessis a parlé ensuite des devoirs de la jeunesse et des efforts auxquels elle doit se livrer pour récolter les fruits d'une bonne éducation.

Un de ces premiers devoirs doit être un devoir de coopération.

— "Cette école", a-t-il dit en parlant de l'Académie Ste-Chrétienne, "est un exemple de coopération", faisant ainsi allusion à la coopération de tous ceux qui ont concouru à la bâtir, corps publics, artisans, techniciens, communauté religieuse.

Ayant fait l'éloge des éducateurs, M. Duplessis a terminé en disant: "Aujourd'hui, dans le domaine vital de la refonte de la Constitution canadienne, nous entreprenons là aussi une oeuvre de reconstruction; nous voulons rebâtir, de façon grandiose, sous le signe de la justice, l'édifice national. Et c'est le temps de répéter ce qui s'est fait pour la nouvelle école de Giffard, oublier la partisanerie, nous grouper comme des frères et travailler ferme".

Le Dr L.-P. Roy

Le Dr Roy, commissaire des écoles de Giffard, a parlé au nom de la Commission scolaire.

"Ce qui fait, a-t-il dit notamment, la force de la Commission scolaire de Giffard, c'est sa constante unanimité.

"On déplore parfois l'intrusion de la politique dans les affaires des commissions scolaires.

"Je ne sais pas ce qui se passe ailleurs et je ne puis évidemment pas dire si le reproche est mérité ou non. Mais je sais ce qui s'est passé chez nous.

"Or, en aucune circonstance, le gouvernement n'a cherché à influencer politiquement nos décisions. La Commission scolaire de Giffard a choisi librement son architecte, librement son entrepreneur. Le gouvernement n'est intervenu dans notre affaire que pour nous octroyer $300,000.

"Je le dis, parce que c'est la vérité.

"Sachant ce qui s'est passé ici et ce qui se passe dans certaines autres que je connais bien, on peut se demander si toute ingérence politique ne sera pas prévenue quand les commissaires ignoreront eux-mêmes toute politique partisane.

"Quand, en face d'un problème scolaire, les commissaires se divisent selon les lignes de partis, comment voulez-vous que le député ne se désintéresse ou n'appule la commission suivant que ses amis forment la majorité ou l'opposition.

"C'est un mal, sans doute, mais les gouvernants qui ne tiendraient pas compte de telles circonstances ne seraient plus des humains mais des anges."

L'hon. Antoine Rivard

L'hon. Antoine Rivard, solliciteur général du Québec, reprenant le thème de la coopération invoquée par le premier ministre, a déclaré qu'une oeuvre comme l'Académie Sainte-Chrétienne est une "oeuvre de coopération des parents tout d'abord", du clergé et des communautés enseignantes, enfin de l'Etat.

"Je suis de ceux qui croient, dit M Rivard, que les parents sont les premiers éducateurs".

Et M. Rivard a fait l'éloge de la Commission des Ecoles qui représente les parents de Giffard.

Le solliciteur général a rappelé le rôle du clergé dans la province de Québec depuis les temps reculés de la Nouvelle-France.

"Si l'on veut que chez nous l'éducation garde toute son efficacité, il faut absolument qu'elle soit basée sur la religion".

Puis M. Rivard a cité quelques chiffres pour illustrer ce qu'a fait l'Etat, soit le gouvernement du Québec pour les écoles: il s'est construit dans la province 1,139 écoles, contenant 3,233 classes, au coût de $40,430,804 dont $29,507,928 ont été octroyés par le gouvernement québécois.

Depuis 1944, on a réparé 6,732 écoles dans la province au coût de $6,232,301, dont $2,024,455 payés par le gouvernement provincial.

De plus le gouvernement s'est chargé des dettes des commissions des écoles, dettes s'élevant à quelque $100,000,000; il a subventionné des maisons d'enseignement secondaire, des universités, des écoles spécialisées, etc., etc.

"S'il est vrai, dit M. Rivard, que l'enseignement est essentiel à la survivance de notre peuple, on doit reconnaitre que notre enseignement connait actuellement des jours plus heureux que jamais grâce tout particulièrement à l'immense collaboration du gouvernement de la province.

Mgr J.-A. Gauthier

Mgr J.-A. Gauthier, curé de Giffard, a dit en s'adressant à l'hon. M. Duplessis:

"La clairvoyance qui caractérise vos faits et gestes vous classe parmi les hommes d'Etat qui reconnaissent, à juste titre, que l'une des plus grandes forces de la province de Québec, qui vous est chère, repose sur notre organisation paroissiale.

"Et vous croyez comme nous que c'est faire preuve de vrai patriotisme que de fonder une paroisse non seulement viable, mais homogène, solidement charpentée au point de vue religieux, municipal et scolaire".

Et Mgr Gauthier a brossé un tableau de l'essor de Giffard qui ne comptait en 1914 que 200 familles auxquelles se sont jointes 1,000 familles depuis 36 ans.

Et il remercia le gouvernement pour l'aide financière qui a permis la construction de l'Académie Sainte-Chrétienne.

Mgr Albert Tessier conférencier au Prêt d'honneur

Mgr Albert Tessier, des Trois-Rivières, sera le conférencier invité au Cercle universitaire, jeudi soir prochain le 2 novembre, au diner inaugural de la cinquième campagne du Prêt d'honneur.

La campagne annuelle du Prêt d'honneur qui a lieu d'ordinaire au printemps, a été remise cette année en novembre, soit du 4 au 19, et c'est l'intention des organisateurs de lui garder chaque année les mêmes dates.

Mgr Tessier, en acceptant l'invitation de prononcer la conférence à la manifestation inaugurale de la campagne a tenu à exprimer sa très haute admiration pour cette oeuvre de charité intellectuelle qu'il considère comme l'une des initiatives les plus opportunes de ces temps.

Mgr Tessier, comme on le sait, est l'une des personnalités les plus en vue de notre monde ecclésiastique. Il est un éducateur émérite et un conférencier recherché. Il est aussi connu sous le nom de *Tavi* pour la multitude de splendides photographies qu'il a prises lui-même dans toute la province et qui ont contribué par l'intermédiaire des journaux et des revues à mieux faire connaitre les innombrables beautés de notre coin de pays.

Au cours de l'été dernier, Mgr Tessier s'embarquait à bord du *Regina Polaris*, navire des Pères Oblats, qui va ravitailler chaque année les missions éloignées de l'Arctique. Il en est revenu avec un film en couleurs sur les paysages du Grand Nord. Il en réserve la primeur à ceux qui, jeudi soir prochain, assisteront au dîner inaugural du Prêt d'honneur.

On peut encore se procurer des billets pour ce diner en appelant le bureau du Prêt d'honneur, à PLateau 1131. Le prix: deux dollars et demi du couvert. Tenue de ville. Les dames sont cordialement invitées.

Assemblée bilingue de nos deux sociétés d'écrivains

La Canadian Authors Association et la Société des Ecrivains canadiens tiendront, ce soir, à 8h. 30, à la bibliothèque municipale, une assemblée bilingue, à l'occasion de la semaine du livre (Book Week) organisée par la C.A.A.

Mlle Constance Beresford, H.O. W.E., romancière, et M. H. Gordon Green, romancier, parleront en anglais. M. Robert Elie, 1er prix de roman au dernier concours de la province de Québec et M. Aimé Pelletier (Bertrand Vac), prix du Cercle du livre de France, parleront en français.

Le public est cordialement invité à cette réunion.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RÉCONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

SE FAIT DES AMIS PARTOUT!
EXPORT WHITE LABEL ALE
C'est une bière EXPORT!

SUR UN CONTRE-TORPILLEUR — Le "Cayuga", un des trois contre-torpilleurs canadiens qui ont servi en Corée, a connu plusieurs engagements. Cette photo a été prise à bord de ce navire, lors du bombardement de certaines installations côtières. On distingue la douille d'un obus de 4 pouces qui est rejetée par la culasse d'un canon immédiatement après que le coup a été tiré. (Photo C.P.)

Un bain public à Montréal-Est

M. Napoléon Courtemanche, maire de Montréal-Est, a annoncé en fin de semaine, qu'un bain public, l'un des plus modernes du district métropolitain, sera construit sous peu au coût de $400,000, dans sa municipalité. L'établissement s'élèvera sur l'emplacement situé entre la rue Notre-Dame, la rue Champêtre, et le boulevard Montréal-Est.

Bal annuel des chauffeurs de taxi

La Fraternité des chauffeurs de taxi donnera ce soir à la salle Samson, 1280 rue St-André, son grand bal annuel. Le président de cette association demande à tous les membres de participer à cette fête. Les chauffeurs de taxi qui se présenteront à la salle Samson entre 8 et 9h., seront admis gratuitement.

Réunions de la S.S.J.B.

St-Jean-de-la-Croix: Assemblée [illegible] 30 octobre, à 8 h. p.m. Salle du Jardin de l'Enfance, [illegible] St-Laurent.

St-Jean-Matha: Assemblée régulière, 30 octobre, à 8 h. 30 p.m. Salle St-Félix de Valois.

Basile-Routhier: Assemblée régulière, 30 octobre, à 8 h. 30 p.m. Sous-sol de l'église St-Thomas-Apôtre, rue St-Laurent.

La C.T.C.C. veut la revision du statut des ouvriers des arsenaux

Demande sera faite au ministre Gregg pour que leur cas soit soumis au Conseil national des relations ouvrières

Québec, 30. (D.N.C.) — La C.T.C.C. a décidé de demander au ministre fédéral du Travail, l'hon. Gregg, de soumettre le cas des employés des arsenaux au Conseil national des relations ouvrières. Cette décision a été prise samedi à Québec au cours d'une importante session du bureau confédéral de la C.T.C.C., tenue sous la présidence de M. Gérard Picard, président général.

En annonçant la nouvelle, M. Jean Marchand, le secrétaire général de la C.T.C.C. a précisé que les démarches seront faites auprès de M. Gregg afin que la question des ouvriers des arsenaux soit entièrement étudiée par le Conseil national des relations qui pourra ensuite faire des recommandations au gouvernement fédéral sur la politique à établir pour cette catégorie d'ouvriers.

La C.T.C.C. réclame depuis déjà plusieurs mois le droit d'association et de négociation de conventions de travail pour les ouvriers des arsenaux, qui ont été exclus de la loi des relations ouvrières par suite d'un arrêté ministériel passé en 1949.

Nouveaux feux de circulation

Des feux de circulation seront installés aux vingt intersections suivantes, d'ici quelques mois, à Montréal:

Angles chemin Reine Marie et avenue Victoria, Ontario et St-Urbain, St-Denis et Dorchester, Papineau et Demontigny, Papineau et St-Zotique, Delorimier et St-Zotique, Delorimier et Bélanger, Papineau et Bélanger, St-Denis et aavenue des Pins, St-Denis et Laurier, St-Zotique et Christophe-Colomb, Notre-Dame et Viau, St-Denis et Laurier, St-Zotique et Christophe-Colomb, Notre-Dame et Viau, St-Denis et Jarry, St-Laurent et Jarry, Atwater et St-Luc, Amherst et Demontigny, Delorimier et Demontigny, chemin de la Côte des Neiges et Lacombe, Iberville et Masson, et finalement, à l'angle des rues Mt-Royal et de la Roche.

Montréal présentera un bill à la Législature

Québec, 30. — La ville de Montréal donne avis dans la "Gazette officielle de Québec" qu'elle présentera un bill à la prochaine session de la Législature.

On y mentionne les matières suivantes: correction des limites entre la cité de Montréal et la ville de Hampstead; ratification de certains actes, conventions, règlements, résolutions, rôles, plans, etc.

DUPUIS
Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30
SAMEDI COMPRIS
Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir
Fermés mercredi "LA TOUSSAINT"

Favoris parce que chic et pratiques
IMPERMEABLES EN GABARDINE DE LAINE MARINE
39.95
Il est grand temps que vous achetiez le vôtre... choisissez ce modèle genre militaire "officier" avec doublure amovible dont vous apprécierez l'utilité aux jours froids et pluvieux de l'automne. Confection soignée, coupe impeccable en belle gabardine marine.
Tailles: 10 à 20 pour dames et jeunes filles.
20% comptant Solde par mensualités supplément équitable.
DUPUIS — DEUXIEME DeMONTIGNY
Dupuis Frères